



CAHIER DE LA SOLIDARITÉ N°6
SÉRIE : COHÉSION SOCIALE ET ÉCONOMIE SOCIALE

INDICATEURS DE RICHESSE SOCIALE EN RÉGION BRUXELLOISE

ÉTUDE RÉALISÉE PAR ANNE PLASMAN, SOUS LA DIRECTION DE DENIS STOKKINK
1^o TRIMESTRE 2006

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Think Tank Européen *Pour la Solidarité*
Rue Coenraets, 66 – B – 1060 Bruxelles
Tél. : + 32 2 535 06 63 / Fax : +32 2 539 13 04
Email : info@pourolsolidarite.be / www.pourolsolidarite.be



Avec le soutien de la Direction générale de la Culture – Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente – Service de l'Éducation permanente du Ministère de la **Communauté française de Belgique**

INTRODUCTION.....4

CHAPITRE 1 : CONCEPTION DE LA RICHESSE À TRAVERS LE TEMPS5

INTRODUCTION5
1.1. LA RICHESSE, UNE NOTION MATÉRIELLE.....5
1.2. AUTRES CONCEPTIONS DE LA RICHESSE7
INTRODUCTION7
A) CONCEPT DE QUALITÉ DE VIE8
B) CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN9
C) CONCEPT DE DURABILITÉ10
1.3. CONCLUSION11

CHAPITRE 2 : RICHESSE SOCIALE.....12

INTRODUCTION12
2.1. LE CAPITAL SOCIAL : UNE RICHESSE À PART ENTIÈRE12
A) LE CAPITAL SOCIAL, UN NOUVEAU CONCEPT12
B) LES SOURCES ET FORMES DU CAPITAL SOCIAL15
C) CAPITAL SOCIAL ET BIEN-ÊTRE.....20
D) CONCLUSION21
2.2. COHÉSION SOCIALE.....23
A) DÉFINITION(S) DE LA COHÉSION SOCIALE23
B) LA COHÉSION SOCIALE : CAUSE OU CONSÉQUENCE ?29
C) LES ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE.....31
D) CONCLUSION32
2.3. EXCLUSION SOCIALE.....33
A) PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE33
B) DÉFIS EN MATIÈRE D'EXCLUSION SOCIALE35
C) CONCLUSION.....37
2.4. CAPITAL - COHÉSION – EXCLUSION : QUEL LIEN ?38
2.5. CONCLUSION40

CHAPITRE 3 : INDICATEURS DE RICHESSE SOCIALE.....43

INTRODUCTION43
3.1. APERÇU D'INDICATEURS43
A) LES INDICATEURS DE CAPITAL SOCIAL43
B) LES INDICATEURS DE COHÉSION SOCIALE45
C) LES INDICATEURS D'EXCLUSION SOCIALE.....50
D) INDICATEURS SOCIAUX DIVERS52
3.2. CONCLUSION54

<u>CHAPITRE 4 : CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME D'INDICATEURS ET D'UN INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RICHESSE SOCIALE POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE</u>	<u>56</u>
INTRODUCTION	56
4.1. CONTEXTE ET DÉFIS DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	57
A) LE CONTEXTE	57
B) DÉFIS POUR LA RÉGION DE BRUXELLES- CAPITALE	60
4.2. DÉTERMINATION DU SYSTÈME D'INDICATEURS DE RICHESSE SOCIALE POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	61
A) PARTICIPATION ÉCONOMIQUE	61
B) PARTICIPATION SOCIALE	67
C) CONCLUSION.....	73
4.3. INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RICHESSE SOCIALE	75
A) MÉTHODOLOGIE	75
B) RÉSULTATS	76
C) CONCLUSION.....	80
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	<u>82</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	<u>86</u>
<u>ANNEXES</u>	<u>90</u>

Introduction

Les multiples débats relatifs à la notion de « richesse » qui ont pris place depuis le 16^{ème} siècle ont connu de grands bouleversements au cours des dernières décennies. Envisagée jusqu'il y a peu sous son angle économique uniquement, la richesse est aujourd'hui examinée sous ses caractéristiques sociales, humaines et environnementales. Bien que dans le cadre de ce Rapport, l'accent sera mis sur les dimensions sociales de la richesse, ses autres caractéristiques n'en seront pas pour autant oubliées. Elles sont en effet indéniablement complémentaires. D'ailleurs, l'examen des richesses sociales fera ressortir lui-même cette complémentarité.

Avant de définir précisément ce qu'on entend par richesse sociale, le premier chapitre du rapport va retracer un aperçu historique de la notion de richesse. Cet aperçu proposera dans un premier temps l'évolution du concept de richesse en tant que notion matérielle et dans un second temps son élargissement aux autres dimensions pouvant la concerner. C'est dans ce cadre que seront évoqués les concepts de qualité de vie, de développement humain et de développement durable.

Le second chapitre sera entièrement consacré à la notion de « richesse sociale ». Afin d'en délimiter les contours, trois concepts lui étant relatifs seront examinés. Il s'agit des concepts de capital social, de cohésion sociale et d'exclusion sociale. Les liens que nouent ces concepts entre eux permettront de définir ce qu'on entend par richesse sociale.

Les divers développements des cadres théoriques reliés à la notion de richesse se sont accompagnés de la recherche d'outils permettant de les mesurer. Le troisième chapitre proposera une présentation des différents indicateurs ou systèmes d'indicateurs susceptibles de traduire de manière chiffrée les concepts de capital social, de cohésion sociale et d'exclusion sociale ou encore d'en tracer l'évolution.

La construction du cadre conceptuel au second chapitre et l'examen des indicateurs attachés aux notions de capital social, de cohésion sociale et d'exclusion sociale du troisième chapitre vont permettre de construire un indicateur de richesse sociale dans le quatrième chapitre. Cet exercice sera cependant précédé d'une analyse des réalités socio-économiques de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette analyse permettra en effet de mettre en évidence les défis auxquels est confrontée la Région et donc d'insister plus fortement sur l'une ou l'autre dimension de la richesse sociale. Enfin, après avoir analysé les différentes composantes et après avoir défini la méthodologie à la base de l'indicateur, ce rapport proposera un indicateur de richesse sociale pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Chapitre 1 : Conception de la richesse à travers le temps

Introduction

La notion de « richesse » a au cours de l'histoire de la pensée économique connu de nombreuses définitions. Si ces définitions ont évolué en fonction des contextes économique, politique et social dans lesquels elle s'insérait, elles ont néanmoins toutes, jusqu'il y a peu, considéré la richesse sous un angle matériel¹. La première partie de ce chapitre en fournit un bref aperçu.²

L'intérêt porté aux concepts de « bien-être », de « qualité de vie » ou de « qualité de société » est né dans le milieu des années soixante. Cette période de grande prospérité économique s'accompagne en effet d'interrogations par une partie de la société sur le but de la croissance économique : la richesse économique suffit-elle ou faut-il considérer d'autres formes de richesses et de modes de développement ? Afin de répondre à cette question, plusieurs cadres conceptuels ont vu le jour. Les développements les plus importants en la matière sont présentés dans la seconde partie de ce chapitre.

1.1. La richesse, une notion matérielle

L'histoire de la pensée économique est née avec le courant mercantiliste au 16^{ème} siècle. La naissance du capitalisme commercial en Europe durant l'ère de la Renaissance introduit une première définition mercantile de la richesse : cette dernière procède de l'accumulation de métaux précieux. Le contexte de l'époque, à savoir découverte du nouveau monde et de ses métaux précieux, industrie manufacturière en plein développement, dynamique marchande et financière naissante, explique cette vision essentiellement mercantile de la richesse. La richesse est constituée par l'accumulation des métaux précieux, ce stock constitue la force d'une nation et le moyen d'augmenter ce stock s'appelle activité marchande.

Fin du 17^{ème}, le courant mercantiliste laisse place au néo-mercantilisme qui prend place durant le siècle des Lumières. La prédominance de l'ordre naturel et de l'individualisme, l'importance plus marquée du rationalisme et la vision plus critique de l'interventionnisme étatique engendrent une nouvelle conception de la richesse qui se démarque du courant précédent et de ceux à venir par sa vision non matérialiste. En effet, l'argent n'est plus une fin mais un moyen, un moyen de jouir « *non seulement des besoins de la vie, mais même de tout le superflu et de tout ce qui peut faire plaisir à la sensualité* »³. C'est dans le cadre de ces réflexions qu'apparaissent les notions de valeur d'usage et de valeur d'échange.

¹ Le courant néo-mercantiliste en étant l'exception.

² Cette première partie se réfère à l'étude de PLASMAN A. (2004), *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Etude réalisée par la Fondation pour la Solidarité pour le compte du Cabinet du Ministre de l'Economie, Rapport final.

³ Commentaire de Boisguillebert repris dans NAGELS J. (1996), *Histoire de la pensée économique*, PUB, Edition 1996-1997, Volume 1

Ainsi, la conception de la richesse est au sein de ce courant de pensée une conception beaucoup plus large que la plupart des économistes ont bien voulu lui donner jusqu'il y a peu.

Le courant néo-mercantiliste annonce l'ère physiocrate. La philosophie naturaliste déjà présente dans le courant néo-mercantiliste devient la philosophie à la base de la physiocratie. Selon la philosophie naturaliste, il existe un ordre naturel, et donc de la Terre, qui se fonde sur l'harmonie des intérêts et le respect des droits naturels de l'homme. Les lois étant naturelles, elles doivent être respectées par tous, y compris par l'Etat. L'interventionnisme de l'Etat est alors clairement rejeté et la conception libérale du « laisser faire, laisser passer » s'impose.

La conception naturaliste des physiocrates introduit une nouvelle notion de la richesse : la richesse ne découle que de la Terre, seule la terre est productive. Les autres activités ne sont que transformation (industrie) ou redistribution (commerce)⁴.

Pendant plus d'un siècle, la vision libérale et individualiste des physiocrates va prendre de l'ampleur pour donner naissance, fin du 18^{ème} siècle, à l'économie classique. La révolution industrielle qui prend place à l'époque n'est pas compatible avec la conception agraire de la richesse : la richesse ne provient plus uniquement de la transformation agricole mais également de la transformation industrielle et la valeur d'échange sera déterminée par les coûts de production. Avec le capitalisme industriel naît l'économie classique dont deux théories importantes sont : limitation de la croissance dans le temps et origine endogène des crises.

Si au sein de ce courant on peut recenser de nombreux auteurs tels qu'Adam Smith, Thomas Malthus ou David Ricardo pour qui la richesse découle de la production et se définit comme ce qui permet à l'homme de satisfaire ses besoins primaires, Jean-Baptiste Say considère par contre qu'a de la valeur tout ce qui peut être désirable et donne par là une conception de la richesse plus étendue.

Cette vision de la valeur va être largement reprise par le courant néo-classique qui voit le jour milieu du 19^{ème} siècle. Plusieurs facteurs viennent en effet mettre à mal la vision classique : d'une part la généralisation et le développement des structures industrielles et capitalistes viennent contredire la théorie classique selon laquelle la croissance est limitée ; d'autre part la naissance de crises économiques et sociales importantes fait apparaître que les origines de ces crises sont inhérentes au système de production capitaliste.

L'école néo-classique va d'un côté marquer une certaine continuité avec l'économie classique en reprenant son concept de libéralisme (en l'appliquant aux choix individuels) et de non intervention de l'état dans la sphère économique et d'un autre côté marquer une rupture en passant à une théorie subjective de

⁴ Ce capitalisme agraire est parfaitement illustré par le Tableau économique de Quesnay de 1758. Pour plus de renseignements, voir SILEM A. (1995), *Histoire de l'analyse économique*, Hachette Livre, Paris

l'utilité. C'est l'utilité du bien qui va lui procurer une valeur sur le marché. La richesse comme que ce qui est appropriable et/ou rare.

Ce courant de pensée s'oppose largement au keynésianisme qui prend place milieu du 20^{ème} siècle. Avec la crise économique et financière de 1929, Keynes va mettre en évidence le fait que l'autorégulation du marché n'est pas forcément garantie, que la monnaie n'est pas neutre et qu'à ce titre, l'état peut jouer un rôle de régulateur. Cependant, ce rôle ne pourra être rempli qu'à condition de connaître les grands agrégats macroéconomiques du système économique. C'est ainsi qu'est né le système de comptabilité.

Cependant un élément demeure commun à l'école néo-classique : la richesse reste une conception essentiellement matérielle. Cette conception se traduit concrètement dans le système comptable qui est mis en place, et qui à quelques modifications mineures près, constitue encore notre représentation actuelle de la richesse d'une société : c'est de la production que découle la richesse.

Cette représentation matérielle de la richesse s'explique par le contexte d'après-guerre où l'industrialisation croissante américaine est synonyme de modernisation et de croissance et où la reconstruction des pays européens et la satisfaction des besoins primaires de leur population sont les objectifs primordiaux.

En conclusion, du 16^{ème} siècle jusque milieu du 20^{ème}, la richesse a été perçue pour la grande majorité des auteurs comme ce qui était tangible, appropriable, matériel.

1.2. Autres conceptions de la richesse

Introduction

C'est dans le courant des années soixante que vont émerger de nouvelles conceptions de la richesse. Durant cette époque, bien que les pays occidentaux connaissent une période de grande prospérité économique, les fractures sociales ne cessent de croître. Si ces dernières étaient déjà présentes durant les siècles précédents, elles deviennent encore moins acceptables dans des pays où les fruits de la croissance devraient théoriquement permettre à chacun de subvenir à ses besoins et de vivre dignement. De plus, si chacun admet que l'accumulation de biens reste primordial au bien-être, on admet également depuis peu que « l'argent ne fait pas le bonheur ». La conception de la richesse devient alors multidimensionnelle : les dimensions telles que sociales, humaines ou environnementales apparaissent aux côtés de la dimension économique.

Les réflexions qui s'en suivent vont permettre de mettre en évidence que les autres ressources que sont le capital humain, le capital social et le capital naturel constituent également des richesses :

- non seulement parce qu'elles exercent une influence positive sur les richesses économiques au sens strict lorsque ces ressources sont utilisées optimalement ;

- mais également parce qu'elles constituent des aspects importants du bien-être des hommes et de la société dans son ensemble et que le bien-être est une richesse à ne pas négliger d'une part pour des raisons humaines et d'autre part pour l'activité économique même.

Plusieurs concepts voient alors le jour : le concept de qualité de vie fortement rattaché à l'individu et les concepts de qualité de société considérant la société comme un tout. Parmi les concepts de qualité de société, on peut noter : l'approche du développement humain, le concept de durabilité mais également les notions de capital social et de cohésion sociale.

Ainsi, que les considérations ne soient que purement économiques ou qu'il s'agisse de s'intéresser au bien-être de la société, il importe de dépasser l'analyse traditionnelle de la richesse et de s'attarder aux nouveaux types de capitaux mis en évidence récemment. Avant de s'attarder plus longuement sur les notions de capital social et de cohésion sociale, les différents concepts énoncés sont évoqués ci-après.

a) Concept de qualité de vie

Le concept de qualité de vie est apparu durant les années soixante. Contrairement à la vision essentiellement matérialiste de l'époque, le concept de qualité de vie intègre à la fois des dimensions matérielles (comme l'augmentation du niveau de vie) et des dimensions relatives aux conditions de vie (comme la santé, les relations sociales ou l'environnement).

La prise en compte des conditions de vie peut se faire selon des approches différentes. NOLL (2002) en distingue trois. La première approche qui émane de chercheurs scandinaves se base presque exclusivement sur les ressources et les conditions de vie objectives et décelables auxquelles font face les individus. Ces conditions sont par exemple les conditions de travail ou l'état de santé de l'individu. La seconde approche, américaine cette fois, se concentre sur l'évaluation subjective que réalisent les individus sur leur propre bien-être. La satisfaction de son emploi ou de sa vie constitue un exemple de facteur subjectif. Enfin la dernière approche résulte de la combinaison des deux approches précédentes. Zapf a schématisé les quatre combinaisons que pouvaient engendrer ces deux dimensions dans le tableau suivant.

Tableau n°1 : Facteurs objectifs et subjectifs de la qualité de vie

Objective Living Conditions	Subjective Well-Being	
	Good	Bad
Good	Well-Being	Dissonance
Bad	Adaptation	Deprivation

Source : NOLL (2002)

Le bien-être résulte donc de la conjonction de conditions de vie objectives positives et d'une évaluation positive de son propre bien-être. Quand de bonnes conditions de vie objectives sont couplées à une évaluation négative de son

bien-être, il y a dissonance. Si de mauvaises conditions de vie sont associées à une appréciation positive de son bien-être, on peut considérer qu'il y a adaptation. Enfin, la déprivation provient de mauvaises conditions de vie objectives réunies à une impression négative sur son bien-être.

Le concept de qualité de vie ne s'intéresse donc qu'aux caractéristiques individuelles du bien-être en ignorant l'environnement extérieur à l'individu et les externalités qu'il peut générer sur son bien-être.

b) Concept de développement humain

L'approche du développement humain est probablement le concept de qualité de société le plus connu à l'heure actuelle. Popularisé par le PNUD début des années nonante, ce concept suppose que le bien-être dépend non seulement du fait d'avoir accès à un certain nombre de biens, de services, d'informations et de relations mais aussi de pouvoir augmenter et développer ses capacités à mieux fonctionner dans divers domaines. Il s'agit donc d'un processus d'élargissement des choix. Le développement humain a donc pour objectif d'augmenter les capacités des individus à mieux vivre et à s'épanouir.⁵ A titre d'illustration, le premier chapitre du Rapport annuel du PNUD de 1990 débute par les termes suivants : « *People are the real wealth of a nation. The basic objectives of development is to create a enabling environment for people to enjoy long, healthy and creatives lives* ».

Pour le PNUD (1990), les trois facteurs jouant un rôle primordial sont dans ce cas : une longue vie en bonne santé, un bon niveau d'éducation et un niveau de vie décent. En effet, ils déterminent tous les trois fortement le panorama d'opportunités et de choix disponibles.

Bien entendu, bien d'autres facteurs permettent également d'élargir ces opportunités de choix. Dès lors, d'autres dimensions ont été rajoutées par la suite. En 1992, c'est le concept de durabilité qui est mis en évidence, couvrant les notions d'égalité pour tous et d'équité intergénérationnelle. En 1993, le PNUD avance le concept de « participation » : les individus doivent pouvoir participer aux activités politiques, économiques et sociales et aux décisions qui les touchent car cela leur permet également d'élargir leurs choix. En 1995, arrive la question de l'égalité des genres.

Comme son nom l'indique, le concept de développement humain insiste fortement sur la notion de capital humain par rapport à celles de capital physique ou de capital naturel. Pour rappel, le capital humain consiste en un stock de connaissances, de compétences, de qualifications et d'expériences des individus. Plus largement, le capital humain comprend également la santé mentale et physique, ainsi que certaines catégories morales que sont l'énergie, l'investissement, la motivation, le comportement... Ces éléments peuvent s'acquérir de plusieurs façons : par le système éducatif, par les programmes de

⁵ Le développement humain ne renie donc pas l'importance de la croissance économique et de l'accumulation des richesses pour le bien-être de la société. Par contre, il affirme que la croissance économique est une condition nécessaire mais pas suffisante.

formation et d'apprentissage, par l'apprentissage sur le tas ou par une série d'autres canaux d'information que sont la télévision, la radio, les journaux...

Néanmoins, bien que l'individu soit l'élément central de ce concept, cette notion dépasse la sphère individuelle puisqu'elle touche aux concepts de solidarité et d'équité. C'est à la fois le bien-être de l'individu et de la société qui est pris en considération.

c) Concept de durabilité

Défini pour la première fois fin des années quatre-vingt par la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement, popularisé ensuite dans les années nonante à la Conférence de Rio et par la Banque Mondiale, le concept de durabilité suppose un mode de développement permettant de rencontrer les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures. En effet, les pressions exercées par la croissance économique sur le capital environnemental, la limitation du stock des ressources naturelles et l'irréversibilité de certaines conséquences dommageables compromettent la viabilité à long terme de nos sociétés.

Si l'accent est souvent mis sur la question environnementale lorsqu'on parle de durabilité, un développement durable implique également de prendre en compte les dimensions économiques, sociales et humaines et plus précisément, les externalités qu'elles peuvent produire les unes sur les autres. Le développement durable est donc un concept multidimensionnel impliquant plusieurs formes de capital et l'idée est donc de léguer aux générations futures au moins le même stock de capital que celui dont dispose la génération actuelle. Ce stock est composé de :

- capital naturel qui comprend le stock des actifs environnementaux. Il s'agit de la dimension environnementale du développement durable ;
- capital physique qui englobe les stocks de machines, d'entreprises, d'immeubles et d'infrastructures. C'est la dimension économique du développement durable ;
- capital social qui est constitué par les réseaux sociaux, les associations et institutions liées par des normes communes et des relations de confiance facilitant la coopération (voir plus loin) ;
- capital humain qui est composé des capacités productives des individus basées sur leurs compétences, éducation et santé. Avec le capital social, ce capital constitue la dimension sociale du développement durable.

Afin de mettre en relation ces différentes composantes du développement durable et de préciser la manière dont elles interagissent entre elles, un modèle DPSIR a été construit. Ce modèle est le suivant :

- Driving forces : forces directrices, à savoir les activités et processus humains influençant de manière indirecte le capital humain, économique et environnemental.

- Pressure : pressions exercées par les forces directrices sur les ressources environnementales, économiques et humaines : les émissions de gaz à effet de serre, le chômage, etc.
- State : situation des ressources naturelles, économiques et humaines sur lesquelles les pressions exercent leurs effets.
- Impact : conséquences directes pour l'homme, son environnement et l'économie des pressions exercées sur eux ainsi que les effets liés au changement de l'état de la société et du milieu naturel.
- Response : choix politiques et sociétaux effectués pour répondre à des problèmes sociaux, économiques et environnementaux et ayant pour objet de modifier les forces directrices, les pressions et l'état des capitaux.

Le concept de développement durable est donc un concept de qualité de société parce qu'il considère la société comme un tout, à la fois au niveau des différentes dimensions économiques, sociales, humaines et environnementales qui interagissent les unes avec les autres mais également au niveau des générations puisque l'objectif est d'établir une équité intergénérationnelle.

1.3. Conclusion

L'introduction début des années soixante des concepts de « qualité de vie » et de « qualité de société » a permis de contrebalancer l'importance qui avait été accordée jusque là à l'accumulation de richesses matérielles dans la recherche du bien-être. En effet, que ces concepts ne s'attachent qu'aux caractéristiques individuelles ou soient élargis à la société dans son ensemble, ils intègrent d'une manière ou d'une autre des dimensions sociales, humaines et/ou environnementales dans la composition du bien-être.

Certains de ces concepts ont été fusionnés. C'est le cas de celui du développement humain et de durabilité dont la fusion a donné naissance à l'approche du développement humain durable. Selon SPETH (1994), le développement humain durable est un développement qui non seulement génère de la croissance économique, mais qui distribue ses bénéfices équitablement ; qui régénère l'environnement sans le détruire ; qui encourage les gens plutôt que de les marginaliser. Il donne priorité aux pauvres, élargit leurs choix et leurs opportunités et implique leurs participations dans les décisions les impliquant. C'est un développement qui est pro-pauvres, pro-nature, pro-femmes, pro-enfants et pro-emploi.

On constatera par la suite que les concepts de qualité de société, de développement humain et de développement durable nouent également des liens étroits avec les notions analysées au chapitre suivant, à savoir celles de capital social, de cohésion sociale et d'exclusion sociale.

Chapitre 2 : Richesse sociale

Introduction

Quand on recense les divers concepts de qualité de société, celui de richesse sociale n'apparaît pas en tant que tel. D'après la définition qu'en donne le Petit Larousse, « *richesse* » signifie « *abondance de biens ; fortune* », « *qualité de ce qui est précieux* ». L'adjectif « *social* » est défini quant à lui comme « *relatif à la société, à la collectivité* », « *qui concerne les rapports entre un individu et les membres de la collectivité* », « *qui concerne les membres de la société, leurs conditions économiques, psychologiques* ». Ainsi la richesse sociale se réfère à la qualité des rapports qu'entretiennent les individus les uns envers les autres et envers la société ou encore la qualité relative à leurs conditions économiques, ces rapports et ces conditions économiques étant quelque chose de précieux.

A travers cette définition de la richesse sociale, deux concepts de qualité de société ressortent : celui de capital social et celui de cohésion sociale. Dès lors afin de délimiter les contours de la richesse sociale, ce chapitre va s'attarder à l'analyse de ces deux concepts. Une troisième notion sera introduite, celle de l'exclusion sociale. Bien que cette dernière ne puisse évidemment pas être qualifiée de richesse sociale, son examen s'impose d'une part parce qu'elle est intimement liée aux deux concepts précédents et d'autre part parce que les défis que l'exclusion sociale engendre permettront d'affiner la définition de la richesse sociale.

2.1. Le capital social : une richesse à part entière

a) Le capital social, un nouveau concept

De manière générale, le capital social se définit comme l'ensemble des réseaux, des normes et des valeurs permettant aux individus et aux institutions d'atteindre des buts communs. La notion de capital social a longtemps été ignorée dans l'histoire de la pensée économique. Cet état de fait est clairement mis en évidence par WOOLCOCK (2001) : « *Dans la plupart des grandes théories du développement, les relations sociales ont donc été jugées singulièrement pénibles, exploitantes, émancipatrices ou hors propos* ». Ainsi qu'il s'agisse des théories communistes (« *exploitantes* »), des thèses socialistes (« *émancipatrices* ») ou encore de la vision néoclassique (« *hors propos* »), l'importance du rôle joué par le capital social a été inexplorée. Or pour Woolcock comme pour beaucoup d'autres, le capital social constitue une source de richesse et de bien-être.

C'est dans un premier temps à la science sociale et à Durkheim que l'on doit l'analyse de l'impact des relations sociales sur les individus et les groupes. Dans son ouvrage *De la division du travail social* (1893), Durkheim analyse les relations sociales en distinguant deux formes de solidarités : la solidarité mécanique et la solidarité organique. La solidarité mécanique s'observe dans des sociétés où les individus sont semblables les uns aux autres (que l'élément

commun soit l'ethnie, le territoire, la religion...) et où ce sont les mêmes normes, sentiments et valeurs qui sont partagés. La solidarité, engendrée par la ressemblance, se crée naturellement, mécaniquement et caractérise les sociétés traditionnelles. A l'opposé, la solidarité organique provient de la différenciation des individus. Cette dernière s'observe dans les sociétés contemporaines où la division du travail a engendré une différenciation croissante des tâches. La complémentarité des rôles et des fonctions au sein de la société fait que les individus s'unissent les uns aux autres. Un an plus tard, Durkheim complète son analyse des liens sociaux avec son ouvrage *Les règles de la méthode sociologique* (1894) dans lequel il émet l'hypothèse selon laquelle « *les groupes pensent, ressentent et agissent de façon totalement différente que pourrait le faire l'un de ses membres s'il était isolé du groupe* »⁶. Afin de vérifier ce postulat, l'auteur entreprend une étude sur le suicide et observe effectivement que le taux de suicide est plus faible dans les sociétés présentant une intégration sociale plus forte. Inversement, ce taux est plus élevé lorsque les liens sociaux au sein de la société sont faibles. Bien que le terme de « capital social » n'apparaisse pas explicitement, Durkheim met en évidence cette conscience collective qui pousse les individus à agir dans un but commun.

Près d'un siècle plus tard, le concept de capital social est introduit en science économique et en sociologie. L'économiste Loury⁷ écrit fin des années septante que le contexte social dans lequel un individu évolue exerce une influence importante sur les ressources qu'il pourra investir pour son développement futur et à ce titre il semble utile de saisir ce concept de capital social afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure les conséquences de la position sociale d'un individu facilite l'acquisition de capital humain. En sociologie, c'est Bourdieu qui va développer ce concept en tentant d'expliquer la production et la division des classes sociales. Selon ce dernier, le capital social est constitué des relations et réseaux d'entraide mobilisés à des fins socialement utiles et ce dernier, tout comme le capital économique et le capital culturel, permet à l'individu d'améliorer sa situation économique et d'augmenter ou de conserver son pouvoir au sein de la hiérarchie sociale. Son volume sera fonction du réseau de relations que l'individu peut exploiter ainsi que du volume de capital économique, culturel et symbolique des individus auxquels il est relié.⁸ Il s'agit d'une ressource (et non d'un patrimoine), à la fois propriété individuelle et de groupe. L'accent est mis sur le pouvoir que peut procurer le capital social.

C'est Coleman qui, dix ans plus tard, va réellement introduire la notion de capital social dans la science sociale américaine et en donner une définition. Coleman va en effet mettre en évidence le fait que le principe de la main invisible d'Adam Smith n'est que pure fiction : les individus n'agissent pas indépendamment les uns des autres. Selon ce dernier, le capital social est fonction des structures

⁶ Voir BOUCHARD L., RAY J.-F., LEMYRE L. et GILBERT A. (2002), *Capital social*, CIRCEM et Institut de recherche pour la santé des populations, Août 2002.

⁷ Voir DEFILIPPIS J. (2001), « The Myth of Social Capital in Community Development », *Housing Policy Debate*, Volume 12, Issue 4

⁸ Voir BOUCHARD L. et al. (2002), *op.cit.*

sociales (organisations de relations entre acteurs) et facilite les actions des acteurs au sein de la structure. Ainsi comme toute autre forme de capital, le capital social est productif et permet donc d'atteindre des buts qui en son absence ne pourraient être réalisés. Les formes que peut prendre le capital social sont les suivantes : les obligations et les attentes (réciprocité), le potentiel de l'information (source d'information), les normes et les sanctions effectives (normes sociales), les relations autoritaires (la concentration du capital social en un individu chargé de travailler pour le bien collectif), les organisations sociales pouvant être appropriées (une organisation constituée par des membres pour une raison quelconque mais pouvant être utilisée par d'autres et pour des objectifs différents ou plus larges) et les organisations intentionnelles (organisations créées afin de générer du capital social).⁹ Contrairement à Bourdieu, il considère qu'il s'agit d'un bien public dans la mesure où il ne peut être approprié par un individu et qu'il bénéficiera à l'ensemble des individus (caractère intangible, indivisible et inaliénable), contrairement au capital physique et au capital humain.¹⁰ Il sera généré par les individus mais de manière non intentionnelle.

La plus large diffusion de ce concept peut être rapportée à Robert D. Putnam qui va donner un essor à la notion de capital social une première fois en 1995, puis une seconde fois en 2000 avec sa publication « Bowling alone » et en faire un nouveau champ de recherche. Pour Putnam, les caractéristiques de l'organisation sociale, comme les réseaux, les normes de réciprocité et la confiance sociale qui en résulte, constituent du capital social. L'importance du capital social réside dans les raisons suivantes¹¹. Ce capital permet premièrement aux citoyens de régler des problèmes collectifs plus facilement. Deuxièmement, la confiance qui résulte des interactions sociales permet de diminuer les coûts du business et des transactions sociales du fait de la plus grande coopération et coordination. Troisièmement, le capital social développe des traits de caractère qui sont bénéfiques pour le reste de la société (plus d'empathie, de tolérance...). Enfin, il sert également de canal pour le flux d'information utile qui permet d'atteindre des buts plus facilement et opère aussi à travers des processus psychologiques et biologiques pour améliorer la vie des individus. En conclusion, selon PUTNAM (2001), « *l'idée centrale du capital social est que les réseaux et les normes de réciprocité qui y sont associées ont une certaine valeur* », de la valeur pour les individus appartenant aux réseaux mais également pour l'ensemble de la communauté profitant de ses effets externes. Cette valeur créée se traduit en amélioration économique, politique et sociale.

Les grandes institutions comme l'OCDE et la Banque mondiale se sont également intéressées à cette nouvelle notion de capital social. La définition que

⁹ Voir BOUCHARD L. et al. (2002), *op.cit.*

¹⁰ Voir VEENSTRA G. (2001), « Capital social et santé », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

¹¹ Voir extrait de « Bowling alone : The collapse and revival of America Community » repris dans http://www.infed.org/biblio/social_capital.htm

donne l'OCDE au capital social est directement inspirée de celle de Putnam : « *Le capital social, qui couvre les différents aspects de la vie sociale - réseaux, normes et relations - est ce qui permet aux gens d'agir ensemble, de créer des synergies et de forger des partenariats* »¹². La dimension centrale est celle de la confiance envers autrui et envers les institutions. Si la conception de l'OCDE est relativement proche de celle de Putnam, celle de la Banque mondiale¹³ est plus large : le capital social se réfère aux institutions, relations et normes qui forment la qualité et la quantité des interactions sociales d'une société. Le capital social n'en est pas juste la somme, c'est la « glu » qui les tient ensemble. Pour FRANCIS (2002), la définition de la Banque mondiale est large parce qu'elle fait appel à deux dimensions : le champ du capital social (micro, meso et macro) et à ses formes (structurel et cognitif). Comme Putnam, la Banque mondiale considère que les réseaux sociaux permettent d'augmenter la productivité grâce à la diminution des coûts due à une coopération et une coordination plus faciles. Cependant, elle précise que le capital social peut également induire des effets pervers lorsque des groupes sont isolés ou encore lorsqu'un groupe agit contre l'intérêt collectif (exemple du cartel de la drogue). Si les effets néfastes du capital social ont également fait l'objet de remarques de la part de Coleman ou de Putnam, ils ont été clairement mis en évidence par la Banque mondiale qui va en identifier les différentes sources (voir plus loin).

Ainsi la vision du capital social proposée par les théoriciens américains peut globalement être résumée comme un stock de richesses détenu par la communauté et uniquement formé par l'ensemble des réseaux et normes partagées entre les individus. Or pour Dominique MEDA (2002), « *Pourquoi ne pourrait-on pas développer une approche plus " patrimoniale ", en prenant l'expression de capital social à la lettre c'est-à-dire le stock de " richesses " détenu par une société, constitué tout à la fois des " actifs " individuels, matériels et immatériels, de l'intensité des relations nouées entre ces membres et des capacités, productions, actifs...du collectif formé par ceux-ci. Autrement dit, ce capital social serait également constitué de l'état de santé global d'une société (le niveau de soins qu'elle peut dispenser à ses membres), du degré de liberté de ses membres, de l'état des inégalités, du stock global d'éducation, des productions culturelles et artistiques, du capital écologique....* ». Selon l'auteur, cette prise en compte plus large du concept de capital social permettrait d'une part d'envisager la société comme un « tout » disposant également d'un bien propre et d'autre part de rejoindre les réflexions menées dans le cadre du développement humain et du développement durable, théories au sein desquelles la globalité des sociétés est maître mot.

b) Les sources et formes du capital social

Les sources du capital social sont multiples. Elles sont liées à la participation politique et associative active, à la sociabilité informelle entre amis ou encore à la sphère familiale. Selon WOOLCOCK (2001), on doit privilégier les sources du

¹² Voir MEDA D. (2002), *Quelques réflexions sur la notion de capital social*, Place publique, <http://www.place-publique.fr/esp/richeesse/>

¹³ BANQUE MONDIALE, *Social Capital*, <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/>

capital social si l'on veut le définir, et non ses conséquences. De ce fait on enlève de la définition la confiance qui en est un résultat.

La Banque mondiale a identifié les sources suivantes¹⁴ :

- Les familles : il s'agit de la première entité où se forme le capital social, du premier lieu où se tissent les relations. Les parents transmettent à leurs enfants des modèles de comportements relationnels internes et externes. Ce sont également eux qui inculqueront le sentiment de confiance. Par ailleurs, la dynamique familiale encourage la réciprocité et les échanges et le support matériel et immatériel reçu par les membres de la famille encourage la volonté de le transmettre aux autres. De plus, le capital social familial va exercer un impact positif sur le capital humain de l'enfant. Parfois, au contraire, les liens créés dans la sphère familiale l'isolent du reste de la communauté, soit dans le but de le protéger d'un monde extérieur menaçant (cas des ghettos par exemple) mais effaçant par là toute possibilité d'y remédier par la coopération entre les différentes familles, soit dans le but de garder les fruits d'une activité économique en main (exemple de la mafia).
- Les communautés : la qualité, la quantité et la persistance des interactions sociales entre voisins, amis ou membres de groupes ou d'associations génèrent du capital social. Ces relations sociales constituent un filet de sécurité informel utile, particulièrement important pour les pauvres qui doivent compenser le manque ou l'absence de capital humain et/ou physique. La confiance entre les membres d'une communauté peut réduire les problèmes de violence, augmenter les opportunités d'emplois par le biais des réseaux informels, améliorer l'accès à la santé ou à l'éducation. Néanmoins, certaines communautés formées sur base de capital social fort peuvent exclure les nouveaux entrants, exercer des pressions sur les individus ou encore être nuisibles les unes envers les autres (cas par exemple des communautés ethniques) ou envers la société.
- Les entreprises : le bon fonctionnement d'une entreprise nécessite un minimum de coordination, de coopération, de confiance, de but commun. C'est dans ce cadre qu'elle est source de capital social. Ce capital social permet à la firme de diminuer les coûts de transaction, de gagner de l'efficacité en temps et en information. Le capital social se crée à plusieurs niveaux : à l'intérieur de la firme, entre les firmes, entre les secteurs et à l'intérieur de la société (où se crée l'environnement qui sera favorable ou pas au développement du secteur privé). Néanmoins, des effets nuisibles à la société peuvent en résulter : les exemples les plus probants sont ceux de la corruption, du népotisme ou de la constitution de cartels.

¹⁴ Voir le site de la Banque mondiale, *op.cit.*

- La société civile : elle se compose de groupes et organisations, formels et informels, qui agissent indépendamment de l'état et du marché pour promouvoir des intérêts divers. La construction de ces groupes engendre nécessairement du capital social puisque la confiance et la volonté de coopérer sont des éléments essentiels, à la fois au sein des groupes et entre les groupes. La société civile permet donc d'atteindre des buts communs, de donner une assurance sociale informelle et d'engendrer le développement économique lorsque l'état est faible. Elle peut également être source d'effets pervers si un membre du groupe perd son autonomie par le fait même d'appartenir à ce groupe ou d'effets négatifs si le groupe poursuit des intérêts qui sont néfastes pour l'ensemble de la société.
- Le secteur public : l'état et ses institutions jouent un rôle central pour le bon fonctionnement et le bien-être de toute société. A nouveau, le capital social se crée à plusieurs niveaux : à l'intérieur de la bureaucratie (entre les employés), à l'intérieur des structures mêmes du secteur public et entre le secteur public et les citoyens. Le capital social engendré entre ces différentes entités est source d'efficience pour le secteur public et donc de bon fonctionnement pour l'ensemble de la société. Par contre, la forte concentration de capital social au main de certains bureaucrates ou politiciens peut à l'opposé nuire à l'efficience du système.
- L'ethnicité : toute relation ethnique constitue un capital social puisqu'il s'agit de partager des valeurs communes. L'ethnicité est une construction sociale qui influence la manière de croire et de se comporter. Ce capital social peut engendrer le développement de micro-entreprises ethniques ou encore faciliter l'immigration de nouveaux venus. Néanmoins, il peut être à la base de conflits raciaux lorsqu'il existe plusieurs groupes ethniques n'entretenant aucune relation sociale.
- Le genre : le genre est également une construction sociale qui place la signification au niveau de l'identité sexuelle. Il semblerait que les réseaux d'hommes soient plus formels car souvent reliés à l'emploi par rapport aux réseaux féminins souvent plus informels. Cette construction sociale peut également être nuisible lorsque le capital social qu'elle engendre se traduira par l'exclusion de l'autre sexe.

En identifiant les sources du capital social, la Banque mondiale a également mis en évidence les effets bénéfiques qu'il pouvait engendrer sur le développement économique, humain et social. Ce point sera développé dans la section suivante. Par ailleurs, comme énoncé précédemment, elle en a également dégagé les effets néfastes.

GLAESER (2001) a également analysé les sources du capital social en partant d'une approche individuelle : c'est l'accumulation du capital social au niveau individuel qui va engendrer du capital social pour la collectivité. Il importe donc d'analyser la formation de ce capital au niveau individuel pour en comprendre les facteurs déterminants. C'est dans le cadre de cette réflexion que Glaeser va

construire un modèle théorique de formation du capital social¹⁵. Il trouve à l'aide de son modèle que :

- plus les individus sont susceptibles de se déplacer, moins ils investiront dans du capital social. En déménageant, les individus perdront en effet l'investissement consenti jusque là ;
- l'acquisition foncière favorise l'investissement en capital social puisque les individus établis durablement dans une communauté auront un incitant à s'y investir et généreront par là du capital social ;
- l'investissement en capital social augmente en début de vie et décroît lorsque les individus sont à un âge avancé, les bénéfices de cet investissement devenant trop faibles par rapport aux coûts;
- les individus travaillant dans des emplois à vocation sociale investissent plus dans le capital social. Donc si le milieu professionnel constitue une source de capital social, cela est d'autant plus vrai si ce milieu relève du social ;
- il existe un lien très fort entre capital social et capital humain. Pour l'auteur, ce lien peut être interprété de la manière suivante : l'apprentissage scolaire engendre une assimilation des compétences sociales puisqu'on y apprend à se comporter en communauté (la classe), à coopérer avec ses camarades ou encore à se comporter face une personne représentant l'autorité (le professeur en l'occurrence). Le milieu scolaire constitue donc une source de capital social ;
- l'hétérogénéité ethnique et linguistique est négativement corrélée avec l'accumulation du capital social. Deux explications sont fournies : les individus auront moins tendance à rejoindre une organisation s'il font face à de la discrimination ; ou encore la coordination nécessaire pour l'accumulation du capital social est rendue plus difficile du fait des différences. L'auteur souligne que cela « *insinue de manière troublante que les communautés homogènes peuvent présenter des avantages* ». Cette affirmation est également discutée par la Banque mondiale. Notons que d'autres études ont montré que la diversité est source de capital social. Au contraire, plus la société est composée de migrants ou encore plus la distance culturelle est grande, plus la participation et la confiance sont importantes¹⁶.

Suite à cette construction théorique d'accumulation du capital social au niveau individuel, Glaeser va insister sur le rôle joué par l'état et plus spécifiquement en matière de politique d'éducation et de politique de non discrimination puisque ces deux facteurs semblent avoir un impact déterminant sur l'accumulation du capital social.

¹⁵ Pour ce faire, il va se baser sur le modèle théorique de formation du capital humain.

¹⁶ Voir les études recensées par BEAUVAIS et JENSON (2002), *Social Cohesion : Updating the State of the Research*, CPRN Discussion Paper N°22, May 2002.

Le rôle des institutions publiques comme source de capital social est largement discutée dans la littérature consacrée au capital social. COTE (2001) écrit à ce sujet que si l'état peut effectivement constituer une source de capital social notamment en permettant de palier les effets négatifs des forces de marché et en créant un contexte favorable au développement durable du capital social et à son accès à tous, son intervention excessive peut également défavoriser l'investissement en capital social « *en supprimant (sans le vouloir) les obligations et les liens inhérents à l'initiative privée ou au bénévolat, ou entraîner un appauvrissement de la confiance et de l'engagement* ». En fait, la pluralité des sources du capital social implique qu'aucune entité ne peut être responsable à elle seule de l'accumulation de ce capital social. Il s'agit à l'opposé d'une responsabilité partagée nécessitant un partenariat entre les diverses parties que sont les marchés, les institutions publiques et la société civile. Ce n'est que dans ce cadre qu'on pourra concilier les préoccupations économiques et sociales dans un but de répartition équitable. Pour WOOLCOCK (2001), il est important de tenir compte du contexte institutionnel afin de comprendre les sources du capital social. La création de réseaux organisés peut prendre place dans le cadre d'un vide institutionnel afin de pallier aux manques engendrés par ce vide ou alors prendre place parce qu'il existe une forte complémentarité avec les institutions publiques. Sur le sujet précis de l'exclusion sociale, l'auteur précise que s'il y a intervention de l'état, elle doit s'accompagner d'un partenariat avec la société civile et donc qu'il faut « *un effort articulé « de haut en bas » et « de bas en haut »* ».

Outre la distinction qui peut être faite entre les différentes sources de capital social, on peut aussi en distinguer les formes. En effet, le capital social est un bien hétérogène : il en existe plusieurs types et chacun de ces types revêt son importance. PUTNAM (2001) illustre ces différentes formes en distinguant d'abord le capital social formel du capital social informel : le premier type relève par exemple d'une organisation nationale ou d'un syndicat dont les structures comprennent un conseil d'administration, un président ; le second type à caractère informel s'illustre par exemple par une réunion de personnes dans un bar tous les jeudis soirs ou encore de manière plus extrême par le signe de tête que l'on peut échanger avec une personne que l'on croise occasionnellement au supermarché. Chacune de ces deux formes de capital social peut engendrer des gains.

Putnam établit ensuite une différence entre les liens externes (bridging, qui font le pont) des liens internes (bonding qui unissent des égaux). Les liens externes issus de relations nouées en dehors du cercle restreint, entre couches sociales sont des liens faibles mais beaucoup plus riches en information ou en opportunités nouvelles. Ils permettent d'évoluer. Ils sont plus utiles que les liens internes qui relient les individus à leurs proches, qui renforcent les identités et groupes homogènes et qui sont donc qualifiés de forts, d'intenses. Ils ont pour objet de se ressourcer ou de se reconforter. MEDA (2002) conclut sur cette différenciation de la manière suivante « *Le capital social qui unit (bonding) agit comme une " colle " sociologique, le capital qui relie (bridging) agit comme un " lubrifiant " sociologique* ».

Enfin, WOOLCOCK (2001) distingue trois types de capital social : le capital social affectif (relations avec les proches) et le capital social relationnel (relation avec des amis plus éloignés, des collègues...) qui sont qualifiés de liens horizontaux et le capital social à nature verticale qui concerne « *le lien entre les différentes couches sociales* ». L'existence de différentes combinaisons de ces trois types de capital fait qu'il existe une multitude de résultats associés au capital social et que le capital social revêt une composante dynamique de sorte que les combinaisons changent avec le temps.

c) Capital social et bien-être

Comme évoqué plus haut, PUTNAM (2001) a mis en évidence le lien étroit qu'entretiennent capital social et bien-être. En se basant sur une analyse économétrique s'appliquant aux différents Etats américains, Putnam trouve en effet que le capital social est un facteur principal de progrès du bien-être au niveau :

- de l'éducation : le développement des enfants est selon lui fortement influencé par le capital social. Ce capital acquis au sein de la famille, de l'école ou de communautés plus larges a énormément d'impact sur leurs choix et opportunités et de ce fait sur leurs comportements et développement. Sur base de régressions multidimensionnelles, Putnam affirme que le lien entre capital social et performance scolaire est beaucoup plus important que celui qui relie la performance sociale aux budgets alloués aux écoles ou au ratio professeurs/élèves. Il est intéressant de constater ici que le capital social est supposé exercer une influence positive sur l'éducation mais que l'inverse semble également vrai d'après l'analyse de ses sources par la Banque mondiale puisque l'école constitue une source de capital social. En fait il s'agit de deux types de capital se complétant. A ce titre, COTE (2001) relève plusieurs résultats montrant : que l'apprentissage scolaire est facilité par l'existence de relations sociales entre parents, élèves et professeurs ou par l'existence d'une communauté solide ; que l'éducation peut engendrer des compétences et valeurs favorables à la coopération et à la participation sociale ; qu'elle peut également avoir un impact positif sur la confiance, la collaboration, l'engagement réciproque et la cohésion sociale ;
- de la santé : le fait d'adhérer à un groupe diminuerait le risque de mourir l'année suivante de moitié et à deux groupes par quatre. BOUCHARD et al. (2002) ont également relevé ce lien à travers l'examen des différentes études consacrées à ce sujet ;
- de la sécurité : les aires publiques à forte densité de capital social sont plus propres, plus agréables et plus sûres. Cette relation est également mise en avant par la Banque mondiale (voir supra). Selon Putnam, les facteurs risques tels que la pauvreté ne sont pas aussi significatifs et aussi forts que la faiblesse du capital social pour expliquer le taux de meurtre ;
- de la prospérité économique : pour l'OCDE (2001b), le capital social influence positivement la croissance économique car plus de coopération

et de confiance engendrent une meilleure productivité, de plus grandes opportunités d'emploi ou de promotion sociale. Les bénéfices sont à la fois individuels et collectifs. On peut également concevoir que le capital social exerce un impact positif sur l'économie par l'intermédiaire de son effet sur le capital humain ou encore sur la santé ou la sécurité. Putnam relève de son côté que les inégalités économiques sont plus faibles dans les états où le capital social est élevé. De plus, il permet de compenser certains désavantages socio-économiques. Cette vision est également partagée par la Banque mondiale (voir supra) ;

- d'une manière plus générale du bonheur : il semblerait que le bonheur croisse avec le capital social. Putnam trouve ce résultat sur base de quatre questions posées aux individus sur l'évaluation de leur propre bonheur.

D'une manière générale, l'augmentation de bien-être provient du fait que les relations fréquentes engendrent un consensus sur les normes, une amélioration de la coordination, de la coopération et de l'information et en conséquence une augmentation de la confiance mutuelle. La relation entre bien-être et capital social a aussi été démontrée par OSBERG et SHARPE (2000) ou encore par l'OCDE (2001b), pour qui le capital social exerce un impact positif sur la qualité de vie, tels que l'amélioration de la santé, l'accroissement du bonheur, la diminution de la délinquance, le bien-être des enfants. De même, en reprenant les résultats de plusieurs études microéconomiques (basées sur des ménages et sur des communautés), WOOLCOCK (2001) trouve que l'élément commun est que les « *les gens les mieux branchés sont plus susceptibles d'être logés, en santé, au travail et heureux. Plus spécifiquement, ils ont plus de chances d'obtenir des promotions rapides, de recevoir de meilleurs salaires, d'obtenir une évaluation favorable de leurs pairs, d'être plus assidus au travail, de vivre plus longtemps et d'être plus efficace dans l'exécution des tâches qu'on leur confie* ».

Pour finir et mettre un bémol à l'ensemble de ces résultats, WILLMS (2001) éclaire sur la difficulté de mesurer l'impact du capital social sur les aboutissements sociaux.

d) Conclusion

Le capital social est donc un capital inhérent aux relations sociales que nouent les individus entre eux. « *En règle générale, on définit le capital social comme un ensemble de réseaux, de normes et de valeurs qui contribuent à aider les divers acteurs et institutions à atteindre des objectifs communs. Quant à la confiance, on la considère comme un aboutissement* »¹⁷. Cependant, il n'existe pas de réel consensus. A titre d'exemple, FRANCIS (2002) observe que le capital social :

- contient des éléments cognitifs (normes, valeurs...) et/ou structurels (organisations, réseaux...);

¹⁷ Voir : COTE S. (2001), « La contribution des capacités humaines et sociales », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

- peut être considéré comme une propriété individuelle ou une propriété collective ;
- peut se rapporter à des niveaux micro, méso, macro (la dernière approche étant la moins développée)
- peut être relatif à des relations horizontales ou verticales ou encore « bridging », « bonding » ou « linking » ;
- peut être de type formel ou informel.

Relativement au deuxième élément, on observe en effet que pour certains auteurs, le capital social constitue une propriété collective et non individuelle car il ne peut être appropriable puisque résultant des relations que nouent les individus entre eux (voir NOLL, 2002). Pour d'autres, le capital social est en partie un bien public et en partie un bien privé parce qu'il procure des bénéfices à la fois au niveau individuel et au niveau collectif (voir COTE, 2001).

Le fait qu'il existe plusieurs niveaux d'analyse du capital social comme le relève Francis provient de sa nature multidimensionnelle, et donc de la multiplicité de ses sources. En partant du niveau micro et en évoluant vers le niveau macro, ces sources peuvent être : la famille, les écoles, les communautés locales ou les communautés formées sur base du sexe, de l'ethnie..., les entreprises, les institutions publiques, nationales ou supranationales.

On pourrait encore ajouter à la liste de Francis que le capital social est parfois cause, parfois conséquence. C'est par exemple le cas de sa relation avec le capital humain dont le sens de la relation est soit indéterminé, soit double. Pour PONTHEUX (2004), la multiplicité des définitions du capital social relève justement du sens et de la façon dont sont combinés les composants de ce capital.

En analysant la littérature relative à l'impact du capital social sur les développements économique, humain et social, on observe que ses effets sont largement positifs. La Banque mondiale a néanmoins bien mis en évidence dans l'analyse de ses sources que des effets néfastes ou pervers pouvaient résulter de ce capital social. Souvent, c'est l'absence de lien vertical qui engendrera ces effets négatifs.

L'analyse des sources du capital social et de son impact a mis également en évidence le fait qu'il est l'affaire de chacun mais que l'Etat joue un rôle primordial non seulement en tant que source mais également en tant que médiateur ou stimulant à l'investissement.

Enfin on conclura avec SCHULLER (2001) pour qui malgré l'inexistence d'une définition commune du capital social et de la problématique de son évaluation, il existe au moins quatre raisons de ne pas rejeter cette notion, voire de pousser son exploration :

- Elle exige une vision plus large que les concepts économiques utilisés jusqu'ici et qui ne peuvent être dissociés des contextes de relations

- sociales dans lesquels ils s'insèrent. Le capital social permet ainsi de compléter les instruments existants d'analyse des politiques.
- Le concept introduit celui de la cohésion sociale. En effet, l'augmentation du capital humain ne garantit pas la cohésion sociale si cette augmentation s'assortit d'une répartition inégale. L'analyse des relations sociales permet de mettre cette dynamique en évidence.
 - Le concept de capital social implique une perspective à plus long terme car il nécessite un processus lent. La reconnaissance de valeurs communes, la confiance... ne sont pas des phénomènes qui arrivent subitement.
 - Il introduit une dimension morale : « c'est la qualité des relations de chacune des unités sociales qui détermine le caractère durable ».

2.2. Cohésion sociale

a) Définition(s) de la cohésion sociale

Intimement liée au concept de capital social, la cohésion sociale est un des objectifs politiques les plus mis en avant ces dernières années au sein de l'Europe¹⁸. A titre d'illustration, le Conseil Européen de Lisbonne a défini en mars 2000 le nouvel objectif stratégique pour l'Union dans les termes suivants : « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et **d'une plus grande cohésion sociale*** »¹⁹.

Tout comme la notion de capital social, il n'existe pas de réel consensus sur sa définition²⁰. Pour le Conseil de l'Europe²¹, la cohésion sociale se définit comme « *la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques.* » Pour SANDERSON (2000), la cohésion sociale est « *l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu* ».

¹⁸ Pour Jane JENSON (1998), l'engouement pour ce concept relève du fait qu'il permet de mettre en relation la restructuration économique, le changement social et l'intervention politique.

¹⁹ CONSEIL EUROPEEN DE LISBONNE (2000), *Conclusion de la Présidence*, 23 et 24 mars 2000

²⁰ Voir JEANNOTTE M.S. (2000), *Social Cohesion around the World : an International Comparison of Definitions and Issues*, Strategic Research and Analysis (SRA), Strategic Planning and Policy Coordination, Department of Canadian Heritage, December 2000 ou JENSON J. (1998), *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, Etude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

²¹ Voir COMITE EUROPEEN POUR LA COHESION SOCIALE (2004), *Stratégie de cohésion sociale révisée*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 27 avril 2004

Judith Maxwell²² la définit de son côté comme construite sur « les valeurs partagées et un discours commun, la réduction des écarts de richesses et de revenus. De façon plus générale, les gens doivent avoir l'impression qu'ils participent à une entreprise commune, qu'ils ont les mêmes défis à relever et qu'ils font partie de la même collectivité ».

Enfin, selon RITZEN (2000), la définition de Maxwell est essentiellement communautaire. Or l'Etat joue un rôle important dans la gérance des conflits et la défense des intérêts de la collectivité. Pour lui, « La cohésion sociale est un état de choses où un groupe de personnes (délimité par une région géographique, comme un pays) manifestent une aptitude à la collaboration suscitant un climat de changement qui, à long terme, profite à tous ».

JEANNOTTE (2000) va à l'égard de cette diversité de définitions réaliser un exercice intéressant, celui de comparer les définitions que lui ont donné le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et l'OCDE. Le premier résultat qu'elle qualifie de surprenant est que « *none of the three has an explicit or even widely accepted working definition of the term "social cohesion"* ». Surprenant dans la mesure où le concept de cohésion sociale est utilisé largement dans la recherche et dans les interventions politiques.

Par l'intermédiaire du tableau récapitulatif ci-dessous, l'auteur s'attache ensuite à comparer les éléments supposés constitutifs d'une société cohésive.

²² Tirée de JENSON (1998), *op.cit.*

Tableau n°2 : Comparaison des éléments constitutifs de la cohésion sociale

Table 1 - Major Elements of Organization's Stated or Implied Definition of Social Cohesion			
Element	European Union	OECD	Council of Europe
Democratic / political cohesion			
Freedom of expression			*
Free flow of information			*
Access to information			*
Protection of human rights	*		*
Application of the rule of law			*
Political link between citizen and state	*		*
Active participation in society	*		*
Economic well-being			
Stable and secure society		*	*
Secure access to material well-being	*	*	*
Regulation to correct market failure	*		
Social well-being			
Universal system of social protection	*		*
Access to housing, health care and education		*	*
Freedom from crime and corruption			*
Social links to community			*
Systems of social dialogue	*		
Cultural cohesion			
Positive attitude to cultural diversity			*
Strengthened sense of European identity	*		*

Source : JEANNOTTE (2000)

Jeannotte constate ainsi que ces éléments divergent d'une organisation à une autre, le seul élément commun aux trois organisations étant l'accès sûr au bien-être matériel. Plusieurs facteurs sont par contre communs au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne. Ces derniers sont : la protection des droits humains, l'existence d'un lien politique entre l'Etat et le citoyen, la participation active à la société, le système universel de protection sociale et le sentiment d'identité européenne.

En fait, parmi les trois définitions, c'est l'OCDE qui en a la définition la plus restreinte en limitant le concept aux aspects économiques et matériels tandis que celle du Conseil de l'Europe est la plus vaste. La cohésion y a été scindée en trois éléments : cohésion démocratique, cohésion sociale et cohésion

culturelle²³. Pour l'auteur, le Conseil de l'Europe met l'accent sur le renforcement de la citoyenneté démocratique, l'Union européenne sur la promotion de la solidarité et l'OCDE sur le droit au bien-être matériel.

Le second tableau²⁴ proposé par Jeannotte résume les éléments supposés renforcer la cohésion sociale au sein d'une société. L'auteur fait remarquer que la liste de ces facteurs est relativement restreinte en comparaison avec celle des éléments constitutifs (voir tableau précédent) ou des éléments menaçant (voir infra) et qu'à nouveau, il ne semble exister aucun consensus quant à ces facteurs. Ce tableau ne permet donc pas de tirer de conclusion générale quant aux éléments favorisant la cohésion sociale.

Dans le troisième tableau proposé, ce sont les facteurs susceptibles de menacer la cohésion sociale qui sont recensés par l'auteur. Si la littérature était relativement absente en ce qui concerne les éléments la favorisant, elle est nettement plus abondante dans ce dernier cas. Il s'agit en effet d'une des grandes faiblesses de la définition de la cohésion sociale, à savoir de reposer souvent sur l'énumération des éléments qui la menace : l'insécurité d'emploi, la criminalité, la pauvreté et l'exclusion. De manière plus générale les problèmes sociaux sont autant de facteurs susceptibles d'ébranler la cohésion au sein de la société.

²³ Dans sa stratégie de cohésion sociale révisée de 2004, le Conseil de l'Europe entend effectivement bâtir la cohésion sociale sur le fondement des droits de l'homme, ceux-ci permettant de mettre tous les individus sur un pied d'égalité. Il faut également les assortir de politiques sociales adéquates assurant que chacun y ait en pratique accès.

²⁴ Voir annexe n°1.

Tableau n°3 : Comparaison des facteurs susceptibles de menacer la cohésion sociale

Table 3 - Organization's View of Major Threats to Social Cohesion			
Threat	European Union	OECD	Council of Europe
Political			
Lack of a sense of European citizenship	•		
Political disenchantment		•	
The "rights deficit"	•		•
Economic			
Unemployment	•	•	•
Poverty and income inequality	•	•	•
Rural deprivation / regional disparities	•		
Urban distress	•		
Social			
Deterioration of the environment and quality of life	•		
Social exclusion	•	•	•
Retreat from intervention by state			•
Exclusion from the Information Society	•	•	•
Cultural			
Cultural diversity and demographic change		•	
Changing values regarding work and society		•	
Influence of American culture			•
Shift from "culture of collective security" to "culture of individual opportunity"			•

Source : JEANNOTTE (2000)

Il s'agit du tableau pour lequel on observe le plus d'éléments communs aux trois organisations. Ainsi, le chômage, la pauvreté et l'inégalité dans la distribution des revenus, l'exclusion sociale et la fracture numérique sont considérés par les trois organisations comme des menaces pour la cohésion sociale. Comme le fait remarquer Jeannotte, ce sont les aspects politiques et culturels qui divergent le plus.

Pour finir, l'auteur conclut son analyse en remarquant les points suivants :

- La définition de la cohésion sociale a, au sein des trois organisations, évolué d'un concept essentiellement économique et matériel à un concept beaucoup plus large englobant le bien-être social ainsi que la cohésion culturelle et démocratique. Sur les trois organisations, c'est l'Union européenne qui a montré le plus de changement en incluant la protection des droits, une participation active à la société (y compris sur le plan économique) et un plus grand sentiment de citoyenneté. L'OCDE qui est restée la plus conservatrice dans sa définition de la cohésion sociale

considérant les politiques sociales de santé, de logement et d'éducation comme des garants d'une économie saine plutôt que d'une société cohésive.

- Les définitions présentent en général un point négatif. Le lien de cause à effet ne semble pas toujours clair : ainsi la protection des droits humains est-elle un résultat d'une société cohésive ou l'engendre-t-elle ? Cette question est l'objet du titre suivant.
- Pour chacune des trois organisations, la cohésion sociale implique les niveaux politique, économique, social et culturel même si les organisations ne mettent pas l'accent sur le même niveau.
- Enfin ces divergences dans les définitions s'expliquent par l'histoire des organisations elles-mêmes : l'OCDE a pour mandat principal la croissance économique durable et l'emploi ; l'Union européenne a dû faire face à une intégration de ses différents Etats membres et a ainsi mis l'accent sur l'inclusion et les droits sociaux favorisant la citoyenneté européenne ; le Conseil de l'Europe a pour principales priorités les droits humains et les libertés fondamentales.

Dans le même ordre d'idées, JENSON (1998) va mettre en lumière cinq dimensions de la cohésion sociale en se basant sur la comparaison de quatre textes sources²⁵.

Tableau n°4 : Dimensions de la cohésion sociale

Encadré 4	
Les dimensions de la cohésion sociale	
appartenance	isolement
insertion	exclusion
participation	passivité
reconnaissance	rejet
légitimité	illégitimité

Source : JENSON (1998), p.17

La première dimension qui ressort dans chacun des textes est celle du sentiment d'appartenance. Il s'agit de définir la cohésion sociale en termes de valeurs et d'identités collectives. Inversement l'isolement constitue une menace pour la cohésion. La seconde dimension également mise en évidence dans chacun des quatre textes est le lien qu'entretiennent la cohésion sociale et les institutions économiques, et plus particulièrement le marché. Cette dimension est celle de l'insertion (et donc à son opposé, l'exclusion). Une société cohésive est en effet une société où l'égalité des chances est reconnue et où l'exclusion est limitée.

²⁵ Le Sous-comité fédéral de recherche sur la cohésion sociale du gouvernement canadien ; le groupe d'études du Commissariat général du Plan du gouvernement français ; l'OCDE ; le Club de Rome (association internationale).

Décrite directement dans deux des textes et de manière indirecte dans l'un d'entre eux, la participation aux affaires publiques, dans les partenariats et dans le tiers-secteur semble constituer la troisième dimension de la cohésion sociale. La quatrième dimension relevée par Jenson dans le rapport du Club de Rome et du Plan français est celle de la reconnaissance des différences : toute société est nécessairement pluraliste et « le pluralisme est un bien, tandis que la tolérance du pluralisme est un but ». Ainsi le rôle des institutions est de favoriser cette reconnaissance pour éviter son opposé, le rejet constituant une menace pour la cohésion sociale. Enfin, cette reconnaissance des différences implique une dernière dimension, celle de la légitimité. Sans légitimité des institutions publiques ou privées qui assurent la médiation, la reconnaissance est menacée et par là même, la cohésion sociale.

b) La cohésion sociale : cause ou conséquence ?

Comme l'évoque JEANNOTTE (2000) dans sa conclusion, la cohésion sociale est parfois perçue comme une conséquence des différentes conditions économiques, sociales et politiques, parfois comme une cause de ces dernières. BEAUVAIS et JENSON (2002) ont relevé cette distinction en présentant chacune des deux approches séparément.

La cohésion sociale, une conséquence

Quand la cohésion sociale est traitée comme une variable dépendante, c'est-à-dire la conséquence d'un ensemble de conditions, la littérature identifie en général ce qui la menace.

Une des premières menaces identifiées est celle de la globalisation de l'économie et de la croissance des nouvelles technologies. En ce qui concerne les nouvelles technologies, si certains les considèrent comme un nouveau moyen de communication et donc une source de capital social, pour d'autres elles ne permettent aucunement de construire des liens entre les individus ou de promouvoir les interactions face-à-face. La globalisation de son côté est considérée par certains auteurs²⁶ comme néfaste à la cohésion sociale : les pressions internes et externes qu'elle engendre obligent les gouvernements à laisser de côté des éléments constitutifs de la cohésion sociale tels que la protection sociale, l'intégration économique ou la promotion de la culture.

Un second groupe d'études a mis en avant la diversité comme facteur pouvant menacer la cohésion sociale (Conseil de l'Europe, Unesco, gouvernements australien ou canadien). Mais dans ce cas, il s'agit d'un facteur pouvant avoir des effets négatifs mais également positifs dans la mesure où la diversité est également une force. Dans ce cas, c'est la dimension de reconnaissance mise en évidence par JENSON (1998) qui doit être privilégiée : le pluralisme de la société au niveau des cultures, des religions, des langues... peut enrichir les individus si il y a acceptation de ces différences.

²⁶ Les auteurs cités par BEAUVAIS et al. (2002) sont par exemple Denise Helly, Deborah Mitchell ou encore Mike Burke.

Enfin, la communauté et les réseaux sociaux qu'elle suppose constituent aussi des facteurs de cohésion sociale. Dans ce cas-ci, nous en revenons à supposer que le capital social est un élément constitutif de la cohésion sociale.

La cohésion sociale, une cause

L'analyse de la cohésion comme une variable indépendante donne une vision de la cohésion sur ce qu'elle fait, sur ses impacts positifs en matière d'économie, de bien-être, de santé et de participation et non plus sur ce qui la menace. Dans la plupart des études la considérant comme variable indépendante, le capital social est considéré comme étant l'un de ses éléments constitutifs (sauf dans les études relatives à la santé).

Ainsi certains auteurs se sont penchés sur la relation entre cohésion sociale et performances économiques. C'est par exemple le cas de la Banque mondiale. Dans la plupart de ces études, la cohésion sociale est apparentée au capital social. La cohésion sociale a un impact positif sur l'économie car elle diminue les coûts de transaction, engendre un climat d'investissement attractif ou encore augmente la productivité du fait de la meilleure satisfaction des employés.

Une littérature plus récente s'est attachée à mesurer l'impact de la cohésion sociale (à nouveau exprimée en terme de capital social) sur le bien-être. Il permet par exemple de réduire les effets négatifs de la pauvreté sur le bien-être des enfants.

Beauvais et Jenson évoquent également les études analysant le lien entre capital social et participation sociale, largement évoquée dans la partie relative au capital social.

Finalement l'impact de la cohésion sociale sur la santé diffère des analyses précédentes dans la mesure où la cohésion sociale est appréhendée non seulement en terme de participation (et donc de capital social) mais également en termes distributionnels (distribution du revenu). Ainsi de moindres inégalités de revenus semblent avoir un impact positif sur la santé, de même que de meilleures conditions de travail ou le fait d'avoir un emploi.²⁷

Conclusion

BEAUVAIS et JENSON (2002) concluent en notant que la nouvelle tendance est de considérer que le lien est bidirectionnel. C'est par exemple l'avis de l'OCDE ou encore de Putnam. De même, COTE (2001) classe la cohésion sociale comme une catégorie intermédiaire en même temps « *facteur de bien-être et le résultat de capacités sociales et humaines* ». S'il n'existe pas encore de consensus sur le sens de la causalité et donc de théorie robuste, Beauvais et Jenson précise néanmoins que l'ensemble des études réalisées sur le sujet ont permis au moins de mettre en évidence qu'il existe une connexion entre le social et l'économique et qu'il n'est alors « *not sufficient to work on « fixing the economy » alone* ».

²⁷ BOUCHARD et al. (2002) fournissent à cet égard une revue de la littérature en matière de capital social/cohésion sociale et de santé.

c) Les acteurs de la cohésion sociale

Tout comme le capital social, la cohésion sociale relève de la responsabilité de chacun. Du concept de « welfare state », on est passé à celui de « welfare society »²⁸ : d'un Etat providence responsable du bien-être de la société et des entreprises uniquement responsables du développement économique, nous sommes passés à une société où chacun, y compris le citoyen, a un rôle à jouer. En effet, la garantie des droits ne suffit pas à engendrer de la cohésion sociale. Il faut que ces droits soient assortis d'un sentiment de responsabilité partagée des droits et du bien-être de tous.

Le Comité européen pour la Cohésion Sociale (2004) éclaire sur le rôle joué par chacun des acteurs.

Rôle de l'Etat

Trois rôles peuvent être dévolus à l'Etat. Tout d'abord, il s'agit de l'institution qui permet de faire respecter les droits de l'homme et la démocratie participative. Ensuite, par l'intermédiaire des mécanismes de redistribution de l'impôt et par celui de la sécurité sociale, l'Etat peut assurer une certaine équité dans la distribution des richesses. A cet égard, la sécurité sociale joue, pour le Conseil de l'Europe, un rôle central pour le maintien de la cohésion sociale. Enfin l'Etat constitue un moyen de lutter contre l'exclusion sociale en offrant services et assistance sociaux aux plus démunis. BEAUVAIS et JENSON (2002) mettent également en évidence le rôle joué par l'Etat en tant que médiateur entre l'économie de marché et les développements sociaux. Le CONSEIL DE L'EUROPE (2004) précise qu'il faut donner une attention particulière à certains groupes de citoyens particulièrement vulnérables : les enfants ; les jeunes dans une perspective de développement durable ; les familles en situation précaire (notamment les familles monoparentales) ; les migrants et minorités ethniques ; les personnes handicapées ; les personnes âgées.

Rôle des entreprises

Le développement économique est moteur de cohésion sociale si son objectif est le développement humain durable. Si, au contraire, ce sont uniquement les forces du marché qui guident la croissance économique, il en résultera une augmentation des disparités socio-économiques et en conséquence une moindre cohésion sociale. La relation inverse est également vraie : la cohésion sociale est un moteur de développement économique. Ce dernier nécessite effectivement une population ayant un certain pouvoir d'achat, des individus performants au travail et donc en bonne santé et bien éduqués. Ainsi, les acteurs économiques ont un rôle à jouer en matière de cohésion sociale, que leur but soit dans une perspective de développement durable ou de développement économique. C'est ce qu'on appelle la « *responsabilité sociétale des entreprises* » : il s'agit pour ces dernières de tenir compte de l'impact de leur activité sur le reste de la société, sur le développement humain durable de la société.

²⁸ Expression tirée du COMITE EUROPEEN POUR LA COHESION SOCIALE (2004), *op.cit.*

Rôle de la société civile

Les organisations non gouvernementales sont considérées depuis peu comme des partenaires privilégiés de l'Etat en ce qui concerne la lutte contre l'exclusion. Acteurs de terrain, les ONG peuvent donc identifier et répondre aux nouveaux besoins sociaux et ainsi jouer un rôle complémentaire à celui des pouvoirs publics. Plus globalement, les associations sportives, culturelles, sociales... constituent autant des maillons forts de la cohésion sociale.

Rôle de la famille

Comme pour le capital social, c'est la famille qui constitue le premier noyau de cohésion sociale. C'est au sein de cette dernière que les enfants apprennent la vie en société, que les personnes âgées peuvent trouver de l'assistance en cas de dépendance croissante, à laquelle les membres les plus démunis viennent faire appel. Il importe donc de soutenir les familles et d'encourager les responsabilités familiales.

d) Conclusion

Objectif largement plébiscité par les grandes institutions ou organisations européennes, la cohésion sociale reste cependant un concept flou du fait de la grande diversité d'opinions dont il fait l'objet. Néanmoins, relativement aux différentes définitions évoquées dans cette partie et aux décompositions qui en ont été faites, il apparaît que la cohésion sociale résulte en général de l'existence de conditions relatives au bien-être économique, social et politique, soit :

- de l'accès au bien-être matériel ;
- de la diminution des inégalités, de l'égalité des chances et de l'absence d'exclusion sociale ;
- de la participation active des individus à la société ;
- du sentiment d'appartenance ;
- d'un but commun et de valeurs partagées.

La présence de l'ensemble de ces éléments devrait assurer un bien-être économique et social pour tous les individus et par là même une certaine cohésion au sein de la société puisque chacun peut y jouer un rôle et peut y être reconnu. Ces éléments se renforcent mutuellement : la partie consacrée au capital social a effectivement mis en évidence les effets positifs que ce dernier pouvait par exemple exercer sur les situations d'exclusion. Ainsi l'existence de valeurs partagées ou la participation active à la société se répercuteront de manière positive sur la première dimension de la cohésion sociale. De même, l'égalité des chances engendrera une plus grande participation des citoyens à la société.

La présence de ces conditions sera facilitée par une croissance économique stable. Inversement, la croissance économique sera favorisée par l'existence de

ces conditions. Cette partie consacrée à la cohésion sociale a donc pu également mettre en évidence que si le sens de la corrélation entre cohésion sociale et performances économiques n'est pas clair, c'est probablement parce qu'il est bidirectionnel.

Le dernier élément constitutif de la cohésion sociale appelle une précision. En se référant aux deux formes de solidarité définies par Durkheim, on peut identifier :

- des valeurs communes émanant de la ressemblance entre les individus sur les plans ethniques, religieux ou encore linguistiques (solidarité mécanique). Basée sur ce type de solidarité, la cohésion sociale ne pourra être atteinte que dans des sociétés homogènes ;
- des valeurs communes résultant de la coexistence d'individus exerçant des tâches différentes et donc nécessaires à la bonne coopération entre ces derniers afin d'atteindre un but commun (solidarité organique). Dans ce sens, diversité et cohésion sociale ne sont plus des antonymes.

Si la diversité entendue ici par Durkheim est celle relative au monde du travail, pourquoi ne pourrait-on pas l'élargir à la diversité religieuse, ethnique ou culturelle ? Le processus consistant à établir des relations verticales entre réseaux et entités sociales au sein de la société afin d'atteindre un objectif commun ne devrait pas être différent quand il s'agit de la nationalité ou de la culture. De plus, quelque soit la société considérée, l'hétérogénéité culturelle et ethnique est une constante. Il est dès lors nécessaire d'intégrer dans la stratégie de cohésion sociale la reconnaissance de cette diversité (ce qui permet d'engendrer un sentiment d'appartenance à la société dans laquelle on vit puisqu'on y est reconnu) et la mise en place de valeurs communes permettant le respect mutuel.

On peut enfin conclure que la cohésion sociale revêt un aspect multidimensionnel, nécessitant une action intégrée pour les personnes souffrant d'exclusion multiple (économique, sociale, culturelle et/ou politique) et que chaque entité composant la société est responsable, à son niveau, de la cohésion sociale.

2.3. Exclusion sociale

a) Pauvreté et exclusion sociale

Bien qu'on ne puisse évidemment pas parler de richesse sociale quand on parle d'exclusion, il a semblé nécessaire de préciser cette notion dans ce chapitre d'abord parce que le concept de cohésion sociale y fait largement référence, ensuite parce que l'analyse des défis que cette exclusion sociale engendre permettra de préciser ce qu'on entend par richesse sociale.

Exclusion sociale et pauvreté sont deux termes qui bien qu'étant intimement liés ne sont pas synonymes. Pour BERGER-SCHMITT (2000), la notion d'exclusion sociale est apparue pour la première fois en France lors de débats relatifs aux nouvelles formes de pauvreté et a été définie comme la rupture du lien entre l'individu et la société due à l'échec des institutions sociétales à intégrer

l'individu. La pauvreté signifie par contre un manque de ressources à disposition de l'individu ou des ménages. La notion de pauvreté ne tient donc pas compte de la rupture du lien social entre l'individu et la société. La pauvreté serait ainsi une caractéristique de l'individu et l'exclusion sociale une caractéristique de la société et de la relation qu'entretient l'individu avec cette dernière. L'auteur précise que pour l'International Institute of Labour Studies et le PNUD, l'exclusion sociale est à la fois une caractéristique de l'individu et de la société. Pour l'individu, il s'agit d'un bas niveau de bien-être économique et de son incapacité à participer à la société. Au niveau de la société, l'exclusion se réfère à la dégradation de la cohésion sociale causée par la façon dont les institutions régulent et donc contraignent l'accès aux biens, services, activités et ressources généralement associées aux droits des citoyens.

Dans son Rapport conjoint sur l'Inclusion sociale, la DG Emploi et Affaires sociales (2004) précise également cette différence et ce lien entre pauvreté et exclusion sociale :

- *« Pauvreté: une personne est considérée comme vivant dans la pauvreté si son revenu et ses ressources sont insuffisants au point de l'empêcher d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable pour la société dans laquelle il vit. En raison de la pauvreté, cette personne peut se trouver défavorisée de multiples manières: chômage, faible revenu, inconfort du logement, soins de santé inadéquats et obstacles à son accès à l'apprentissage tout au long de la vie, à la culture, au sport et aux loisirs. Elle est souvent marginalisée et exclue de la participation aux activités (économiques, sociales et culturelles) qui sont la norme pour les autres personnes, et son accès aux droits fondamentaux peut être restreint. »*
- *« Exclusion sociale: l'exclusion sociale est un processus par lequel certaines personnes sont repoussées à la périphérie de la société. Elle les empêche de participer pleinement à la vie sociale en raison de leur pauvreté, d'un manque de compétences de base et de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ou d'une discrimination. Ce processus les éloigne des possibilités d'embauche, de revenu et d'éducation ainsi que des activités et des réseaux sociaux et communautaires. Ces personnes ont un accès très restreint au pouvoir et aux organismes de décision et se sentent donc souvent impuissantes et incapables d'influer sur les décisions qui affectent leur vie quotidienne. »*

L'exclusion sociale est donc considérée comme un processus qui découle souvent d'un état de pauvreté, mais également de comportements discriminatoires ou de refus d'accès à certains biens et services. Ainsi, au niveau européen²⁹, l'exclusion sociale se définit en terme de déni des droits des citoyens, des droits civils, politiques et sociaux, que les grandes institutions de la

²⁹ Pour le European Observatory on National Policies to Combat Social Exclusion et the European Poverty 3 Programme.

société devraient garantir. L'exclusion sociale devrait donc être considérée comme le dysfonctionnement d'un ou plusieurs des systèmes suivants :

- le système démocratique et légal qui promeut l'intégration civique ;
- le marché du travail qui promeut l'intégration économique ;
- l'Etat providence qui favorise l'intégration sociale ;
- le système familial et communautaire qui favorise l'intégration interpersonnelle.

Parallèlement, RITZEN (2000) identifie également comme causes principales de l'exclusion sociale : la dimension économique (être privé de ressources exclut les individus par exemple de l'accès à la propriété ou au crédit) ; la dimension sociale (le chômage abaisse le statut social) ; et la dimension politique (certaines catégories d'individus (étrangers, femmes...) se voient refuser l'accès à leurs droits). Il y ajoute une quatrième dimension originale, celle du mode de développement non durable : un développement non durable exclut les générations futures d'un monde durable et viable.

Enfin, NOLL (2002) propose les trois paradigmes de base proposés par Silver sur l'exclusion sociale :

- Le paradigme « Solidarité » : il s'agit de la vision française exposée plus haut, à savoir que l'exclusion sociale consiste en l'absence de liens sociaux entre la société et l'individu due à l'échec des institutions sociétales à intégrer l'individu dans la société.
- Le paradigme « Spécialisation » : c'est la vision anglo-saxonne de l'exclusion sociale. L'exclusion est le résultat de la différenciation et de la spécialisation sociale, de la diversité des individus, des intérêts et des capacités. Elle est causée aussi bien par les changements de la structure sociale que par les comportements individuels.
- Le paradigme « Monopole » : la société est ordonnée hiérarchiquement avec des groupes contrôlant l'accès aux biens et protégeant les ressources des outsiders. L'exclusion sociale est le résultat d'un processus de cloisonnement social, les plus privilégiés protégeant leur monopole.

On peut supposer que l'exclusion sociale consiste en une combinaison de ces trois paradigmes. L'absence ou la faiblesse des liens sociaux entre la société et l'individu peuvent effectivement résulter de la différenciation sociale, de comportements individuels tels que les discriminations ou d'un cloisonnement social. Elle résulte donc également de l'échec des institutions publiques à intégrer l'individu dans la société puisque ces institutions ont un rôle à jouer au niveau des comportements discriminatoires ou de l'accès aux biens et services.

b) Défis en matière d'exclusion sociale

Afin de dégager les différents défis engendrés par l'exclusion sociale, le Rapport conjoint sur l'inclusion sociale (DG Emploi et Affaires sociales, 2004) a dans un

premier temps procédé à l'analyse des Plans d'Action Nationaux inclusion afin de dégager les grandes tendances relatives à l'exclusion sociale. Le paragraphe suivant en fournit un bref aperçu.

L'analyse de ces PAN inclusion fait d'abord apparaître que les risques d'exclusion sociale sont particulièrement importants :

- Au niveau financier : pour les personnes vivant dans un ménage sans emploi, faisant face à une insuffisance des revenus ou au surendettement.
- Au niveau de la santé : pour les personnes souffrant de maladies mentales, abusant d'alcool et/ou de drogues, handicapées ou dépendantes par rapport à des soins de longue durée.
- Au niveau de la nationalité : pour les personnes ayant le statut de demandeur d'asile, de réfugié ou d'immigré.
- Au niveau de l'habitat : les personnes habitant dans une zone défavorisée.

D'une manière plus générale, les trois groupes qui ressortent comme étant les plus menacés par l'exclusion sont : les travailleurs âgés dont les compétences s'érodent, les jeunes de 16 à 25 ans peu qualifiés et les minorités ethniques et les immigrés. L'éducation semble effectivement jouer un rôle majeur en matière d'exclusion et plus précisément trois facteurs : l'analphabétisme chez les élèves mais également chez les adultes ; le retrait prématuré du système scolaire ; l'absence de formation tout au long de la vie.

Relativement à la situation de chômage, les PAN_{incl} mettent en évidence le fait que le groupe des chômeurs n'est pas un groupe homogène et cela est particulièrement vrai pour les chômeurs de longue durée qui cumulent de nombreux facteurs d'exclusion (manque de compétences à plusieurs niveaux, mauvaise santé...). De plus, cette situation personnelle est parfois couplée à une situation économique et sociale difficile comme l'absence d'opportunités d'emploi, le manque de logements...

Enfin, les inégalités sous-nationales ainsi que celles entre hommes et femmes sont importantes et l'accent semble également mis sur la transmission de la pauvreté et de l'exclusion entre les générations.

Sur base de cet examen, huit défis ont été identifiés afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

1. « *Elaborer un marché du travail favorisant l'intégration et promouvoir l'emploi en tant que droit et possibilité de développement pour tous* ». L'emploi est en effet reconnu par tous les PAN comme le moyen privilégié de lutter contre la pauvreté et l'exclusion d'une part parce qu'il fournit une source de revenus et d'autre part car il permet une participation à la société.
2. « *Garantir des revenus et des ressources suffisantes pour vivre de manière digne* ». Pour les personnes à l'emploi, encore faut-il que le revenu qui leur est offert soit suffisamment élevé (fixation d'un salaire

- minimum) et pour celles exclues de l'emploi, il est nécessaire d'avoir un système d'aide sociale (protection sociale).
3. « *Lutter contre les inégalités dans le domaine de l'éducation par la prévention et les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». L'accent est mis ici sur le rôle de l'éducation en tant que facteur préventif ainsi que sur son accès à tous et sur tout le cycle de vie.
 4. « *Préserver la solidarité familiale tout en encourageant l'égalité des sexes et en protégeant les droits et les avantages individuels des membres de la famille et les droits de l'enfant* ». On revient dans ce cadre sur les problématiques des familles monoparentales, sur le cycle de la pauvreté ainsi que sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.
 5. « *Garantir des logements décentes à tous* » : une des formes que peut effectivement revêtir l'exclusion.
 6. « *Garantir l'égalité d'accès à des services de qualité (dans les domaines de la santé, des transports, des soins, des loisirs et en matière sociale, culturelle et juridique)* » : tout comme il est important d'avoir un emploi et que cet emploi soit correctement rémunéré, il est essentiel d'avoir accès à des services, pour autant que ces services soient de bonne qualité. Dans le cas contraire, cela pourrait engendrer de l'exclusion.
 7. « *Améliorer la fourniture des services (publics)* ».
 8. « *Réhabiliter les zones de dénuements multiples* ». L'accent est mis sur la reconstruction du capital social au niveau de la communauté et du partenariat local entre tous les acteurs concernés.

c) Conclusion

L'exclusion sociale consiste en un processus résultant en la rupture du lien social entre l'individu et la société. Ce processus trouve son origine dans des situations de pauvreté, dans des comportements discriminatoires ou dans l'absence d'accès à certains biens et services.

Comme la cohésion sociale, l'exclusion sociale revêt par conséquent un aspect multidimensionnel puisqu'elle peut être relative à des questions économiques (pauvreté) mais également se rapporter à des dimensions sociales telles que la santé ou le logement ou encore culturelles et politiques (discriminations et/ou absence d'accès à certains droits, biens et services).

Dans ce cadre, les institutions publiques ont un rôle essentiel à jouer puisqu'elles peuvent garantir les droits d'accès et veiller à ce que ces droits soient respectés par tous et pour tous.

2.4. Capital - cohésion – exclusion : quel lien ?

Ce chapitre a pu mettre en évidence la variété des définitions pour chacun des trois concepts. Néanmoins, de grandes tendances se dessinent. Ainsi, le capital social se définit de manière générale comme un ensemble de réseaux, de normes et de valeurs qui permettent aux différents acteurs composant la société d'agir ensemble afin d'atteindre un but commun. La cohésion sociale est souvent, de son côté, caractérisée comme une société où le bien-être économique et social est garanti pour tous, ce qui implique : accès au bien-être matériel ; égalité des chances, absence d'inégalités et d'exclusion sociale ; participation active de tous les individus ; sentiment d'appartenance ; partage de but et de valeur communs. Enfin l'exclusion sociale est habituellement décrite comme un processus résultant en la rupture du lien social entre l'individu et la société, cette rupture pouvant trouver sa cause dans la pauvreté, les comportements discriminatoires et/ou l'accès à certains biens, services et droits.

Mis côte à côte, on note que ces notions revêtent toutes les trois une forme multidimensionnelle, qu'il s'agisse de la multiplicité de leurs sources ou de leurs conséquences. Elles nouent par ailleurs une relation étroite avec le bien-être économique et social et cette relation semble être bidirectionnelle. Mais qu'en est-il du ou des liens que tissent ces trois notions entre elles ?

Le lien entre cohésion sociale et capital social peut être envisagé sous son angle « positif » et sous son angle « négatif ». Dans le premier cas, le capital social par les valeurs et normes communes qu'il suppose constitue un élément clé de la cohésion sociale. Par exemple, la première dimension de la cohésion sociale mise en avant par JENSON (1998) est précisément l'existence de « valeurs et identités collectives ». On peut également se référer à BOUCHARD et al. (2002) : en s'appuyant sur la définition que donnent KAWACHI et al.³⁰ de la cohésion sociale, à savoir « *l'étendue de la solidarité et de la connectivité entre les membres d'une société* », les auteurs en déduisent que le capital social représente un sous-ensemble de la cohésion sociale. En effet, cette définition implique l'existence de liens forts sociaux forts et donc l'existence d'un grand stock de capital.

Si maintenant on veut envisager le lien sous son angle « négatif », il faut en revenir aux effets néfastes du capital social. Ainsi, en partant de la définition donnée par Woolcock sur les différents types de liens³¹, COTE (2001) constate que certaines formes de capital social peuvent nuire à la cohésion sociale. En effet, sans liens verticaux entre les différents groupes ou communautés, les liens d'attachement peuvent engendrer des groupes à haut degré de coopération et de confiance interne mais rejetant le reste de la société. La Banque mondiale³² met également en évidence cet aspect complémentaire des liens horizontaux et verticaux. Sans cette complémentarité, il risque d'y avoir poursuite d'intérêts

³⁰ KAWACHI I. et BERCKMAN L. (2000), *Social cohesion, social capital and health*, In : L.F. Berkman & I. Kawachi (Eds.), *Social Epidemiology*, New York, Oxford University Press.

³¹ Voir point c) Sources et formes du capital social ou WOOLCOCK (2001).

³² Voir BANQUE MONDIALE, *op.cit.*

individuels, nuisibles à la communauté. De même, SCHULLER (2001) considère que le « mauvais côté » du capital social peut être nuisible à la cohésion sociale.

De ces réflexions découlent directement le lien entre exclusion sociale et capital social puisque lorsque ce dernier est utilisé à mauvais escient ou lorsqu'il y a inexistance de liens sociaux verticaux, il existe un risque d'exclusion. WOOLCOCK (2001) va pour sa part exprimer ce lien de manière différente : le capital social constitue des ressources sociales uniques pour les personnes qui sont exclues. Ce capital leur permettra d'empêcher cette exclusion. Pour l'auteur, le grand intérêt de la théorie du capital social c'est qu'elle reconnaît aux pauvres la possession d'un actif, ce qui n'est pas le cas des autres théories traitant de « *déficits* ». Cette interprétation paraît étonnante dans la mesure où l'exclusion sociale se définit précisément comme l'absence de liens sociaux et donc de capital social.

Enfin, au sens du Conseil de l'Europe (2004), la cohésion sociale est à la fois un moyen de lutter contre l'exclusion sociale et de la minimiser. Il s'agit à la fois d'un instrument de prévention et de guérison.

Pour conclure sur le lien qu'entretiennent ces trois notions, il semblerait que le concept de cohésion sociale englobe tous les aspects du capital social et de l'exclusion sociale. C'est par exemple l'avis de NOLL (2002) : c'est le concept de cohésion sociale qui est le plus large puisque ce concept inclut souvent deux dimensions d'objectif sociétal englobant les notions de capital social et d'exclusion sociale. Ces deux dimensions sont :

- La diminution des disparités, inégalités, fragmentations et clivages. Le concept d'exclusion sociale est couvert par cette notion.
- L'existence de connections sociales, de liens et d'engagements vers et à l'intérieur de la communauté. Cette dimension inclut celle de capital social.

De même, Woolley³³ définit la cohésion sociale en y incluant trois dimensions se référant également aux concepts d'exclusion sociale et de capital social, à savoir :

- Absence d'exclusion sociale ;
- Interactions et connections basées sur le capital social ;
- Valeurs partagées et communauté d'interprétation basées sur l'identité de groupe.

On a par ailleurs pu noter que ces deux éléments constitutifs de la cohésion sociale se renforcent mutuellement, renforçant par conséquent la cohésion sociale.

³³ Voir BERGER-SCHMITT R. (2000), *Social Cohesion as an Aspect of the Quality of Societies : Concept and Measurement*, EU Reporting Working Paper N°14, Centre for Survey and Research and Methodology, Social Indicators Department, Mannheim

2.5. Conclusion

En partant des définitions relatives aux trois concepts, de leurs sources et donc notamment des acteurs qu'elles impliquent, de leurs effets positifs et négatifs sur les différents domaines de la vie et du lien qu'ils nouent entre eux, il est possible de délimiter les contours de la richesse sociale.

Pour rappel, la richesse sociale a été définie comme la qualité des rapports qu'entretiennent les individus les uns envers les autres et envers la société ainsi que la qualité de leurs conditions économiques. Selon la théorie du capital social, la participation de l'individu à différents niveaux de la société (micro, méso ou macro) et dans les sphères économique, sociale ou publique créera de la valeur, et donc des rapports de qualité, pour l'individu lui-même et pour l'ensemble de la société si les rapports engendrés par la participation sont à la fois horizontaux et verticaux. La théorie de la cohésion sociale avance quant à elle qu'en plus du renforcement des liens sociaux, des liens forts au sein de la société ne pourront être construits qu'en l'absence d'inégalités, de disparités et d'exclusion sociale, ces dernières pouvant être combattues par une participation économique et sociale garantie pour tous de manière équitable et solidaire.

C'est donc au travers de la participation économique et sociale active de tous les individus et de toutes les composantes de la société que la qualité des rapports sociaux et des conditions économiques sera garantie pour autant que la participation soit basée sur des rapports pluridimensionnels d'équité et de solidarité.

Cette définition de la richesse sociale rejoint l'objectif que s'est fixé le Collège de la Commission communautaire française lors de sa session extraordinaire du 20 juillet 2004 : « *Bruxelles doit retrouver un projet de ville, une dynamique positive, à laquelle toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois doivent pouvoir participer et s'identifier. Une telle démarche doit se fonder sur la solidarité et la citoyenneté, viser la mixité culturelle et sociale et valoriser nos atouts de capitale internationale. L'adhésion à un objectif de développement de Bruxelles contribuera à soutenir la croissance économique et l'emploi ainsi qu'à améliorer le cadre de vie des Bruxellois* »³⁴.

Le cadre de la page suivante fournit une décomposition de la richesse sociale. Un second cadre en page 42 fournit des indications sur les orientations politiques que la Région et la Commission communautaire française devraient développer afin d'augmenter la stock de capital social et d'accroître la cohésion sociale de la Région. .

³⁴ ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE (2004), *Session extraordinaire 2004, Compte Rendu*, 20 juillet 2004, http://www.accf.irisnet.be/SR_ArchivesDoc/Archives/arch_cri/current/2004%2007-22.pdf

DÉCOMPOSITION DE LA RICHESSE SOCIALE

➤ Participation économique

La participation économique passe par l'emploi pour autant que cet emploi soit rémunéré correctement et que les fruits de la croissance soient répartis équitablement. Quand l'insertion sur le marché du travail fait défaut, c'est la protection sociale qui pourra pallier le manque de revenus.

- Insertion sur le marché du travail
 - ⇒ Par l'absence de discriminations à l'embauche basées sur le sexe, la nationalité ou l'origine ethnique
- Absence d'inégalités de revenus
 - ⇒ Par le biais de la protection sociale en cas d'insertion défailante ou en cas de revenus insuffisants sur le marché du travail
 - ⇒ Par l'absence de discriminations salariales basées sur le sexe ou la nationalité
 - ⇒ Par une répartition plus équitable des richesses produites

➤ Participation sociale

La participation sociale implique un accès à des biens et services de qualité en matière d'éducation, de logement, de santé et de culture. Elle implique également un engagement et une responsabilité sociale des citoyens envers la société dans laquelle ils vivent. Cette participation sociale renforcera les chances d'insertion sur le marché du travail et inversement.

- Accès pour tous à des biens et services de qualité
 - ⇒ Par une fourniture appropriée
 - ⇒ Par l'absence de discriminations
- Engagement et responsabilité sociale des citoyens
 - ⇒ Par un renforcement des liens sociaux horizontaux et verticaux
 - ⇒ Par la reconnaissance de la diversité engendrant un sentiment d'appartenance et favorisant donc l'engagement citoyen

POLITIQUE RÉGIONALE ET COMMUNAUTAIRE

Une augmentation du capital social et de la cohésion signifie pour :

➤ **la Commission communautaire française**

- Une politique familiale encourageant la dynamique familiale interne mais ouverte sur le monde extérieur
- Une politique encourageant la formation tout au long de la vie de toutes les classes d'âge, en y incluant la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Une politique d'intégration des populations immigrées et de cohabitation basée sur la reconnaissance de la diversité et l'égalité des chances
- Une politique de développement des services de santé visant les populations fragilisées et favorisant le recours à ces dernières
- D'une manière plus générale, une politique d'aide aux personnes basée notamment sur le développement de la société civile et l'implication de toutes les parties concernées

➤ **la Région**

- Une politique de maintien des entreprises dans la Région et le développement de leur responsabilité sociétale
- Une politique de l'emploi assurant l'accès à un emploi de qualité correctement rémunéré et basée sur l'égalité des chances
- Une politique de logement favorisant l'acquisition foncière par les classes moyennes et basée sur des objectifs de mixité sociale et culturelle
- Une politique active de revitalisation des quartiers défavorisés

Chapitre 3 : Indicateurs de richesse sociale

Introduction

L'abondante littérature relative aux nouveaux concepts de qualité de vie et de qualité de société s'est accompagnée de multiples tentatives de mesurer ces concepts au travers d'indicateurs. Généralement, on observe deux types de représentations :

- Soit la présentation d'un système d'indicateurs : les indicateurs sont choisis de manière à représenter les différentes dimensions du concept de manière séparée.
- Soit la construction d'un indicateur synthétique : un seul indice traduira les différentes dimensions du concept et il sera construit à partir d'indicateurs identifiés à l'étape précédente.

On pourra constater ci-après que dans le cadre de la thématique qui nous occupe, la mesure des concepts se fera en général sur base de la présentation d'un système d'indicateurs et non pas sur base d'un indicateur synthétique.

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été choisis d'une part en raison de leur reconnaissance sur la scène européenne ou internationale et d'autre part parce qu'ils proposent chacun une mesure différente du même concept.

3.1. Aperçu d'indicateurs

a) Les indicateurs de capital social

Les indicateurs classiques du capital social sont la participation à des organismes ou à des réseaux institutionnalisés ou non, l'importance des dons de charité et le degré de confiance³⁵. Ils sont dès lors pour la majorité de type micro-économiques. Ils sont en général basés sur des sondages (et par conséquent sur des échantillons) ou sur des recensements bien que certains auteurs se soient penchés sur des mesures à des niveaux plus agrégés comme la région ou le pays.

La littérature proposant des mesures du capital social n'est pas très abondante, du moins on ne trouve que rarement la présentation d'un indice ou d'un système d'indicateurs permettant de suivre l'évolution du capital social sur une période plus ou moins longue. Pour la Banque mondiale, cette absence relève du fait que le capital social peut être mesuré de plusieurs façons différentes et qu'il sera difficile d'obtenir une mesure unique. Plusieurs raisons peuvent être invoquées :

- aspects multidimensionnels incorporant plusieurs niveaux et unités d'analyse ;

³⁵ BOUCHARD et al. (2002), *op.cit.*

- difficulté de fixer des mesures ou d'obtenir un consensus pour des concepts tels que les communautés, les réseaux... ;
- existence de très peu de ressources afin d'effectuer des validations empiriques (peu de données longitudinales par exemple).

Putnam constitue par contre une référence en matière de mesure du capital social. Bien que ses résultats ne fassent pas l'unanimité, il a au moins le mérite d'avoir proposé la mesure d'un indicateur synthétique permettant de retracer l'évolution du capital social aux Etats-Unis. Cet indicateur synthétique est présenté ci-dessous.

Indicateurs de capital social de Putnam

Cet indice synthétique de capital social construit par PUTNAM (2000) se base sur les indicateurs suivants :

- Mesures de la vie organisée des communautés : % de la population ayant participé à un comité d'organisation locale l'année précédente ; % de la population ayant siégé au CA d'un club ou d'une organisation l'année précédente ; nombre d'organisations civiques et sociales pour 1000 habitants ; nombre moyen de participations à des meetings de clubs ; nombre moyen d'affiliations à des clubs.
- Mesures de l'engagement dans les affaires publiques : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 et 1992 ; % ayant participé à des meetings publics sur des questions municipales ou scolaires l'année précédente.
- Mesures du bénévolat des communautés : nombre d'organisations à but non lucratif par 1000 habitants ; nombre moyen de fois où on a participé à des projets de communauté l'année précédente ; nombre moyen de fois où on a fait du travail bénévole l'année précédente
- Mesures de la sociabilité informelle : % de ceux qui déclarent passer beaucoup de temps à aller voir des amis ; nombre de moyen de fois où on a invité des gens chez soi l'année précédente
- Mesures de la confiance sociale : % de ceux déclarant pouvoir faire confiance à la plupart des gens ; % de ceux déclarant que la plupart des gens sont honnêtes.

En utilisant les résultats d'un sondage, Putnam examine tout d'abord ces mesures pour chacun des états américains sur les trois dernières décennies du 20^{ème} siècle. Il observe que : l'engagement civique et politique a fortement chuté ; les liens sociaux informels sont à la baisse, les activités de loisirs collectifs laissant place aux loisirs individuels ; la confiance des nouvelles générations est moindre même si ces dernières sont plus tolérantes.³⁶

³⁶ Pour de plus amples détails, voir <http://www.bowlingalone.com/media.php3>

Afin d'obtenir l'indice synthétique, Putnam va réaliser une simple moyenne arithmétique de ces quatorze indicateurs. C'est sur base de cet indice, calculé pour chacun des états des Etats-Unis que l'auteur remarque un déclin très prononcé du capital social depuis les années 60-70. L'auteur constate qu'il existe un effet de génération très prononcé : si les générations précédentes présentaient de hauts taux de participations politique, religieuse et civique, ce n'est plus le cas de celles leur ayant succédé.³⁷

Si ce sont ces résultats spectaculaires qui ont engendré l'essor du concept de capital social sur la scène internationale, certains auteurs les contestent fortement. C'est par exemple le cas de GADREY et al. (2003) dont l'une des critiques s'attache à la mesure statistique des différentes variables utilisées pour chaque état, celle de la moyenne. L'utilisation de la moyenne ne permet en effet pas de tenir compte des inégalités culturelles, sociales ou religieuses existant au sein même des Etats. Une seconde critique émise par les auteurs relève des variables elles-mêmes. En effet, la forte présence d'associations sur un territoire donné ne révèle pas la nature de ces associations. L'existence de nombreuses associations caritatives afin de pallier à la pauvreté locale n'est pas la même chose que l'existence d'associations de loisirs. Enfin, la troisième remarque porte sur le fait que Putnam ignore totalement les relations au travail et celles dans la famille.

Bien que ces remarques soient tout à fait justifiées, il s'agit néanmoins d'une tentative intéressante fournissant une base pour la mise en place d'indicateurs de capital social.

b) Les indicateurs de cohésion sociale

Comme il paraît délicat de mesurer le capital social, la tâche semble tout aussi compliquée en ce qui concerne la mesure de la cohésion sociale. Pour l'OCDE (2001), dans la mesure où il n'existe pas de définition commune quant aux concepts de cohésion sociale ou d'exclusion sociale, il sera par conséquent plus difficile d'en identifier les indicateurs. De même pour BEAUVAIS et JENSON (2002), l'absence de consensus sur la définition engendre une multiplicité de mesures mais généralement les dimensions qui seront mises en évidence seront soit celles relatives à la participation à la vie sociale et aux réseaux sociaux (on en revient donc aux indicateurs de capital social), soit celles traduisant la solidarité sociale (exclusion et inclusion), soit celles considérant ces deux éléments.

RITZEN (2000) relève quant à lui dans la littérature des mesures directes et des mesures indirectes de la cohésion sociale. Parmi les mesures directes, il cite : les mesures du taux d'adhésion à des organismes et de la participation à des organismes ; les mesures des relations et de la confiance sociale ; et les mesures du rendement des institutions publiques et privées. On retrouve à nouveau des mesures du capital social. Pour ce qui est des mesures indirectes

³⁷ Voir GADREY J. et JANY-CATRICE F. (2003), *Les indicateurs de richesse et de développement. Un bilan international en vue d'une initiative française*, Rapport de recherche pour le DARES, Mars 2003 ou voir <http://www.bowlingalone.com/media.php3>

qui sont liées à des facteurs structurels, il donne les exemples suivants : les mesures de distribution du revenu (coefficients de Gini et part du revenu gagné par les 60 % au milieu de l'échelle) ; l'hétérogénéité ethnique (« fractionalisation ethnolinguistique »); et les mesures de discrimination selon le sexe sur le plan de l'éducation, du revenu et de la santé.

Les mesures de cohésion sociale présentées ci-dessous présentent effectivement les caractéristiques mises en avant par Beauvais et Jenson et par Ritzen. Parmi les trois types de mesures proposées, c'est celle du European System of Social Indicator qui utilise à la fois des mesures de capital social et d'exclusion sociale, et ce de façon très détaillée. Enfin, dans les trois cas, ce sont des systèmes d'indicateurs qui sont présentés et non des indicateurs synthétiques.

Notons que le Conseil de l'Europe travaille activement sur la construction d'un système d'indicateurs de cohésion sociale. Ce dernier devrait être disponible prochainement et constituera sans nul doute une base importante en la matière.

*Indicateurs de cohésion sociale d'Eurostat (indicateurs structurels)*³⁸

Les indicateurs structurels sont nés suite au sommet de Lisbonne de mars 2000. En effet, afin de pouvoir mettre en œuvre la stratégie devant favoriser les politiques sociales et environnementales assurant le développement durable et la cohésion sociale, le Conseil a recommandé d'établir annuellement des indicateurs structurels permettant de rendre compte objectivement de l'état d'avancement de cet objectif stratégique. La première production de ces indicateurs envisageait cinq domaines : économie générale, emploi, innovation et recherche, réforme économique et cohésion sociale. Depuis le sommet de Stockholm en 2001, la liste s'est étendue à six domaines en y incluant l'environnemental.

Tels que définis par Eurostat, les indicateurs de cohésion sociale indiquent le degré et la persistance du risque de pauvreté, la répartition des revenus et le risque d'exclusion sociale. Plus précisément, ils sont définis de la manière suivante :

- Inégalité de répartition des revenus (rapport interquintile de revenu)
- Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux – total/population masculine/population féminine
- Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux - total /population masculine/population féminine
- Taux de risque de persistance de la pauvreté - total /population masculine/population féminine
- Dispersion des taux d'emploi régional - total/population masculine/population féminine

³⁸ Voir le site d'Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.eu.int>

- Jeunes ayant quitté prématurément l'école – total/population masculine/population féminine
- Taux de chômage de longue durée - total/population masculine/population féminine
- Enfants âgés de 0 à 17 ans dans les ménages sans emploi
- Personnes âgées de 18 à 59 ans dans les ménages sans emploi - total/population masculine/population féminine

Les indicateurs structurels ne considèrent donc qu'une seule dimension de la cohésion sociale, celle de la solidarité sociale et ne tient pas compte de la dimension « réseaux sociaux ».

European System of Social Indicators

Dans le cadre du projet EuReporting financé par la Commission européenne, BERGER-SCHMITT (2000) a créé un système d'indicateurs ayant pour objet de contrôler et de déterminer le développement du bien-être et les changements sociaux en Europe. Afin de déterminer les indicateurs à prendre en compte, six buts de développement social ont été définis et répartis entre trois grandes dimensions relatives au niveau : de la qualité de vie³⁹ ; de la force de la cohésion sociale ; et de la durabilité des développements⁴⁰. Au sein de la dimension de la cohésion sociale, les deux buts de développement social mis en évidence par Berger-Schmitt sont la disparition des inégalités et des disparités et le renforcement des liens sociaux. En ce qui concerne la disparition des inégalités et disparités, les indicateurs suivants doivent être considérés : disparités régionales ; égalité des chances au niveau du genre, des générations, des couches sociales, des personnes handicapées et des groupes de citoyens ; exclusion sociale. Pour ce qui est de la seconde dimension de renforcement des liens sociaux, les aspects suivants doivent être pris en considération : disponibilité des relations sociales ; engagement/activités politiques et sociales ; qualité des relations sociales ; qualité des institutions sociales.

Pour finir, pour chacun des six objectifs de développement social, quatorze domaines de vie ont été considérés :

- population ;
- ménages et familles ;
- logement ;
- transports ;
- loisirs, médias et culture ;
- participation et intégration sociale et politique ;

³⁹ Les deux buts de développement social sont dans ce cadre l'amélioration des conditions de vie objectives et la mise en valeur du bien-être subjectif.

⁴⁰ Les deux buts de développement social sont dans ce cadre la préservation du capital humain et la préservation du capital naturel.

- éducation et formation ;
- marché du travail et conditions de travail ;
- revenus, niveau de vie et modes de consommation ;
- santé ;
- environnement ;
- sécurité sociale ;
- sécurité publique et crime
- situation de vie totale.

Il en résulte donc un système d'indicateurs pouvant être résumé de la manière suivante :

Tableau n°5 : Structure du European System of Social Indicators

A. Disparition des disparités et inégalités		B. Renforcement des liens sociaux	
1. Disparités régionales	- ménages - logement - transports -	1. Disponibilité des relations sociales	- ménages - logement - transports -
2. Égalité des chances (à subdiviser entre genre, générations...)	- ménages - logement - transports -	2. Engagement/activités politiques et sociale	- ménages - logement - transports -
3. Exclusion sociale	- ménages - logement - transports -	3. Qualité des relations sociales	- ménages - logement - transports -
		4. Qualité des institutions sociales	- ménages - logement - transports -

Présenter l'ensemble des indicateurs relatifs à la cohésion sociale n'est donc pas possible au vu du nombre de variables que ce schéma va engendrer. Plus de 100 indicateurs ont effectivement été relevés parmi ceux déjà construits au sein du European System. Ils sont disponibles à l'annexe n°5.

A titre d'exemple, si l'on considère le but de développement social A et sa première sous-dimension pour le domaine de l'éducation, les indicateurs

proposés sont les disparités régionales en matière d'accès à l'éducation et de l'investissement en éducation. Toujours pour le domaine de l'éducation mais relativement à la troisième sous-dimension du quadrant A, les indicateurs pris en considération sont par exemple l'abandon prématuré du système scolaire ou le manque de formation. Pour le domaine du marché du travail, l'exclusion sera par contre apparentée au chômage de longue durée.

Les indicateurs sociaux de l'OCDE

L'OCDE fut l'une des premières organisations supranationales à développer des systèmes d'indicateurs relatifs aux diverses dimensions sociales de nos sociétés. Sa nouvelle publication (2001a), « Panorama de la société : les indicateurs sociaux de l'OCDE », innove : les statistiques y sont maintenant présentées de manière synthétique. Afin de fournir une présentation cohérente des indicateurs sociaux, une première schématisation a été réalisée sur base de quatre objectifs politiques définis par l'OCDE :

- renforcement de l'autonomie ;
- promotion de l'équité
- amélioration de la santé
- renforcement de la cohésion sociale.

Au sein de chacun de ces objectifs, les indicateurs ont été répartis entre indicateur d'état et indicateurs de contexte. En effet, comme NOLL (1996) le précise, les systèmes d'indicateurs sont en général réalisés sur base de domaines de vie ou de questions sociales. C'est le cas des indicateurs de l'OCDE qui tentent de répondre à deux questions : quelles sont les tendances sociales (soit indicateurs de l'état de la société relatifs aux problèmes sociaux) ? ; les actions de la société ont-elles une incidence sur le social (soit indicateurs des actions de la société relatifs aux mesures sociales mises en œuvre pour remédier à ces problèmes) ?.

Les indicateurs de cohésion sociale considérés par l'OCDE sont repris dans le tableau suivant⁴¹ :

Tableau n°6 : Les indicateurs de cohésion sociale de l'OCDE

État de la société	Actions de la société
D1. Grèves	D7. Population carcérale
D2. Usage de stupéfiants et décès y afférents	A6. Mesures d'« activation »
D3. Suicides	A9. Éducation et accueil des jeunes enfants
D4. Criminalité	A10. Niveau de formation
D5. Personnes adhérant à des associations	B6. Dépenses sociales publiques
D6. Participation aux élections	C7. Dépenses de soins de santé
B1. Revenu faible	
A2. Chômage	

Source : OCDE (2001a)

⁴¹ L'ensemble des indicateurs proposés par l'OCDE sont disponibles à l'annexe n°3.

Ce système d'indicateurs est particulier parce qu'il propose à la fois des indicateurs des effets négatifs que peut engendrer le manque ou l'absence de capital social (comme l'indicateur de criminalité ou de suicide) mais également des mesures indiquant la présence de capital social (comme la participation aux élections).

c) Les indicateurs d'exclusion sociale

Deux systèmes d'indicateurs vont être présentés ci-dessous : celui proposé par le Comité européen de protection sociale et celui proposé par Mejer et Schiepers (le premier auteur travaillant au sein d'Eurostat).

Indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale⁴²

Afin de parvenir à l'objectif fixé lors du Sommet européen de Lisbonne, à savoir de lutter contre l'exclusion sociale, le COMITE DE PROTECTION SOCIALE (2001) a travaillé à l'élaboration d'indicateurs permettant de suivre la réalisation des objectifs fixés dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale. En 2001, dix-huit indicateurs voyaient le jour, répartis en deux niveaux : les indicateurs primaires relatifs aux domaines considérés comme les facteurs les plus importants de l'exclusion sociale ; les indicateurs secondaires ayant pour objet de préciser les premiers et de couvrir d'autres domaines de l'exclusion sociale. Ces indicateurs communs à tous les Etats membres constituent une base solide pour l'élaboration des Plans d'Action Nationaux d'inclusion sociale. Un troisième niveau a également été défini : ce niveau a pour objet de mettre l'accent sur des domaines non couverts dans les deux niveaux précédents et spécifiques à certains pays. Ces indicateurs de troisième niveau sont alors définis par les Etats membres eux-mêmes. La Belgique a par exemple intégré dans ce troisième niveau des indicateurs de condition de vie non monétaires ou encore une dimension régionale de la pauvreté et de l'exclusion. Les indicateurs relatifs au logement font par exemple partie de ce troisième niveau. En effet, bien que considérée comme une dimension essentielle de l'exclusion sociale, le Comité n'a pu se mettre d'accord sur la définition d'un indicateur commun.

En juillet 2003, une nouvelle liste incorporant quelques données supplémentaires a été approuvée par le Comité de Protection sociale. Cette liste est la suivante⁴³ :

Indicateurs primaires

- Taux de risque de pauvreté (part des bas revenus après transferts avec seuil de bas revenu fixé à 60 % du revenu médian (avec répartitions par sexe et par âge), risque de pauvreté par statut professionnel le plus fréquent, risque de pauvreté par type de ménage, risque de pauvreté par intensité de travail des ménages, risque de pauvreté par modalités de jouissance du logement
- Seuil de risque de pauvreté

⁴² Liste complète, y compris définition et sources des indicateurs, voir annexe n°2.

⁴³ Voir DIRECTION GENERALE EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES (2004), *Rapport conjoint sur l'inclusion sociale 2004*, Commission européenne, Mai 2004

- Répartition des revenus (ratio des quintiles de revenus = S80/S20)
- Taux de risque persistant de pauvreté
- Écart médian de risque de pauvreté
- Cohésion régionale
- Taux de chômage de longue durée
- Personnes vivant dans des ménages sans emploi : enfants – adultes
- Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque
- Espérance de vie à la naissance
- Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenu

Indicateurs secondaires

- Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté
- Taux de risque de pauvreté fixé à un moment dans le temps
- Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux en numéraire
- Distribution du revenu (coefficient de Gini)
- Taux de risque persistant de pauvreté (sur la base de 50 % du revenu médian)
- Risque de pauvreté au travail
- Part du chômage de longue durée
- Part du chômage de très longue durée
- Personnes à faible niveau d'études

La notion d'exclusion sociale reflétée par ces indicateurs couvre ainsi : le manque de revenus, l'inégalité de revenus, la pénurie d'emplois et les niveaux d'instruction insuffisants.

Les indicateurs d'exclusion sociale de Mejer et Schiepers

Les indicateurs d'exclusion sociale proposés par MEYER et SCHIEPERS (2000) ont été définis en partant de la constatation suivante : l'exclusion sociale est un phénomène complexe impliquant des éléments quantitatifs mais également des éléments subjectifs. Dès lors trois types d'indicateurs ont été déterminés : les indicateurs de moyens, les indicateurs de perception et les indicateurs de confiance. Au sein de chacun de ces trois types d'indicateurs, huit domaines ont été considérés : besoins de base et consommation, logement, éducation, marché du travail, santé, liens familiaux et relations sociales, participation sociale et situation financière du ménage. Le tableau croisé qui en résulte est présenté ci-dessous.

Tableau n°7 : Variables et domaines d'exclusion sociale selon Meyer et Schiepers

Domain	Indicators on means	Indicators on perception	Indicators on confidence
Domain 1: Basic needs and consumption (food, clothing, necessities, durables)	1. Access to a telephone(s) 2. Access to a colour TV 3. Access to a car(s) 4. Access to a video recorder 5. Access to a microwave 6. Access to a dishwasher	7. Household ability to afford adequate diet 8. Household ability to afford to buy new clothes 9. Household ability to afford to keep home adequately warm 10. Household ability to afford having friends or family for a drink/dinner 11. Household ability to afford a week holiday away from home	
Domain 2: Housing	12. Accommodation rented from a public, municipal or non-profit agency 13. Shortage of space (objective: having less than 1 room per person) 14. Presence of shower or bath in the dwelling 15. Having a place to sit outside (access to garden or balcony)	16. Shortage of space (subjective) 17. Inconveniences from humidity 18. Inconveniences due to rot in windows and frames 19. Perceived risk of crime or vandalism in the area	20. Satisfaction with the housing situation
Domain 3: Education	21. Highest level of completed education		
Domain 4: Labour market	22. Living in a non-working household 23. Living in a household where unemployment benefits are the main source of the household income 24. Personal position on the labour market (ILO definition)		25. Satisfaction with work or main activity
Domain 5: Health	26. Coverage by a medical insurance 27. Hospitalisation in past 12 months	28. Health status (self-reported) 29. Limitations in daily activities due to a chronic health problem, illness or disability	
Domain 6: Family ties and social relations		30. Frequency of contacts with family or friends 31. Frequency of contacts with neighbours	
Domain 7: Social participation	32. Membership of a club or association		33. Satisfaction with the amount of leisure time
Domain 8. Indicators of the household financial situation/ financial stress		34. Household ability to make ends meet 35. Household ability to pay scheduled utility bills 36. Household ability to save regularly	37. Satisfaction with the financial situation

Source : MEYER et SCHIEPERS (2000)

Contrairement à la liste précédente, l'exclusion sociale est entendue dans ce tableau à la fois par des facteurs objectifs et subjectifs et à la fois par le biais d'éléments relatifs à l'accessibilité à divers biens et services mais également des éléments relatifs au capital social comme la participation à un club ou à une association.

d) Indicateurs sociaux divers

Bien que ne faisant pas référence explicitement à l'un des trois concepts analysés dans ce Rapport, deux derniers types d'indicateurs vont être présentés ci-dessous. Le premier, l'Indice de Santé sociale, paraissait intéressant dans la mesure où il s'agit d'un indicateur synthétique relatif aux conditions sociales et relié à la notion de capital social et comme on a pu le voir jusqu'ici, ce type

d'exercice semble rare en ce qui concerne les indicateurs sociaux. Le second est relatif à un système d'indicateurs proposé par l'Organisation des Nations Unies

Indice de Santé Sociale

C'est en 1996 qu'est né l'Indice de Santé Sociale (ISS), créé par Marc et Marque-Louisa Miringoff au sein du Fordham Institute for Innovation in Social Policy, un institut de recherche américain. L'ISS est essentiellement basé sur des considérations sociales et humaines, sur le bien-être social et non le bien-être économique. En effet, l'indicateur est construit à partir de 16 indicateurs socio-économiques touchant à la santé, à la mortalité, à l'inégalité et à l'accès aux services, chacun de ces domaines ayant une influence sur l'individu ou sur la société à toutes les étapes de la vie. Ils sont par ailleurs fortement liés aux institutions sociales telles que la famille, le marché du travail ou l'école. Ces seize indicateurs sont regroupés en cinq composantes associées à des catégories d'âge. Les composantes sont les suivantes :

- les enfants : mortalité infantile, maltraitance des enfants, pauvreté infantile
- les jeunes : suicides des jeunes, usage des drogues, abandon d'études universitaires, enfants nés de filles-mères
- les adultes : chômage, salaire hebdomadaire moyen et couverture par l'assurance maladie
- les personnes âgées : pauvreté des plus de 65 ans, espérance de vie à 65 ans
- total : délits violents, accidents de la route mortels liés à l'alcool, accès à un logement à un prix abordables et inégalité de revenu familial

Au niveau méthodologique, les Miringoff utilisent la technique de normalisation linéaire. Cependant, la méthode ne consiste pas à comparer des pays mais bien des performances au cours du temps. Ainsi, la variable prend la valeur 0 pour la pire performance de la période prise en considération, 100 pour la meilleure.

Mesuré pour la période allant de 1970 à 1993 pour les Etats-Unis, il apparaît que l'indice a fortement diminué jusqu'en 1982 pour se stabiliser par la suite.

Indicateurs sociaux des Nations Unies

Le Département des Affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies⁴⁴ est doté d'une division pour le Développement durable (CSD). Afin de mesurer les progrès réalisés par les pays en matière de développement durable, la CSD a approuvé en 1995 un ensemble de 58 indicateurs en réponse au chapitre 40 de l'Agenda 21 dans le cadre d'un « Work Programme on Indicators of Sustainable Development ». Les indicateurs ont été définis à partir du cadre théorique « forces directrices - état - réponse » vu lors du premier chapitre. Les indicateurs des forces directrices sont les activités humaines, processus ou formes ayant un impact, positif ou négatif, sur le développement

⁴⁴ Ce Département se présente comme une interface entre les politiques internationales dans les sphères économiques, sociales et environnementales et les politiques nationales.

durable. Les indicateurs d'état donne une lecture sur les conditions du développement durable. Les indicateurs de réponse représentent les cations que l'état met en œuvre afin d'atteindre son objectif de développement durable. Quatre grands domaines du développement durable ont été définis : le social, l'économique, l'environnemental et l'institutionnel. Au sein de chacun de ces domaines, des indicateurs ont été définis en fonction de leurs caractéristiques DPSR.

Relativement à la dimension sociale, les indicateurs sont les suivants :

Tableau n°8 : Indicateurs sociaux de l'Organisation des Nations Unies

SOCIAL		
Theme	Sub-theme	Indicator
Equity	Poverty	Percent of Population Living below Poverty Line
		Gini Index of Income Inequality
		Unemployment Rate
	Gender Equality	Ratio of Average Female Wage to Male Wage
Health	Nutritional Status	Nutritional Status of Children
	Mortality	Mortality Rate Under 5 Years Old
		Life Expectancy at Birth
	Sanitation	Percent of Population with Adequate Sewage Disposal Facilities
	Drinking Water	Population with Access to Safe Drinking Water
	Healthcare Delivery	Percent of Population with Access to Primary Health Care Facilities
		Immunization Against Infectious Childhood Diseases
Contraceptive Prevalence Rate		
Education	Education Level	Children Reaching Grade 5 of Primary Education
		Adult Secondary Education Achievement Level
	Literacy	Adult Literacy Rate
Housing	Living Conditions	Floor Area per Person
Security	Crime	Number of Recorded Crimes per 100,000 Population
Population	Population Change	Population Growth Rate
		Population of Urban Formal and Informal Settlements

Source : ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2001)

3.2. Conclusion

D'après cette liste non exhaustive, on a pu dégager le fait que les cadres mis en place pour la définition d'indicateurs relatifs à l'un ou l'autre concept sont fortement différents. En ce qui concerne les indicateurs de cohésion sociale, on a pu examiner un système d'indicateur basé uniquement sur la dimension des inégalités, un système comprenant les dimensions des inégalités et du capital social et enfin un système mélangeant effets négatifs du capital social et source de capital social. La même constatation s'impose en ce qui concerne les indicateurs d'exclusion sociale. Si ceux du Comité européen de Protection sociale ne considère que la dimension des revenus, de l'emploi et de l'éducation, ceux proposés par Mejer et Schiepers élargissent le champ de l'exclusion non seulement aux facteurs subjectifs mais aussi à des éléments de capital social.

On conclura en mettant en évidence le fait que la grande majorité des présentations utilisées pour les indicateurs sociaux est celle du système d'indicateurs et non la construction d'un indicateur synthétique.

Chapitre 4 : Construction d'un système d'indicateurs et d'un indicateur synthétique de richesse sociale pour la Région de Bruxelles-Capitale

Introduction

Comme introduit au chapitre 3, il existe deux types de représentations : le système d'indicateurs et l'indicateur synthétique. Souvent utilisé dans la mesure des dimensions sociales, le système d'indicateurs présente le désavantage de ne fournir aucune vue synthétique de la question. Par contre, il permet de dégager les grandes tendances de chacune des composantes du concept analysé. A l'inverse, il s'agit là d'une qualité qui manque à l'indicateur synthétique. En effet, un indicateur synthétique se construit sur base d'une somme pondérée ou non d'indicateurs élémentaires. Ces indicateurs élémentaires n'étant en général pas exprimés avec la même unité, la méthode la plus couramment utilisée sera celle de la normalisation linéaire qui consiste à normer les indicateurs élémentaires entre deux valeurs. L'indicateur obtenu pourra ainsi masquer certaines inégalités ou certaines tendances du fait de l'agrégation des données dont il a fait l'objet. Il faut également noter qu'avec ce type de construction, il n'est pas possible d'interpréter le niveau de l'indicateur, ce sera son évolution au cours du temps qui sera sujette à interprétation.

Puisque chacune de ces critiques est fondée, ce dernier chapitre présentera ces deux systèmes de représentation relativement à la richesse sociale. Cela permettra à la fois d'examiner l'évolution de richesse sociale dans son ensemble, tout en expliquant son évolution relativement à l'analyse des différents éléments la composant.

La première étape de la construction de ce type d'indicateur est la définition du cadre conceptuel qui lui est relatif. Ce cadre permet en effet de déterminer les dimensions que le système d'indicateurs ou l'indicateur synthétique sont supposés traduire de manière chiffrée, et donc de sélectionner les variables adéquates à leur construction. C'est ce qui a fait l'objet du chapitre 2 qui a permis de dégager le cadre conceptuel relatif à la notion de « richesse sociale ».

Selon NOLL (1996), les indicateurs sociaux sont souvent considérés comme des mesures des objectifs à atteindre. Dès lors, la définition de la richesse sociale déterminée dans la conclusion du second chapitre sera complétée par l'analyse des différents défis identifiés pour la Région de Bruxelles-Capitale. Cela permettra en effet de dégager les facteurs susceptibles d'être particuliers à la mesure de la richesse sociale en Région bruxelloise.

Le point 4.1 fournira donc un bref aperçu de la situation socio-économique de Bruxelles et les défis qui en découlent. Le second point de ce quatrième chapitre va déterminer le système d'indicateurs susceptible de traduire de manière chiffrée les différentes composantes du concept de richesse sociale en tenant compte des défis mis en lumière au point précédent. L'évolution de chacune de ces composantes sera analysée. Enfin, la construction de l'indicateur synthétique

sera réalisée dans la troisième partie de ce chapitre sur base des dimensions de la richesse sociale précisées au point précédent.

4.1. Contexte et défis de la Région de Bruxelles-Capitale

a) Le contexte

Le 9^{ème} Rapport sur l'état de la pauvreté dans la Région de Bruxelles-Capitale de 2004⁴⁵ fournit une vue synthétique des problèmes socio-économiques auxquels est confrontée la Région bruxelloise. Sans entrer dans les détails, le bref aperçu de la situation socio-économique bruxelloise va permettre de dégager les différents défis auxquels la Région doit faire face.

Evolution démographique

Démographiquement, la Région de Bruxelles-Capitale se distingue de ses deux voisines par son accroissement continu de population depuis 1996. Cet accroissement trouve son origine dans un solde migratoire net positif (plus d'immigration que d'émigration), dans l'augmentation du nombre de régularisations et dans son excédent de naissances (soit plus de naissances que de décès). La structure de la pyramide des âges se modifie également : d'un vieillissement de la population caractérisant la Région durant les années 70-80, on est passé à une augmentation dans la population bruxelloise totale des catégories d'âge moyennes et des jeunes. A l'inverse, on observe un vieillissement de la population dans les deux autres Régions.

Il en résulte pour la Région de Bruxelles-Capitale une hausse de la population active, soit de la population en âge de travailler composée des personnes âgées entre 15 et 64 ans.

Relativement à la composition des ménages, on constate qu'un peu plus de la moitié des ménages à Bruxelles implique des personnes isolées pour un taux tournant autour des 30% en Flandre et en Wallonie. A Bruxelles, si le nombre de femmes isolées est resté stable, le nombre relatif aux hommes a augmenté. Enfin le pourcentage d'isolés avec enfants s'est accru, contrairement au pourcentage de couples avec ou sans enfants.

Le Rapport précise que ces constats sont basés sur les renseignements fournis par le Registre national. Néanmoins ce dernier ne fournit pas d'informations sur les personnes inscrites au registre d'attente (soit les réfugiés qui représentaient 3.4% de la population bruxelloise en 2002), sur la population illégale, sur les résidents temporaires et sur le personnel diplomatique et apparenté. Or les deux premières catégories constituent des groupes fortement touchés par la pauvreté.

Revenus

L'analyse des différences de revenus appréhendées dans le Rapport par les différences de revenu de l'impôt des personnes physiques (IPP), fait apparaître

⁴⁵ OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL (2004), *9ème rapport sur l'état de pauvreté dans la Région de Bruxelles-Capitale*, Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, Avril 2004.

d'énormes divergences entre communes : le rendement de l'IPP par habitant était en 2001 de 10.000 Fb pour la commune de Watermael-Boitsfort pour 2.500 Fb pour celle de Saint-Josse.

Les revenus moyens à Bruxelles sont moindres que dans le reste du pays, sauf pour ce qui est des 10% les plus riches. Les revenus moyens à Bruxelles se décomposaient en 2002 de la manière suivante : 56% des revenus provenait des revenus du travail ; 29% d'allocations sociales ; le solde provenant de biens mobiliers et immobiliers. Si on examine cette décomposition pour chaque décile de revenus, on remarque que la part formée par les allocataires sociaux domine largement les premiers déciles de la distribution et celle formée par les revenus professionnels les derniers déciles de la distribution.

L'observation des personnes dépendant de l'assistance sociale indique qu'en 2001, 5,1% de la population de la Région de Bruxelles-Capitale dépendait d'une allocation du CPAS ou d'une Garantie de Revenus aux Personnes âgées et qu'une augmentation de 6,6% a été estimée entre 2001 et 2002 en ce qui concerne le nombre de ménages percevant un Revenu d'Intégration sociale ou un revenu équivalent à ce dernier. En 2003, 7,6% des Bruxellois de plus de 65 ans dépendaient d'une allocation minimum.

En 2002, 26,9% des Bruxellois vivaient dans un ménage n'ayant pas de revenus professionnels pour une moyenne nationale d'un peu plus de 15%.

Emploi et chômage

Entre 1997 et 2001, l'emploi a montré une évolution positive à Bruxelles et le chômage a enregistré une baisse. Néanmoins cet état de choses doit être interprété selon le Rapport avec prudence dans la mesure où la situation en emploi ne signifie pas nécessairement sécurité d'emploi et/ou revenus suffisants.

Le marché du travail bruxellois se caractérisait par un haut niveau de qualifications puisque 43,5 % des actifs bruxellois avaient un diplôme d'études supérieures. Par contre, le taux d'activité des Bruxellois était inférieur à la moyenne nationale.

Depuis le milieu de l'année 2001, le taux de chômage a à nouveau crû pour atteindre les 20% en 2003 (pour une moyenne nationale de 11,9%). Il se caractérisait par : une grande proportion d'individus non formés ; par son importance au sein des jeunes (33% de jeunes au chômage avec des inégalités entre communes) ; et par une grande représentativité de la population immigrée (30,5% des chômeurs avaient une nationalité non européenne).

Concernant la représentativité de la population immigrée dans le chômage, on observait que la différence du taux de chômage entre la population non UE et la population UE était de 25,9%. En ne considérant que la population féminine, cette différence atteignait les 35%.

Enseignement

A Bruxelles, près de 35% des hommes et près de 40% des femmes âgés entre 20 et 64 ans ont un niveau de formation faible (ces taux sont sensiblement

semblables à la moyenne nationale). Quand on décompose cette observation par tranches d'âge (20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans et 50-59 ans), on remarque que la part croît avec les catégories d'âge : plus les personnes sont âgées, moins elles sont qualifiées. Par contre, dans ce cas, une nette différence se dessine entre Bruxelles et les deux autres Régions : la part des personnes faiblement qualifiées des catégories 20-29 ans et 30-39 ans est beaucoup plus importante à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie.

Logement

L'analyse du prix des loyers et des prix d'achat fait apparaître que ces derniers ne cessent de croître et que certaines communes comme Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem ou Uccle présentent des loyers beaucoup plus conséquents qu'ailleurs. Dès lors, « *les personnes pauvres n'ont peu le choix de la commune qu'ils désirent habiter* ». A cette analyse du prix des logements se couple celle de leur qualité. En 2001, 9% des logements à Bruxelles pouvaient être considérés comme sans confort minimum, c'est-à-dire ne possédant pas de toilette et de salle de bain ou de douche privée.

Relativement aux conditions de l'habitat, le Rapport mesure un indice de satisfaction composé de la satisfaction des habitants par rapport à la qualité de l'air, la propreté du voisinage, la tranquillité et l'aspect des bâtiments. Les résultats indiquent que plus les communes comptent de titulaires de l'aide sociale, plus l'indice de satisfaction est bas. A l'inverse, ce sont les communes du Sud et du Nord-Ouest de la Région qui montrent des indices de satisfaction positifs.

Santé

Concernant l'accès aux soins de santé, le Rapport relève que 23% des Bruxellois ont dû renoncer ou retarder le recours à des soins pour des raisons financières contre 10% pour la moyenne du pays.

Conditions de vie des enfants

Afin d'estimer les conditions de vie des enfants, le Rapport utilise les données relatives aux prestations familiales majorées et garanties⁴⁶. En 2002, on comptait une croissance de 17% du nombre d'enfants bruxellois donnant droit à ce type de prestations. Ces enfants représentaient 36% du nombre total d'enfants en Belgique.

Ces statistiques peuvent encore être complétées par les pourcentage d'enfants naissant dans des ménages sans revenu : en 2002, ce pourcentage était de 25% en Région bruxelloise, le reste se partageant entre ménage avec un seul revenu et ménages à deux revenus.

⁴⁶ Ces données sous-estiment cependant le nombre d'enfants vivant dans des ménages dont les conditions sont difficiles puisque certains ménages n'y recourent pas ou ne peuvent y recourir.

Intégration et participation sociale

Le Rapport fournit des indicateurs d'intégration sociale et de participation en se basant sur l'Enquête Santé de 2001. Il en ressort que : 17,4% des personnes interrogées considèrent n'avoir qu'un réseau social limité (soit moins de 3 amis ou connaissances proches) ; 15,7% affirment ne pas pouvoir compter sur des voisins, la famille ou des amis pour leur venir en aide en cas de besoin à l'improviste ; 9,3% considèrent ne pas pouvoir se reposer sur un entourage leur assurant un ensemble de rôles. Ces pourcentages sont systématiquement supérieurs à la moyenne du pays.

Le Rapport met également en évidence le lien entre indicateurs d'intégration sociale et niveau d'instruction. Par rapport à la première mesure, le taux diminue à 12% pour les personnes possédant un diplôme d'études supérieures mais augmente jusqu'à 24% pour les personnes disposant d'un niveau d'instruction inférieur. De même, pour la seconde mesure, les pourcentages passent respectivement à 13% et à 26% et pour la troisième mesure d'intégration à 5% pour les diplômés du supérieur et à entre 11 et 14% pour ceux n'ayant pas de diplôme.

b) Défis pour la Région de Bruxelles- Capitale

Les faibles revenus de la population bruxelloise et l'augmentation croissante des allocataires sociaux supposent des problèmes sur le marché de l'emploi. Il s'agit alors d'améliorer le taux d'emploi des personnes les plus touchées par le chômage, à savoir les jeunes, les personnes peu qualifiées et les populations immigrées non ressortissantes d'un pays de l'Union européenne. L'éducation et la lutte contre les discriminations constituent donc des moyens privilégiés. Il faut également assurer aux individus un accès à un emploi de qualité correctement rémunéré.

A ces faibles revenus se couple la hausse du prix des logements dans la Région rendant l'accès pour certains à des logements au confort minimum difficile. De plus, les conditions de l'habitat semblent n'être satisfaisantes que pour les communes qualifiées de riches. Le défi consiste alors à permettre à chacun d'avoir accès à un logement décent et d'offrir une réhabilitation des quartiers défavorisés rendant le voisinage et l'environnement plus agréables, plus tranquilles et plus propres.

Le renforcement de l'accès aux soins de santé semble également constituer un défi majeur puisqu'une partie de la population y a difficilement accès pour des raisons financières. La fourniture de services adéquats, tels que les services de soins de santé ou d'aide à domicile, est également essentielle pour la prévention de l'exclusion.

Les données fournies par le Rapport indiquent également que les personnes âgées et les enfants constituent des groupes à risque. Les personnes âgées sont par exemple faiblement qualifiées et dépendent fortement de l'aide sociale. Trop d'enfants vivent pour leur part dans des conditions difficiles du fait de la situation financière problématique de leurs parents. Une attention particulière doit donc

être accordées à ces deux catégories. A nouveau, l'éducation (pour les jeunes) et la formation tout au long de la vie (pour les personnes adultes) représentent les meilleurs garants contre l'insécurité des revenus futurs. L'accès à des services de qualité tels qu'évoqués au paragraphe précédent figure aussi parmi les outils nécessaires.

La grande proportion de Bruxellois ne pouvant compter sur un proche interpellé aussi. Cette absence ou cette faiblesse de capital social pour près de 15% de la population engendre un nouveau défi, celui de rétablir l'existence de liens sociaux au sein des familles, au sein de cercles plus larges et plus globalement dans la Région dans son ensemble. Des politiques de promotion de la démocratie participative, de la citoyenneté et de relations de proximité engendreraient une augmentation de ce capital social pour les individus en faisant défaut.

L'existence de disparités entre les communes bruxelloises apparaît comme une caractéristique importante de la Région, qu'il s'agisse des questions de revenus ou de logements.

Enfin, la population bruxelloise est caractérisée par une diversité ethnique et culturelle importante. Les personnes ne ressortissant pas d'un pays européen sont relativement plus touchées par des questions relatives à la pauvreté que celles ressortissant d'un pays membre. Il importe donc non seulement d'assurer une cohabitation harmonieuse des différentes populations mais également de lutter contre les discriminations et d'intégrer les populations fragilisées.

4.2. Détermination du système d'indicateurs de richesse sociale pour la Région de Bruxelles-Capitale

En se référant à la définition de la richesse sociale proposée au chapitre 2 et aux indicateurs présentés au chapitre 3 et en se concentrant sur les défis auxquels doit faire face la Région, les indicateurs suivants pourraient être utilisés afin de construire un système d'indicateurs de la richesse sociale pour la Région de Bruxelles-Capitale.

a) Participation économique

Indicateurs d'insertion sur le marché du travail

La participation économique suppose un accès à l'emploi. Cet accès va permettre non seulement à l'individu de participer activement à la construction de la société dans laquelle il vit mais également de subvenir à ses besoins grâce à la rémunération qu'il en retirera. Ainsi la participation économique implique théoriquement deux dimensions : celle de pouvoir travailler et celle de pouvoir subvenir à ses besoins. Néanmoins, le fait d'être à l'emploi n'implique pas forcément l'absence de pauvreté monétaire et dans ce cas la deuxième dimension de la participation économique sera compromise.

Le premier indicateur qui sera donc utilisé sera celui du taux d'emploi : ce taux traduit la participation effective à l'emploi de la population en âge de travailler. Il se mesure en divisant la population active occupée par la population en âge de

travailler. On considérera donc qu'une diminution du taux d'emploi des habitants de la Région engendrera une diminution de la richesse sociale de Bruxelles puisque cette diminution implique une diminution de la participation économique.

Afin de tenir compte des populations fragilisées dans la région bruxelloise en ce qui concerne l'emploi, le taux d'emploi sera désagrégé en fonction de l'âge (taux d'emploi des jeunes et des personnes âgées), du sexe et de la nationalité (taux d'emploi des populations immigrées non issues d'un pays européen).

Les tableaux statistiques de l'Observatoire bruxellois du Marché du travail et des Qualifications permettent d'observer l'évolution du taux d'emploi à plusieurs niveaux.

Taux d'emploi total et selon le genre

Le taux d'emploi total et désagrégé selon le genre est disponible de 1992 à 2003.

Tableau n°9 : Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans (en %), 1992-2003

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Rég. Bxl												
Hommes	61,6	60,7	60,0	58,3	59,0	59,9	59,8	59,8	60,8	61,3	60,9	59,1
Femmes	44,8	46,8	44,3	43,9	45,6	46,3	47,7	47,2	48,4	46,7	48,2	47,4
Total	53,1	53,6	51,9	51,0	52,2	53,0	53,7	53,4	54,5	53,9	54,5	53,2
Ecart de genre	16,8	13,9	15,4	14,4	13,4	13,6	12,1	12,6	12,4	14,6	12,8	11,8
Belgique												
Hommes	67,7	66,4	66,3	66,9	67,8	68,1	68,0	67,7	69,3	68,8	68,3	67,3
Femmes	44,6	44,8	44,8	45,4	47,0	48,2	49,0	49,7	50,8	51,0	51,4	51,8
Total	56,2	55,7	55,7	56,2	57,5	58,2	58,5	58,8	60,1	59,9	59,9	59,6

Source : OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES QUALIFICATIONS, Statistiques du marché du travail bruxellois - Chiffres-clés, www.orbem.be

Sur l'ensemble de la période, on constate que le taux d'emploi des bruxellois est systématiquement plus faible que celui de la population belge dans son ensemble. Si ce n'était pas le cas pour les femmes bruxelloises en 1992 et 1993, le taux d'emploi de ces dernières passe en dessous de la moyenne nationale dès 1994.

Si l'évolution bruxelloise du taux d'emploi a montré de légères oscillations à la hausse et à la baisse sur la période considérée, on observe qu'en 1992 comme en 2003, un peu plus d'un bruxellois sur deux en âge de travailler occupait effectivement un emploi. Ce faible taux d'emploi se doit d'être scindé en fonction du sexe. On remarque alors que c'est le taux d'emploi féminin qui tire la moyenne bruxelloise vers le bas puisque ce dernier était de 47,4% en 2003 pour un taux d'emploi masculin de 59,1%. L'écart de genre du taux d'emploi (soit la différence entre le taux d'emploi des hommes et des femmes) s'explique d'une part par la plus faible propension des femmes à se présenter sur le marché du travail et d'autre part par la discrimination dont elles font l'objet. Comme on pourra en effet le mettre en évidence plus loin, le différentiel de taux d'emploi ne peut s'expliquer par un plus faible niveau de qualifications de la population

féminine en âge de travailler puisque cette dernière présente au contraire un niveau de qualification moyen plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

Malgré un taux d'emploi féminin inférieur, l'évolution du taux d'emploi des femmes est nettement plus positive que celle des hommes. En effet, le taux d'emploi masculin a diminué de 2,5 points sur la période considérée alors que celui des femmes a progressé de 2,6 points, ce qui a engendré une diminution de l'écart de genre. Cette évolution peut s'expliquer par le fait que : la propension des femmes à se présenter sur le marché du travail augmente ; les femmes sont en moyenne plus qualifiées que les hommes ; et leurs compétences s'articulent mieux avec une économie de services fortement présente en Région bruxelloise.

Ainsi la participation économique de la population bruxelloise en âge de travailler n'a pas connu d'évolution réellement positive entre 1992 et 2003, malgré quelques périodes plus favorables. La décomposition selon le genre a par contre permis de mettre en évidence la progression de la participation économique des femmes depuis 1992.

Taux d'emploi des jeunes et des personnes âgées

La désagrégation en fonction de l'âge et du sexe est disponible pour la période 1996-2003.

Tableau n°10 : Taux d'emploi en région bruxelloise en fonction de l'âge et du sexe (en %), 1996-2003

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
15 à 24 ans								
Hommes	13,7	19,0	16,6	22,1	21,4	23,9	22,8	21,0
Femmes	15,0	15,1	16,7	16,2	19,1	18,7	21,0	17,3
Total	14,4	17,0	16,7	19,1	20,2	21,3	21,9	19,1
Moyenne nationale	26,9	26,1	26,8	27,9	29,0	29,7	29,4	27,4
50 à 64 ans								
Hommes	50,7	49,9	51,3	51,6	53,6	52,9	53,0	53,6
Femmes	31,7	30,7	32,8	34,8	38,6	35,4	39,7	39,0
Total	40,8	39,9	41,7	42,9	45,8	43,8	46,1	46,0
Moyenne nationale	35,1	36,8	38,0	38,2	40,1	40,4	40,9	42,4

Source : Observatoire bruxellois du Marché du travail et des Qualifications, Statistiques du marché du travail bruxellois - Chiffres-clés, www.orbem.be

Le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans en Région bruxelloise, malgré une variation positive entre 1996 et 2003, reste très faible et est nettement inférieur à la moyenne nationale. Ce faible niveau s'explique notamment par l'arrivée plus tardive des jeunes sur le marché du travail du fait de l'allongement de la durée des études et de la formation. On observe que pour cette tranche d'âge l'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est nettement réduit.

Le taux d'emploi de la population âgée entre 50 et 64 ans est également inférieur à celui de l'ensemble de la population en âge de travailler. Cela peut notamment être imputé aux mesures de retrait anticipé du marché du travail. Ce taux montre

par contre également une évolution nettement positive entre 1996 et 2003 et se situe au-dessus de la moyenne nationale. En effet, quelque soit le sexe, ce taux n'a cessé de croître (excepté en 1997 et en 2001), pour donner une différence positive entre 1996 et 2003 de 2,9 points en ce qui concerne les hommes et de 7,2 points pour les femmes.

La désagrégation en fonction de l'âge a donc pu dégager une tendance positive de la participation économique des Bruxellois âgés entre 15 et 24 ans et entre 50 et 64 ans malgré des taux d'emploi encore faibles.

Taux d'emploi en fonction de la nationalité

Le taux d'emploi décomposé en fonction de la nationalité est disponible pour 2002.

Tableau n°11 : Taux d'emploi selon la nationalité et l'âge en 2002 (en %)

		15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	Total
Nationalité belge	Hommes	24,3	79,9	42,6	62,8
	Femmes	21,6	68,6	42,6	52,8
	Total	23,0	74,2	48,3	57,0
Nationalité européenne	Hommes	23,8	83,3	53,3	69,3
	Femmes	30,0	65,3	33,6	53,3
	Total	27,2	74,6	44,1	61,5
Nationalité non européenne	Hommes	13,1	51,0	34,2	42,4
	Femmes	10,5	18,9	15	16,7
	Total	11,7	35,5	24,5	29,7

Source : Observatoire bruxellois du Marché du travail et des Qualifications, Statistiques du marché du travail bruxellois - Chiffres-clés, www.orbem.be

La décomposition du taux d'emploi bruxellois en fonction de la nationalité met en évidence la meilleure situation de la population active de nationalité européenne relativement à celle de nationalité belge ou non européenne, la situation étant la plus défavorable pour cette dernière.

Si ce tableau permet d'appréhender la discrimination dont font l'objet les populations de nationalité non européennes⁴⁷, il ne tient cependant pas compte des populations naturalisées ou des enfants nés en Belgique mais d'origine immigrée vivant sur le territoire de la Région. Or de nombreuses études ont pu mettre en évidence que les discriminations à l'emploi ne se basaient pas uniquement sur la nationalité mais aussi sur l'origine. Il n'existe malheureusement pas pour Bruxelles d'étude longitudinale permettant de saisir cette problématique pour l'ensemble de la population immigrée ou d'origine immigrée. De même, relativement au taux d'emploi des femmes, il serait utile d'avoir un indicateur traduisant la discrimination dont elles font l'objet. Cet indicateur devrait donc indiquer la part de l'écart de genre du taux d'emploi non justifiée par les caractéristiques individuelles des femmes et donc attribuable à de la discrimination.

⁴⁷ Afin de pouvoir déterminer exactement ce qui relève de la discrimination, il faudrait décomposer les différentiels de taux d'emploi entre partie expliquée par les caractéristiques individuelles et partie non expliquée par ces dernières, soit celle résultant de la discrimination.

Dispersion communale des taux d'emploi

Il aurait été intéressant d'avoir un indicateur de la dispersion des taux d'emploi entre communes afin de considérer les écarts relativement importants de participation économique au sein même de la Région de Bruxelles-Capitale. En effet, l'existence d'inégalités d'accès face à l'emploi au sein même d'une collectivité pourrait engendrer des tensions sociales et donc dégrader les rapports sociaux qu'entretiennent les habitants de la collectivité entre eux, ce qui nuirait fortement à la richesse sociale.

Indicateurs d'inégalités de revenus

La faiblesse du taux d'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale implique qu'une grande partie de la population subvient à ses besoins par des revenus extérieurs au monde du travail. Ces derniers peuvent provenir d'allocations de chômage ou encore de l'aide sociale lorsque l'individu ne dispose d'aucune source de revenus. Rappelons que l'OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL (2004) indiquait qu'en 2002 29% des revenus des Bruxellois provenaient d'allocations sociales. On peut alors présumer qu'il existe des écarts de revenus relativement importants entre ceux qui perçoivent un revenu du travail et ceux percevant des revenus de remplacement. Par ailleurs, au sein même de la population à l'emploi, il existe également des écarts importants de rémunérations. Cela suppose que le deuxième volet de la participation économique, à savoir celui de pouvoir subvenir à ses besoins, peut être difficilement rempli par certaines catégories de la population et qu'il convient donc de tenir compte de ceux qui ne peuvent participer économiquement à la société du fait de la faiblesse de leurs revenus. De plus, si la notion de richesse sociale suppose des objectifs de solidarité, il convient de mesurer ces inégalités de revenus et préciser que lorsque celles-ci augmentent, la richesse sociale diminue.

Les indicateurs couramment utilisés pour mesurer les inégalités de revenus sont :

- Taux de pauvreté après transferts : ce taux mesure la part des individus vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté fixé à 60% du niveau de vie médian. La prise en compte de ce taux après transferts sociaux permet de tenir compte de la solidarité générée par la protection sociale. Cet indicateur scinde la distribution des revenus au sein de la société entre « pauvres » des « non pauvres ».
- Coefficient de Gini : cet indice mesure le degré d'inégalité selon lequel la population se partage l'ensemble des richesses économiques en mesurant la différence entre une distribution parfaitement égalitaire des revenus et la distribution réelle observée. L'indice de Gini vaut 100 si une seule personne possède toutes les richesses, 0 si la répartition est parfaitement équitable.

- Rapport interquintile de revenus : il s'agit du rapport entre la part du revenu perçu par les 20% de la population les plus riches (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20% de la population les plus pauvres (quintile inférieur). Plus la valeur de l'indice est importante, plus l'écart est important. Cet indicateur est en général considéré comme plus faible que l'indicateur de Gini dans la mesure où il peut être influencé par des valeurs aberrantes en queue de distribution et qu'il ne tient pas compte de l'ensemble de la distribution des revenus.

Ces indicateurs d'inégalités peuvent être complétés par des indicateurs mesurant les inégalités de revenus provenant de comportements discriminatoires. Ces indicateurs sont par exemple les différentiels salariaux entre hommes et femmes ou encore entre nationaux et non nationaux

Il n'existe malheureusement aucun indicateur d'inégalité de revenus de ce type pour la Région de Bruxelles-Capitale. Cela s'explique par le fait que les données issues d'enquêtes permettant de les calculer (panel belge ou communautaire des ménages) ne sont en général pas en nombres suffisants en ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est donc par l'intermédiaire d'autres indicateurs que les inégalités de revenus ont été appréhendées, à savoir le nombre de minimexés pour 1000 habitants et taux de chômage de longue durée

Nombre de minimexés pour 1000 habitants

L'examen du nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'existence (minimex) appelé maintenant revenu minimum d'intégration permet de saisir la part de la population concernée par un manque substantiel de revenus et pour qui la participation économique à la société est rendue particulièrement difficile. Plus cette part augmente, plus il existe des inégalités de revenus et plus la richesse sociale diminue.

Tableau n°12 : Evolution du nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'existence par 1000 habitants pour la Région de Bruxelles-Capitale et pour le pays, 1990-2004

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bxl	6,5	7,0	7,8	8,3	9,7	10,9	12,4	13,6	14,7	15,1	14,9	13,4	13,5
Belg	5,0	5,2	5,4	5,6	6,2	6,9	7,4	7,9	8,2	8,2	7,9	6,9	6,8

Source : Universiteit Antwerpen, Basisgegevens Armoede en Sociale Uitsluiting, Bodemuitkeringen, <http://www.ua.ac.be/>

Si en 1990 le nombre de bénéficiaires du minimex pour mille habitants était à Bruxelles légèrement supérieur à celui de la Belgique, en 2002 ce nombre vaut le double de celui du pays dans son ensemble. En treize ans, la Région de Bruxelles-Capitale a effectivement fait face à une croissance rapide du nombre de minimexés passant de 6,5 pour mille habitants en 1990 à 13,5 en 2002. L'indicateur tend donc à montrer que les inégalités de revenus ne se sont donc pas amoindries.

Néanmoins, si on peut constater que les années nonante ont fait face à une augmentation continue du nombre de bénéficiaires, depuis 2000 le nombre de titulaires pour mille habitants a commencé à diminuer.

Il faut noter par ailleurs que ces chiffres ne tiennent pas compte des titulaires de l'équivalent au minimex (ou au revenu d'intégration), des personnes qui sont à leur charge (leurs enfants par exemple) et des personnes âgées bénéficiant d'une garantie de revenu (allocation sociale destinée aux personnes âgées)⁴⁸. Pour 2001, le 9^{ème} Rapport sur la Pauvreté à Bruxelles (OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL, 2004) estime que l'ensemble de ces titulaires représenterait un peu plus de 5% de la population bruxelloise et que si la hausse du nombre de titulaire s'observe pour l'ensemble des communes, elle est nettement plus prononcée dans celles de la première couronne de la Région.

Part du chômage de longue durée

La part du chômage de longue durée constitue le second indicateur d'inégalités de revenus dans la mesure où de longues périodes de chômage se couplent à une diminution des allocations. Par ailleurs, il est clairement mis en évidence que l'enlisement dans le chômage de longue durée est un phénomène persistant et ce encore plus au sein des catégories de personnes déjà fortement défavorisées pour d'autres aspects de la vie (éducation, santé...).

Tableau n°13 : Part du chômage de longue durée dans le chômage total dans la Région de Bruxelles-Capitale (en %), 1992-2004

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Part	52,60	53,23	57,37	59,32	60,38	60,95	61,64	60,11	56,30	53,17	50,87	52,77	57,22

Source : Observatoire bruxellois du Marché du travail et des Qualifications, Statistiques du marché du travail bruxellois – Population active inoccupée, www.orbem.be et calculs personnels

Le chômage de longue durée est considéré pour une durée d'inactivité supérieure à 1 an. Entre 1992 et 1998, la part représentée par le chômage de longue durée dans le chômage total n'a cessé de croître. Cette augmentation peut s'expliquer par la période de mauvaise conjoncture économique : durant ces périodes, les personnes déjà au chômage ont encore plus de mal à retrouver un emploi, ce qui fait augmenter la part du chômage de longue durée. Si la situation paraissait s'améliorer depuis la fin des années nonante, la situation semble à nouveau se dégrader depuis 2003. En 2004, plus de 57% des chômeurs l'étaient depuis plus d'un an.

Cet indicateur tend donc également à montrer, comme celui du nombre de minimexés, que la faiblesse des revenus touche une partie croissante de la population bruxelloise.

b) Participation sociale

Indicateurs d'accès pour tous à des biens et services de qualité

La participation sociale passe par un accès à quatre grands domaines largement cités dans la littérature relative aux indicateurs de capital social et de cohésion

⁴⁸ Ces chiffres n'ont pu être récoltés pour une période d'analyse suffisamment longue.

sociale : l'emploi, l'éducation, les soins de santé et le logement de qualité. C'est notamment la théorie du développement humain selon laquelle les individus pourront augmenter leurs capacités de choix et d'action à partir du moment où ils peuvent subvenir à leurs besoins, qu'ils sont bien éduqués et en bonne santé. Les aspects liés au revenu ont été considérés ci-dessus. Reste alors à déterminer les indicateurs susceptibles de traduire cet accès en matière d'éducation, de santé et de logement.

Niveau d'éducation des jeunes et participation à la formation des adultes

En matière d'éducation, le niveau d'éducation des jeunes constitue un indicateur traduisant l'accès à l'éducation. Le tableau ci-dessous illustre la part de la population bruxelloise âgée de 20 à 24 ans ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur sur une période allant de 1992 à 2003. Notons aussi qu'outre la participation sociale que l'éducation engendre, elle permet également d'augmenter les chances de participation économique puisqu'un plus haut niveau d'éducation se traduira par une insertion sur le marché de l'emploi plus probable.

Tableau n°14 : Population bruxelloise de 20 à 24 ans ayant terminé l'enseignement secondaire supérieur (en % de la population du même âge), 1992-2003

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total	64,20	67,81	65,56	67,04	67,95	65,85	68,16	68,37	70,13	69,42	69,50	75,39
Homme	64,14	67,08	59,98	64,87	64,67	65,12	65,83	68,40	63,55	66,87	63,70	70,69
Femmes	64,26	68,54	70,99	69,12	71,08	66,54	70,35	68,34	76,19	71,75	74,70	79,70

Source : DIRECTION GENERALE STATISTIQUE ET INFORMATION ECONOMIQUE (1992 à 2003), *Emploi et chômage, Enquête sur les forces de travail* et calculs personnels

Quelque soit le sexe, le niveau d'éducation des jeunes a connu une évolution favorable entre 1992 et 2003 : celui des hommes a augmenté de plus de six points tandis que celui de leurs homologues féminines a fait un bond de plus de 15 points. En 2003, 71% des hommes âgés de 20 à 24 ans et 80% des femmes du même âge avaient au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur. Ces taux étaient pour la même année respectivement de 81,1% et 86,4% pour la Flandre et de 74,3% et 83,2% pour la Wallonie⁴⁹, soit des résultats nettement plus favorables qu'en Région bruxelloise.

L'évolution plutôt positive ne doit cependant pas masquer le fait qu'en moyenne 25% des jeunes bruxellois n'ont pas terminé le secondaire supérieur, soit parce qu'ils sont toujours sur les bancs de l'école ce qui suppose un retard scolaire important, soit parce qu'ils ont abandonné leurs études avant terme. Dans les deux cas, l'accès à une éducation de qualité n'est pas correctement garanti, ce qui implique une moindre participation sociale pour une partie de la population et en conséquence une diminution de la richesse sociale. Il serait par ailleurs intéressant d'avoir un indicateur relatif aux différences de taux en fonction de la nationalité ou l'origine afin de mettre en évidence les discriminations éventuelles au niveau de l'enseignement.

⁴⁹ Voir Plan d'Action national pour l'Emploi 2004.

Bien que l'enseignement obligatoire constitue une base importante de la participation économique et sociale, les exigences qualitatives du marché du travail actuel et le développement rapide de la société de l'information imposent des niveaux de qualifications de plus en plus pointus. La formation tout au long de la vie constitue donc un élément indispensable à la participation économique et sociale. L'Assemblée de la Commission communautaire française en a d'ailleurs fait un de ses axes prioritaires dans sa dernière déclaration gouvernementale : « *la priorité absolue à donner à la Formation au sens large, afin de soutenir la politique régionale en matière d'Economie et d'Emploi et d'offrir de nouvelles chances d'avenir aux Bruxellois* »⁵⁰. Afin de tenir compte de cet élément, l'indicateur du taux de participation à la formation de la population âgée de 25 à 64 ans a été ajouté aux indicateurs de participation sociale. Par formation, il faut entendre ici : l'enseignement général ou professionnel spécifique, la formation au sein de l'entreprise, l'apprentissage, la formation alternée plus encore les autres types de formations existants.

Tableau n°15 : Taux de participation à la formation de la population bruxelloise âgée de 25 à 64 ans (en %), 1992-2003

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Taux	4,34	6,12	5,54	6,26	6,33	5,68	6,71	6,7	7,3	6,4	6,9	8,6

Source : DIRECTION GENERALE STATISTIQUE ET INFORMATION ECONOMIQUE, (1992 à 1998), *Emploi et chômage, Enquête sur les forces de travail* et calculs personnels pour 1992 à 1998 et Plan d'Action national pour l'Emploi 2004 pour les années suivantes

Partant d'un niveau relativement faible, le taux de formation au sein de la population adulte a doublé en plus de 10 ans : en 2003, 8,6% de la population âgée de 25 à 64 ans suivait un enseignement ou une formation pour 4,34% en 1992. Cette augmentation peut être imputée à la nécessité croissante pour la population en âge de travailler d'accroître ses compétences en vue d'accéder à un emploi et également à l'offre plus abondante de formations de formes diverses. Ainsi on peut considérer que la participation sociale des adultes a commencé à croître depuis le début des années nonante.

Part des logements sans confort

L'accès à des logements de qualité à prix décent constitue un autre élément de la participation sociale et donc de la richesse sociale. Un tel indicateur pourrait être obtenu sur base d'enquête auprès des ménages mais il n'en existe pas pour une longue période d'observation. Ainsi, l'indicateur choisi a été celui de la proportion de logements au confort minimum (soit présentant une salle de bain) présents dans le parc locatif bruxellois.

Cet indicateur a été construit à partir des données rassemblées par DENY (2003) dans son étude « Le marché locatif privé en Région de Bruxelles-Capitale. Analyse des loyers demandés ». En exploitant la base de données de la Bourse du Logement⁵¹, cette étude offre un échantillon des logements mis en

⁵⁰ Voir : Assemblée de la Commission communautaire française (2004), op.cit.

⁵¹ La Bourse du Logement, qui dépendait du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale et qui n'existe plus depuis mars 2003, avait pour mission de recenser les logements privés mis en location dans la Région bruxelloise. Ce recensement se faisait en sillonnant les quartiers.

location en Région bruxelloise sur la période 1989-2002 en distinguant les appartements des autres types de logements (flats, studios...), le nombre de chambres disponibles et la présence ou non d'une salle de bain.

Tableau n°16 : Proportion des appartements libres présentant ou non un confort minimum en Région bruxelloise (en %), 1989-2002

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Sans SDB	29,69	23,31	24,71	25,88	27,04	28,07	28,53	28,22	26,47	30,37	28,81	27,65	26,21	23,44
Avec SDB	70,31	76,69	75,29	74,12	72,96	71,93	71,47	71,78	73,53	69,63	71,19	72,35	73,79	76,56

Source : DENY E. (2003) et calculs personnels

La part des appartements et autres types de logements sans confort minimum représentait en 2002 un quart des logements⁵² en location recensés par la Bourse du Logement. L'évolution de cette part depuis 1989 n'est pas réellement favorable. Malgré une légère diminution de la part représentée par ce type de logements entre 1989 et 2002, cette part n'a fait que croître durant les années nonante pour commencer à diminuer en 1999.

Dans son étude, DENY (2003) examine de la présence d'une salle de bain selon le nombre de chambres et observe que les appartements à plusieurs chambres paraissent en général mieux équipés que les appartements à une seule chambre : en 2002, 8% des appartements à deux chambres et 7% des appartements à trois chambres ne présentaient pas de salle de bain contre 24% des appartements une chambre (les appartements à une chambre représentant 54% de l'ensemble des appartements mis en location).

L'analyse par commune faite par l'auteur met en évidence les communes d'Anderlecht, Bruxelles-Ville, Forest, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse et Schaerbeek comme celles présentant le moins de confort. Il s'agit des communes de la première couronne dont les habitations sont les plus anciennes et concentrant les populations fragilisées.

Bien que basé sur un échantillon des logements mis en location dans la Région bruxelloise, l'indicateur de la part des logements présentant un confort minimum indique que l'accès à un logement de qualité n'est pas garanti pour tous.

Espérance de vie à la naissance

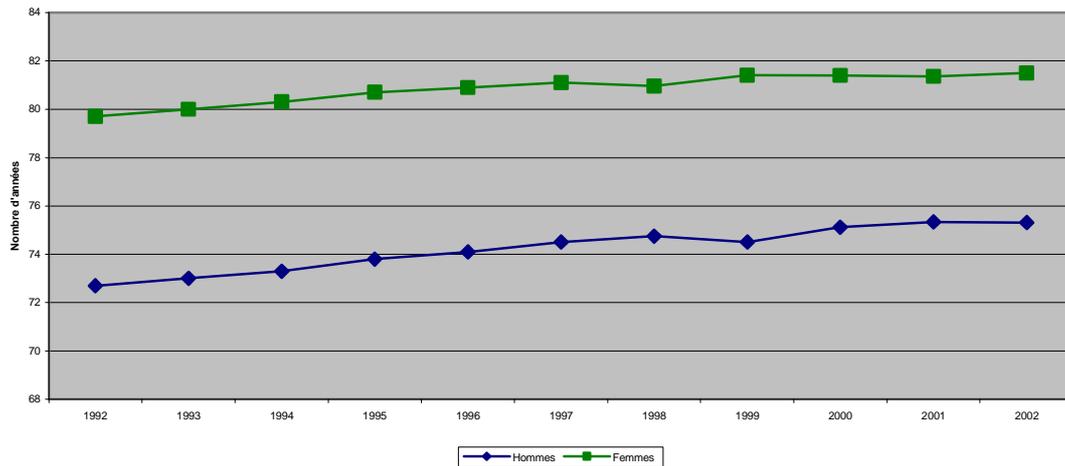
Un indicateur clé d'accès en matière de santé est par exemple le pourcentage de ménages devant reporter l'utilisation de soins de santé pour des raisons financières. Malheureusement cet indicateur n'est disponible que pour 1997 et 2001, années correspondant à la réalisation de l'Enquête Santé. A titre d'illustration, en 2001 20% des ménages bruxellois déclaraient avoir dû postposer l'accès à des soins de santé pour raisons financières et ce pourcentage n'a pas bougé depuis l'Enquête Santé de 1997.

Afin d'obtenir une série continue sur plusieurs années, c'est l'indicateur d'espérance de vie à la naissance qui a été choisi. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un

⁵² Selon l'OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL (2004), ce taux tombe à 9% lorsqu'on considère les logements ne présentant ni toilette ni salle de bain.

indicateur d'accès en tant que tel, une augmentation de l'espérance de vie suppose intrinsèquement que la prévention et l'accès aux soins de santé se sont améliorés. Les données qui proviennent de l'INS sont disponibles de 1996 à 2002 pour Bruxelles et la Belgique en fonction du genre.

Graphique n°1 : Espérance de vie à la naissance en nombre d'années, 1992-2002



Source : INS, Statistiques, Démographie mathématique, www.statbel.fgov.be

L'analyse du tableau fait apparaître que l'espérance de vie à Bruxelles est sensiblement la même que celle pour l'ensemble du pays. L'espérance de vie des Bruxellois n'a cessé de croître entre 1992 et 2002 même si on observe de légères oscillations en désagrégeant par sexe. Cette distinction en fonction du genre met également en avant la plus grande probabilité des femmes de vivre plus longtemps que leurs homologues masculins.

Une analyse de l'état de santé de la population bruxelloise selon les communes aurait permis de mettre en évidence les inégalités existant en la matière. A ce titre, l'OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL (2004) indique que l'insalubrité des logements plus présente dans les communes de la première couronne engendre un impact négatif non négligeable sur la santé. De plus, c'est au sein de cette première couronne que l'on observe également une plus mauvaise qualité de l'air du fait de la plus grande pression automobile et du manque d'espaces verts.

Indicateurs d'engagement et responsabilité sociale des citoyens

Le renforcement des liens sociaux horizontaux et verticaux représente l'un des maillons de la richesse sociale. Il permet en effet la cohabitation harmonieuse de tous les individus, leur responsabilisation sociale les uns envers les autres.

L'Enquête Santé constitue une source d'information relativement à l'individu. En se penchant sur l'aspect « santé sociale », cette enquête informe sur

l'appréciation subjective qu'ont les individus de leurs relations sociales. Les résultats pour 2001 ont été présentés ci-dessus lors de l'analyse du contexte bruxellois. Malheureusement bien que très intéressantes, ces données ne sont disponibles que pour 1997 et 2001.

L'Enquête sur l'Emploi du Temps de 1999 constitue également de son côté une mine d'informations relatives au temps consacré par les individus notamment à leurs relations sociales telles que le bénévolat, la participation à des manifestations... Mais à nouveau, ces informations ne sont disponibles que pour une seule année et ne permettront donc pas de tirer de conclusion quant à l'évolution de la richesse sociale.

Lors du chapitre consacré à la définition du capital social et de la cohésion sociale, on a pu mettre en évidence cinq sources majeures pour chacune de ces deux formes de capital : la famille, la communauté locale, la société civile, le milieu scolaire, le monde du travail et l'autorité publique. Le renforcement des liens sociaux qui se crée dans la sphère scolaire ou dans le milieu du travail a déjà pu être appréhendé avec les indicateurs de scolarisation/formation et de taux d'emploi précédents. En effet, plus les individus seront scolarisés et/ou à l'emploi, plus leurs compétences sociales seront développées. Afin de traduire ce renforcement au sein de la communauté locale, la Région de Bruxelles-Capitale dans ce cas-ci, ce sont les soldes migratoires internes et externes qui serviront d'indicateurs. Au niveau familial, on considérera la proportion des isolés dans le total des ménages.

Soldes migratoires

Puisque certaines études ont pu mettre en évidence que les individus s'investissent d'autant plus dans leur collectivité qu'ils y étaient établis durablement et puisque l'exode vers la périphérie constitue un des problèmes de la Région bruxelloise, les migrations internes (soit les migrations entre Bruxelles et le reste du pays) vont constituer un indicateur d'engagement et de responsabilité sociale. De même, les migrations externes qui sont relatives aux flux entre Bruxelles et l'étranger compléteront l'indicateur précédent. Ce faisant, c'est l'aspect diversité qui est ici pris en considération.

Tableau n°17 : Migrations internes et externes dans la Région de Bruxelles-Capitale, 1990-2003

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Solde migratoire entre Bruxelles et le reste du Royaume	-13303	-12388	-12152	-10881	-9081	-7545	-6627
Solde migratoire de Bruxelles avec l'étranger	10374	10899	11102	10293	11910	10526	10042
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Solde migratoire entre Bruxelles et le reste du Royaume	-5997	-6004	-5852	-5861	-6856	-8089	-10135
Solde migratoire de Bruxelles avec l'étranger	9882	9509	13121	11792	15833	17656	16276

Source : ECODATA, *Population, Mouvements de la population*, <http://ecodata.mineco.fgov.be> et calculs personnels

Durant toute la période d'observation, la Région bruxelloise a été confrontée à un exode de ses habitants vers les deux autres Régions du pays. De 1990 à 1997,

cette émigration a fortement diminué améliorant par là le solde négatif de la Région. Après une certaine stabilisation durant trois ans, les départs des Bruxellois de la Capitale ont augmenté pour arriver au même niveau qu'en 1993. L'exode vers les autres Régions du pays concerne principalement les ménages à revenus moyens qui pour des raisons financières ne peuvent se permettre l'acquisition foncière dans la Capitale.

Les migrations externes montrent de leur côté un solde largement positif. Avec un solde tournant autour des 10.000-11.000 durant la première moitié des années nonante, Bruxelles a fait ensuite face à une légère diminution de son solde migratoire externe pour afficher depuis le début 2000 de très fortes augmentations. Ce solde migratoire largement positif traduit l'attractivité de Bruxelles aux yeux des nations étrangères. Il implique également une large diversité culturelle.

L'analyse des soldes migratoires indique donc que d'un côté Bruxelles souffre d'une diminution de sa richesse sociale du fait de l'exode urbain auquel elle est confronté et qui engendre une diminution de sa mixité sociale et d'un autre côté bénéficie d'une diversité culturelle importante grâce à son solde migratoire externe positif.

Part des isolés dans les ménages

Si la famille constitue le premier lieu de renforcement des liens sociaux, l'analyse de la part représentée par les isolés au sein des ménages devrait fournir une indication sur la part de la population souffrant d'une faiblesse de contacts sociaux. Bien que les personnes vivant seules ne sont bien entendu pas toutes concernées par une absence de relations sociales, on observe néanmoins en général que les personnes isolées représentent souvent une partie importante des populations souffrant d'exclusion sociale et/ou de pauvreté.

Tableau n°18 : Part des isolés dans l'ensemble des ménages (en %), 1990-2002

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Hom. Isol.	22,14	22,01	21,94	22,22	22,08	22,17	22,34	22,65	22,88	23,10	23,10	23,22	23,61
Fem. Isol.	29,60	29,23	29,07	28,86	28,35	27,89	27,76	27,58	27,40	27,17	26,94	26,93	26,74
Total Isol.	51,75	51,25	51,00	51,08	50,43	50,06	50,10	50,22	50,28	50,27	50,03	50,16	50,35

Source : ECODATA, *Population, Ménages*, <http://ecodata.mineco.fgov.be> et calculs personnels

Bien que la part des isolés ait légèrement diminué de 1990 à 2002, les personnes vivant seules représentaient en 2002 un ménage sur deux. La désagrégation en fonction du sexe fait apparaître que cette diminution provient uniquement de la baisse de la part des femmes isolées : en douze ans, elle a effectivement diminué de près de trois points alors que celle des hommes a augmenté de 1,5points.

c) Conclusion

En partant de la définition de la richesse sociale et des défis de la Région de Bruxelles-Capitale, il en résulte donc le système d'indicateurs suivant.

Tableau n°19 : Système d'indicateurs de richesse sociale pour la Région de Bruxelles-Capitale

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE
<p><u>INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL</u></p> <p>Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans Taux d'emploi des hommes âgés de 15 à 64 ans Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 24 ans Taux d'emploi des hommes âgés de 15 à 24 ans Taux d'emploi des femmes âgées de 50 à 64 ans Taux d'emploi des hommes âgés de 50 à 64 ans Taux d'emploi selon la nationalité (distinction entre européens et non européens)</p> <p><u>ABSENCE D'INÉGALITÉS DE REVENUS</u></p> <p>Evolution du nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'existence par 1000 habitants Part du chômage de longue durée dans le chômage total</p>
PARTICIPATION SOCIALE
<p><u>ACCÈS À L'ÉDUCATION</u></p> <p>Femmes âgées de 20 à 24 ans ayant terminé l'enseignement secondaire supérieur en % de la population du même âge Hommes âgés de 20 à 24 ans ayant terminé l'enseignement secondaire supérieur en % de la population du même âge Taux de participation à la formation de la population âgée de 25 à 64 ans</p> <p><u>ACCÈS AU LOGEMENT</u></p> <p>Proportion des appartements libres ne présentant pas de confort minimum</p> <p><u>ACCÈS À LA SANTÉ</u></p> <p>Espérance de vie à la naissance des femmes en nombre d'années Espérance de vie à la naissance des hommes en nombre d'années</p> <p><u>ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DES CITOYENS</u></p> <p>Solde migratoire interne Solde migratoire externe Part des femmes isolées dans l'ensemble des ménages Part des hommes isolés dans l'ensemble des ménages</p>

Ce système d'indicateurs devrait donc permettre de retracer l'évolution des différentes composantes de la richesse sociale. La mesure de certaines de ces

composantes aurait pu être plus précise mais la construction de ce système s'est heurtée à l'absence d'indicateurs pertinents et longitudinaux notamment par exemple en matière d'inégalités de revenus, d'accès aux soins de santé ou de participation citoyenne.

Si l'analyse longitudinale du système d'indicateurs de richesse sociale a permis d'estimer l'évolution de chacune des composantes de la participation économique et sociale, elle n'a cependant pas fourni de vision synthétique de cette évolution. Le point suivant va donc permettre de réaliser la synthèse de ces différentes tendances.

4.3. Indicateur synthétique de richesse sociale

a) Méthodologie

L'indicateur synthétique a été calculé pour la période allant de 1992 à 2002 sur base des indicateurs suivants :

- Taux d'emploi des hommes / Taux d'emploi des femmes
- Nombre de minimexés par 1000 habitants
- Part du chômage de longue durée dans le chômage total
- Part des hommes âgés de 20 à 24 ans ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur / Part des femmes âgées de 20 à 24 ans ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur
- Part des adultes âgés de 20 à 65 ans suivant un enseignement ou une formation
- Part des logements en location ne présentant pas de confort minimum
- Espérance de vie à la naissance des hommes / Espérance de vie à la naissance des femmes
- Solde migratoire interne
- Solde migratoire externe
- Part des hommes isolés dans le total des ménages / Part des femmes isolées dans le total des ménages

Tous les indicateurs du système n'ont pu être repris dans la construction de l'indicateur synthétique parce qu'ils n'étaient pas disponibles pour un nombre suffisant d'années. C'est le cas du taux d'emploi en fonction de l'âge et du sexe et du taux d'emploi en fonction de la nationalité⁵³.

Les indicateurs utilisés pour le calcul n'étant pas tous calculés avec la même unité, c'est la méthode de la normalisation linéaire qui a été utilisée. Cette dernière consiste à normer chacun des indicateurs entre 0 et 100. La valeur 0 (la valeur 100) est attribuée à la valeur minimum (respectivement à la valeur

⁵³ Ne disposant pas des données antérieures à 1996 en ce qui concerne le taux d'emploi en fonction de l'âge, cette variable n'a pas été retenue. Afin de vérifier que l'omission de cette variable ne fausse pas le résultat, l'indicateur synthétique de richesse sociale a été calculé sur la période allant de 1996 à 2002 en considérant le taux d'emploi des 15-24 ans et des 50-64 ans. La tendance dessinée par l'indicateur synthétique pour cette période s'est avérée semblable à celle de l'indicateur de richesse sociale calculé depuis 1992 sans la variable du taux d'emploi selon l'âge.

maximum) que peut prendre la variable quand une augmentation de la variable signifie une augmentation de la richesse sociale. Inversement, la valeur 0 (la valeur 100) est attribuée à la valeur maximum (respectivement à la valeur minimum) que peut prendre la variable quand une augmentation de la variable signifie une diminution de la richesse sociale. Afin d'obtenir une normalisation pour les valeurs intermédiaires de la variable, la règle suivante est appliquée : $[X_i - \text{Min}(x)] / [\text{Max}(x) - \text{Min}(x)]$ où X est la variable considérée, X_i sa valeur pour le temps i, Max(x) et Min(x) respectivement les valeurs maximum et minimum que la variable X peut prendre (sur l'ensemble de la période).

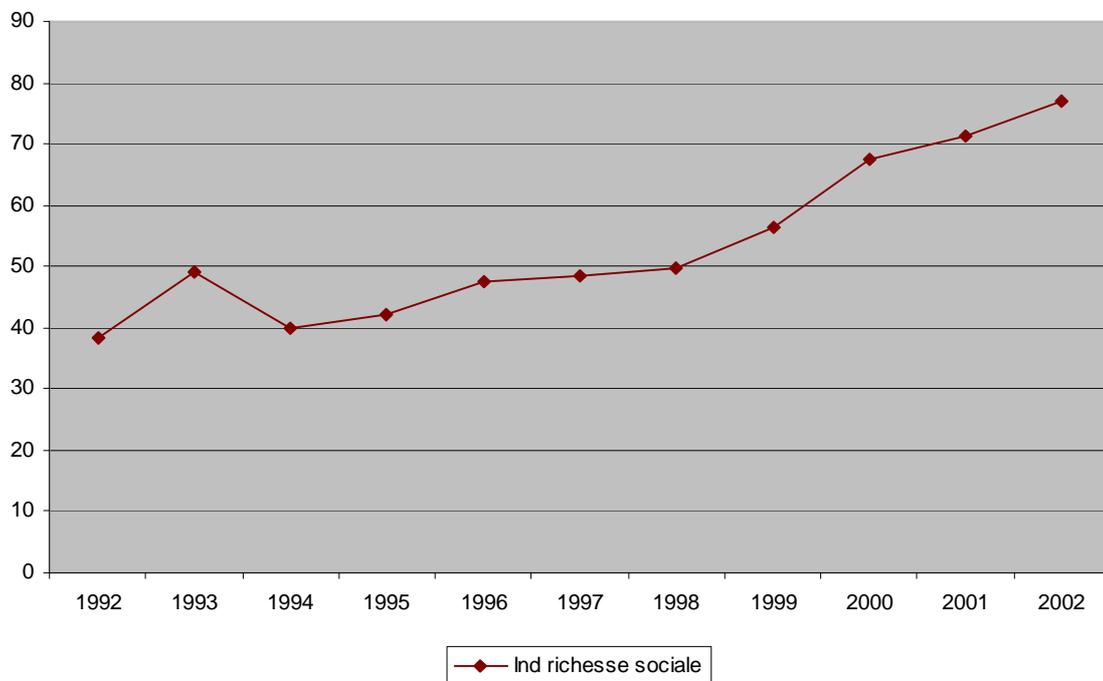
Une fois l'ensemble des indicateurs normés, ces derniers ont été agrégés et chaque indicateur a reçu le même poids. Il serait en effet difficile d'attribuer une plus grande importance à l'une ou l'autre composante puisqu'elles sont toutes intimement liées les unes aux autres.

b) Résultats

Evolution de la richesse sociale

Le graphique suivant permet d'appréhender l'évolution de la richesse sociale de 1992 à 2002. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'interpréter sa valeur mais bien son évolution. De plus, cette évolution est tributaire des variations plus au moins fortes des indicateurs de base au cours de la période considérée.

Graphique n°2 : Evolution de la richesse sociale en Région de Bruxelles-Capitale, 1992-2002



Après une forte augmentation entre 1992 et 1993 suivie d'une diminution de même ampleur, il apparaît que l'indicateur de richesse sociale n'a pas cessé de croître sur toute la période. Cet accroissement a été particulièrement important entre 1995 et 1996 et entre 1998 et 2002.

1992-1994

La croissance prononcée de la richesse sociale entre 1992 et 1993 s'explique d'abord par une très forte hausse de l'emploi féminin relativement au reste de la période analysée : ce taux a en effet enregistré une hausse de deux points ce qui n'a plus jamais été observé jusqu'en 2002.

Le taux d'emploi des hommes, la part des minimexés et du chômage de longue durée ont par contre joué négativement sur l'évolution de la richesse sociale mais de manière plus modérée que pour l'année qui va suivre.

Si la chute du niveau d'éducation des hommes contrebalance la croissance de celui des femmes, le bon effectué par le taux de formation va jouer de manière considérable sur la croissance de la richesse sociale. De même, l'augmentation de l'espérance de vie, la diminution du solde négatif migratoire interne ou de la part représentée par les femmes isolées vont contribuer à l'évolution nettement positive de la richesse sociale.

La forte chute de la richesse sociale observée entre 1993 et 1994 trouve son origine dans la contraction importante du taux d'emploi féminin (il diminue en effet de 2,5 points) et la poursuite de la diminution du taux d'emploi masculin.

Bien que la tendance était déjà à la hausse l'année précédente, la part représentée par le chômage de longue durée enregistre une augmentation de plus de 4 points entre 1993 et 1994, tirant plus vers le bas l'indicateur de richesse sociale qu'il ne le faisait pour les années précédentes.

Le rôle négatif joué par la part des minimexés sur la richesse sociale se poursuit mais également dans une proportion plus importante que la variation enregistrée l'année précédente.

L'augmentation du niveau d'éducation des femmes ne parvient en rien à compenser la baisse sévère du niveau d'éducation des hommes et du taux de formation.

Enfin on enregistre entre 1993 et 1994 une contribution positive de l'espérance de vie, des soldes migratoires et des parts des isolés mais qui ne parviennent pas à contrebalancer les effets négatifs induits par les autres variables sur la richesse sociale du fait de la grande variation dont elles ont fait l'objet.

1995-1996

Entre 1995 et 1996, les taux d'emploi masculin et féminin ont enregistré tous deux une augmentation qui bien que se poursuivant entre 1996 et 1997 s'avère de plus faible ampleur. Cette croissance des taux d'emploi a donc participé à la progression de la richesse sociale.

Ce n'est pas l'évolution de la part des minimexés qui permet par contre à la richesse sociale de croître entre 1995 et 1996 : cette part est en effet en augmentation, engendrant ainsi une réduction de la richesse sociale.

La part du chômage de longue durée, bien que croissante sur cette période, montre cependant une progression moindre que les autres années d'observation.

L'accroissement du niveau d'éducation des femmes a largement compensé la très légère contraction du niveau d'éducation des hommes, concourant par là à la progression de la richesse sociale. De même, la croissance entre 1995 et 1996 du taux de formation, de la proportion de logements confortables ou encore de l'espérance de vie a engendré un développement de la richesse sociale de plus forte ampleur par rapport aux années précédentes.

Si le solde migratoire interne a également contribué à ce développement, ce n'est pas le cas du solde migratoire de la Région bruxelloise avec l'étranger qui diminue sur la période considérée.

Le même raisonnement peut être tenu relativement à l'évolution de la part des femmes isolées par rapport à celle des hommes, la première induisant une croissance de la richesse sociale contrairement à la seconde.

1996-1998

Entre 1996 et 1998, la plus faible croissance de la richesse sociale ne peut être imputée à l'évolution du taux d'emploi qui reste favorable et ce particulièrement pour la population féminine.

A l'inverse, les parts croissantes du nombre de minimexés et du chômage de longue durée constituent les facteurs à la base de cette plus faible progression de la richesse sociale.

Si certains indicateurs montrent une évolution positive⁵⁴, ils ne parviennent cependant pas à compenser l'effet négatif que produisent les autres composantes sur l'évolution de la richesse sociale.

1998-2002

La forte progression de la richesse sociale depuis 1998 est due en partie à l'évolution très positive du taux d'emploi masculin sur cette période relativement à l'ensemble de la période. Il s'agit en effet des années au cours desquelles le taux d'emploi masculin a le plus crû. La contribution du taux d'emploi féminin à la hausse de la richesse sociale n'est par contre relative qu'aux périodes comprises entre 1999 et 2000 et 2001 et 2002.

Les diminutions constantes du nombre de bénéficiaires du minimex depuis 1999 et de la part représentée par le chômage de longue durée depuis 1998 ont également participé à la croissance de la richesse sociale.

⁵⁴ Pour 1997, c'est le cas du niveau d'éducation des hommes, de la part des logements confortables, de l'espérance de vie, du solde migratoire interne et de la part des femmes isolées.

Les évolutions contrastées des niveaux d'éducation des hommes et des femmes sur cette période se sont plus au moins compensées. La variation positive du niveau de formation a de son côté influencé favorablement la richesse sociale, excepté entre 2000 et 2001.

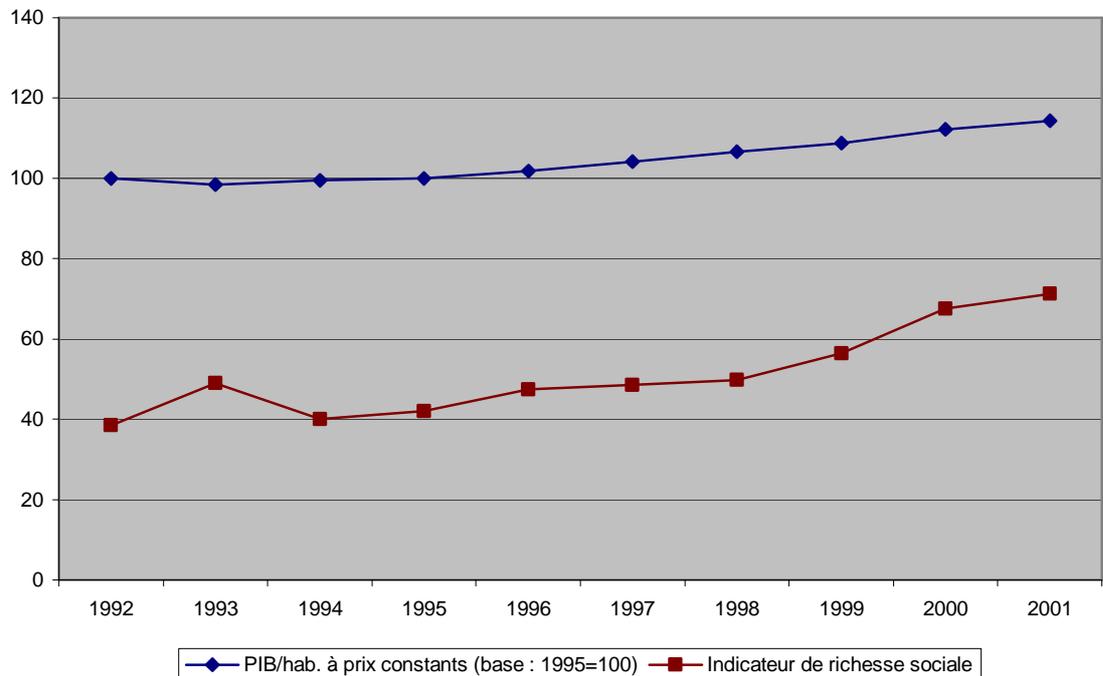
Si c'est en 1998 que l'on observe la plus grande proportion de logements sans salle de bain, cette proportion n'a cessé de diminuer depuis, agissant ainsi positivement sur l'évolution de la richesse sociale.

Enfin, si l'espérance de vie et la proportion représentée par les isolés continuent d'avoir le même impact sur la richesse sociale que durant les périodes précédentes, les effets joués par chacun des soldes migratoires s'inversent. En effet, depuis 1999, l'exode des Bruxellois vers les deux autres Régions a repris de la vigueur influençant alors négativement la montée poursuivie par la richesse sociale. Inversement, l'évolution nettement positive du solde migratoire externe a contribué à l'ascension de la richesse sociale.

Evolution de la richesse sociale et du PIB

Le graphique suivant permet de comparer l'évolution de l'indicateur synthétique de richesse sociale et celui du produit intérieur brut par habitant à prix constants pour la Région bruxelloise.

Graphique n°3 : Comparaison de l'évolution de la richesse sociale et du PIB/habitant à prix constant dans la Région de Bruxelles-Capitale, 1992-2001



Source : Vlaamse statistieken, strategisch management en surveyonderzoek (<http://aps.vlaanderen.be/statistiek/cijfers/brussel/economie/brusecon05.xls>), INS (www.statbel.fgov.be) et calculs personnels

Alors qu'on enregistre un bond de la richesse sociale entre 1992 et 1993, le PIB par habitant de la Région diminue légèrement. Entre 1993 et 1994, c'est la relation inverse qui s'observe. Cette tendance contraire ne se remarque plus pour le reste de la période : les deux indicateurs indiquent en effet une croissance continue. Par ailleurs, excepté entre 1996 et 1998 où la progression de la richesse sociale s'avère moindre que celle du PIB par habitant, la richesse sociale augmente de façon plus prononcée que le PIB par habitant pour la période allant de 1994 à 2001.

On peut supposer que la baisse du PIB par habitant entre 1992 et 1993 n'a engendré un impact négatif sur la richesse sociale que l'année suivante. On a effectivement constaté qu'entre 1993 et 1994, les taux d'emploi masculin et féminin avaient diminué, diminution particulièrement forte pour le taux d'emploi féminin, que la part du chômage de longue durée dans le chômage total s'était fortement accrue et que le nombre de minimexés pour mille habitants avait continué sa progression mais de manière beaucoup plus importante que les années précédentes. Ce sont donc les variables intimement liées à la croissance économique qui ont montré des résultats très négatifs entre 1993 et 1994, laissant supposer que la chute relativement importante de la richesse sociale à cette période peut être en partie attribuée à la mauvaise conjoncture économique de l'année précédente.

De même, si la reprise conjoncturelle amorcée dès 1995 se traduit directement par de meilleurs taux d'emploi, les ajustements relatifs au nombre de minimexés et à la part du chômage de longue durée tardent à se faire sentir. Il faut en effet attendre 1998 avant de constater la diminution de la part des minimexés et de la part du chômage de longue durée. La conjonction de l'ensemble de ces facteurs dès 1998 a indubitablement provoqué la forte croissance de la richesse sociale.

Il semblerait donc que de faibles fléchissements économiques peuvent engendrer de fortes réductions de la richesse sociale et qu'une croissance économique même faible va au contraire exercer un effet multiplicateur sur la richesse sociale. Cette relation tient à la fois à la forte sensibilité de certains indicateurs par rapport à la croissance économique (emploi, chômage de longue durée) mais dont les ajustements peuvent se faire attendre et à la fois aux externalités positives indirectes qu'engendre la conjoncture au niveau de la formation, la santé ou encore les logements.

c) Conclusion

L'indicateur synthétique de richesse sociale a montré une évolution positive sur la période 1992-2002. Certaines sous-périodes ont même été caractérisées par de fortes augmentations de la richesse sociale. Ces augmentations plus prononcées ont pu être expliquées grâce à l'analyse des composantes de l'indicateur synthétique et de l'évolution de la croissance économique.

L'analyse des composantes a par ailleurs également permis de mettre en évidence qu'une augmentation de la richesse sociale pouvait également s'accompagner de la dégradation de certaines situations. En effet, bien que les périodes de progression soutenue de la richesse sociale aient coïncidé

globalement avec un meilleur taux d'emploi, avec des indicateurs d'inégalités et de participation sociale plus favorables, il reste qu'elles se sont parfois accompagnées d'une plus faible taux d'emploi féminin ou encore d'une réduction du niveau d'éducation. Il est donc bien primordial d'analyser l'évolution d'un indicateur synthétique en regard des indicateurs le composant.

La comparaison entre l'évolution de la richesse sociale et celle du PIB par habitant a de son côté permis de mettre en évidence que croissance économique et richesse sociale sont non seulement intimement liées mais qu'en plus la croissance économique semble exercer un effet multiplicateur sur la richesse sociale, du moins après un certain temps d'ajustement.

Conclusion générale

La présente étude avait pour objet d'estimer l'évolution de la richesse sociale dans la Région de Bruxelles-Capitale. En partant de la définition des concepts de capital social et de cohésion sociale, il a été possible de délimiter les contours de la richesse sociale. Les éléments la composant ont été résumés de la manière suivante :

Participation économique

- Insertion sur le marché du travail
- Absence d'inégalités de revenus

Participation sociale

- Accès pour tous à des biens et services de qualité
- Engagement et responsabilité sociale des citoyens

C'est ensuite en se basant sur l'examen de la littérature relative aux indicateurs alternatifs et sur le contexte particulier de la Région bruxelloise que les indicateurs de participation économique et de participation sociale ont pu être définis. Le choix des indicateurs à prendre en compte pour la mesure de la richesse sociale s'est heurté à l'inexistence de certains indicateurs pour la Région bruxelloise. Certaines caractéristiques de la participation économique et de la participation sociale n'ont donc pu être prises en considération ou ont dû être appréhendées par des indicateurs moins pertinents.

Malgré l'inexistence de certaines données, un système d'indicateurs a été construit sur base des indicateurs bruxellois existants. Ensuite, afin d'obtenir une vision globale de l'évolution de la richesse sociale, un indicateur synthétique de richesse sociale a été construit sur base du système d'indicateurs précédent.

L'indicateur synthétique de richesse sociale a montré une progression de la richesse sociale entre 1992 et 2002. Cette augmentation a été expliquée par l'analyse des différents indicateurs à la base de l'indicateur synthétique. La reprise conjoncturelle qui a débuté en 1995 et qui s'est directement traduite par une augmentation des taux d'emploi n'a exercé un impact positif sur les indicateurs d'inégalités de revenu qu'à partir de 1998. C'est à ce moment que l'on a également pu observer une forte progression de la richesse sociale, mettant en évidence le lien étroit que nouent ces deux dimensions. Pour la dernière période de forte croissance (1998-2002), il est apparu que l'augmentation du taux d'emploi, la diminution du nombre de minimexés et de la part du chômage de longue durée, l'augmentation de la part des logements confortables, de l'espérance de vie, du niveau de formation et du solde migratoire externe sont autant de facteurs ayant contribué à l'ascension de la richesse sociale. A l'inverse, les niveaux d'éducation et le solde migratoire interne ont ralenti cette croissance de la richesse sociale.

Il faut néanmoins rester prudent quant à cette interprétation de l'évolution de la richesse sociale puisqu'en effet, tous les indicateurs adéquats à sa mesure n'ont pu être pris en considération du fait de l'inexistence de certains d'entre eux (du moins sur une période continue). Optimalement, le système d'indicateurs pour la mesure de la richesse sociale en Région bruxelloise aurait dû être composé des indicateurs suivants :

Tableau n°20 : Modèle pour un système d'indicateurs de la richesse sociale optimal

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE
<p><u>INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL</u></p> <p>Taux d'emploi des femmes/hommes âgé(e)s de 15 à 64 ans Taux d'emploi des femmes/hommes âgé(e)s de 15 à 24 ans Taux d'emploi des femmes/hommes âgé(e)s de 50 à 64 ans Taux d'emploi selon la nationalité (distinction entre européens et non européens)</p> <p><u>ABSENCE D'INÉGALITÉS DE REVENUS</u></p> <p>Taux de pauvreté après transferts Coefficient de GINI Rapport interquintile des revenus Part non justifiée de l'écart salarial entre hommes et femmes Part non justifiée de l'écart salarial entre nationaux et non nationaux</p>
PARTICIPATION SOCIALE
<p><u>ACCÈS À L'ÉDUCATION</u></p> <p>Femmes/hommes âgé(e)s de 20 à 24 ans ayant terminé l'enseignement secondaire supérieur en % de la population du même âge Taux de participation à la formation de la population féminine/masculine âgée de 25 à 64 ans</p> <p><u>ACCÈS AU LOGEMENT</u></p> <p>Pourcentage de la population bruxelloise ayant dû renoncer ou retarder l'accès à un logement au confort minimum pour raisons financières</p> <p><u>ACCÈS À LA SANTÉ</u></p> <p>Pourcentage de la population bruxelloise ayant dû renoncer ou retarder le recours à des soins pour des raisons financières</p> <p><u>ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DES CITOYENS</u></p> <p>Solde migratoire interne/externe Pourcentage de la population bruxelloise peu satisfaite de ses rapports sociaux Pourcentage de la population bruxelloise ayant des contacts sociaux peu fréquents</p>

Relativement à la participation économique, les indicateurs d'inégalité de revenus sont largement absents au niveau bruxellois. S'il est en effet aisé d'obtenir des informations relatives au taux d'emploi, il ne semble pas exister de bases de données permettant de retracer l'évolution d'indicateurs tels que la part non justifiée de l'écart salarial entre hommes et femmes⁵⁵ ou le taux de pauvreté après transferts sociaux.

Par rapport aux indicateurs de participation sociale, il n'y a que dans le domaine de l'éducation qu'il a été possible de recueillir des indicateurs pertinents au niveau bruxellois. Les indicateurs adéquats en matière de logement, de santé ou de relations sociales ne sont en effet disponibles que pour un nombre d'années restreint et discontinu (enquêtes Santé et Emploi du temps).

En conclusion, afin de mieux pouvoir suivre l'évolution de la richesse sociale en son sein, il importe pour la Région de Bruxelles-Capitale **de consolider le système d'indicateurs de la richesse sociale** et donc :

⇒ **De développer la construction des indicateurs inexistant** suivants, de manière continue et rétrospectivement quand cela est possible :

- Taux de pauvreté après transferts sociaux
- Coefficient de Gini
- Rapport interquintile des revenus
- Part non justifiée de l'écart salarial entre hommes et femmes
- Part non justifiée de l'écart salarial entre nationaux et non nationaux (distinction entre originaire UE et non UE)
- Pourcentage de la population bruxelloise ayant dû renoncer ou retarder l'accès à un logement au confort minimum pour des raisons financières
- Pourcentage de la population bruxelloise ayant dû renoncer ou retarder le recours à des soins pour des raisons financières
- Pourcentage de la population bruxelloise peu satisfaite de ses rapports sociaux
- Pourcentage de la population bruxelloise ayant des contacts sociaux peu fréquents

Certains de ces indicateurs devraient à priori pouvoir être calculés sur base du Panel de Démographie familiale (PSBH), enquête réalisée annuellement en Belgique depuis 1992 et fournissant un grand nombre d'informations réparties régionalement et relatives aux relations familiales, au logement, à la santé, aux conditions de vie... Il conviendrait donc d'explorer ce panel du fait de sa richesse d'information, notamment au niveau de la mesure des relations sociales.

⁵⁵ L'écart salarial entre hommes et femmes peut être scindé entre une part dite « justifiée » par les caractéristiques individuelles (niveau d'éducation, statut professionnel, secteur...) et une part dite « non justifiée » par ces caractéristiques et qui traduit alors la discrimination.

- ⇒ **D'actualiser systématiquement le système d'indicateurs de la richesse sociale** dès que des données sont disponibles pour de nouvelles années en utilisant précisément les mêmes sources de données (administratives ou autres).
- ⇒ Pour chacun des indicateurs du système, **de considérer quand c'est possible les disparités intra-régionales**. Les analyses par secteur faites dans un bon nombre d'études ne cessent de pointer du doigt l'existence de disparités flagrantes entre les communes composant la première couronne de la Région et celles de la seconde couronne.
- ⇒ **De construire un nouvel indicateur synthétique de la richesse sociale** basé sur le système d'indicateurs complété.

La Flandre constitue à cet égard un exemple plus qu'intéressant : des institutions comme l'Université d'Anvers⁵⁶, le Steunpunt WAV⁵⁷ ou la Vlaamse statistieken, strategisch management en surveyonderzoek⁵⁸ proposent des systèmes d'indicateurs classés en fonction des thématiques à analyser et couvrant quand cela est possible un large nombre d'années. C'est vers ce type de système d'indicateurs qu'il faudrait pouvoir tendre afin que les politiques bruxelloises en matière de richesse sociale mais également relative à d'autres thèmes puisse se développer et se construire sur des bases statistiques continues, solides et cohérentes.

⁵⁶ Voir site <http://www.ua.ac.be/>

⁵⁷ Voir site <http://www.steunpuntwav.be/>

⁵⁸ Voir le site <http://aps.vlaanderen.be/>

Bibliographie

ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE (2004), *Session extraordinaire 2004, Compte Rendu*, 20 juillet 2004, http://www.accf.irisnet.be/SR_ArchivesDoc/Archives/arch_cri/current/2004%2007-22.pdf

BANQUE MONDIALE, *Social Capital*, <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/>

BEAUVAIS C. et JENSON J. (2002), *Social Cohesion : Updating the State of the Research*, CPRN Discussion Paper N°22, May 2002

BERGER-SCHMITT R. (2000), *Social Cohesion as an Aspect of the Quality of Societies : Concept and Measurement*, EU Reporting Working Paper N°14, Centre for Survey Research and Methodology, Social Indicators Department, Mannheim

BERGER-SCHMITT R. et JANKOWITSCH B. (1999), *System of Social Indicators and Social Reporting : The State of the Art*, EU Reporting Working Paper n°1, Centre for Survey Research and Methodology, Social Indicators Department, Mannheim

BESSIS S. (1995), *De l'exclusion sociale à la cohésion sociale*, Synthèse du colloque de Roskilde, 2-4 mars 1995, Université de Roskilde, Danemark

BOUCHARD L., ROY J.-F., LEMYRE L. et GILBERT A. (2002), *Capital social*, CIRCEM et Institut de recherché pour la santé des populations, Août 2002.

BRINK S. et ZEESMAN A. (1997), *Mesure du bien-être social : Un indice de santé sociale pour le Canada*, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique Développement des ressources humaines Canada
Juin 1997

COMITE DE LA PROTECTION SOCIALE (2001), *Rapport sur les indicateurs dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Octobre 2001

COMITE EUROPEEN POUR LA COHESION SOCIALE (2004), *Stratégie de cohésion sociale révisée*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 27 avril 2004

CONSEIL EUROPEEN DE LISBONNE (2000), *Conclusion de la Présidence*, 23 et 24 mars 2000

COTE S. (2001), « La contribution des capacités humaines et sociales », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

DEFILIPPIS J. (2001), « The Myth of Social Capital in Community Development », *Housing Policy Debate*, Volume 12, Issue 4

DENY E. (2003), *Le marché locatif privé en Région de Bruxelles-Capitale. Analyse des loyers demandés*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Études et de la Statistique, dossier n°39

DIRECTION GENERALE EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES (2004), *Rapport conjoint sur l'inclusion sociale 2004*, Commission européenne, Mai 2004

ECODATA, *Population*, <http://ecodata.mineco.fgov.be>

EUROSTAT, *Indicateurs structurels*, <http://epp.eurostat.cec.eu.int>

FRANCIS P. (2002), *Social Capital at the World Bank Strategic and Operational Implications of the Concept*, Social Development Strategy, The World Bank, March 31, 2002

GADREY J. et JANY-CATRICE F. (2003), *Les indicateurs de richesse et de développement. Un bilan international en vue d'une initiative française*, Rapport de recherche pour le DARES, Mars 2003

GLAESER E.L. (2001), « La formation du capital », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

DIRECTION GENERALE STATISTIQUE ET INFORMATION ECONOMIQUE, (1992 à 2003), *Emploi et chômage, Enquête sur les forces de travail*, Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes & Energie

JEANNOTTE M.S. (2000), *Social Cohesion around the World : an International Comparison of Definitions and Issues*, Strategic Research and Analysis (SRA), Strategic Planning and Policy Coordination, Department of Canadian Heritage, December 2000

JENSON J. (1998), *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, Etude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

KAWACHI I. et BERCKMAN L. (2000), *Social cohesion, social capital and health*, In : L.F. Berkman & I. Kawachi (Eds.), *Social Epidemiology*, New York, Oxford University Press.

MEDA D. (2002), *Quelques réflexions sur la notion de capital social*, Place publique, <http://www.place-publique.fr/esp/richeesse/>

MEYER L. et SCHIEPERS J. (2000), *Social exclusion indicators – Progress of work*, Contribution à la Conférence « Brainstorming sur les indicateurs sociaux », Strasbourg, 14-15 Septembre 2000

NAGELS Jacques (1996), « Histoire de la pensée économique », PUB, Edition 1996-1997, Volume 1

NOLL H.-H. (1996), *Social Indicators and Social Reporting : The International Experience*, In : Canadian Council on Social Development (Ed.), Symposium on Measuring Well-Being and Social Indicators, Final Report, Ottawa

NOLL H.-H. (2002), « Towards a European System of Social Indicators : Theoretical Framework and System Architecture », *Social Indicators Research, Special issue*, Vol. 58 (2002), n°1-3, pp.47-84

NOLL H.-H. (2002b), *Social Indicators and Quality of Live Research : Background, Achievements and Current Trends*

OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES QUALIFICATIONS, *Statistiques du marché du travail bruxellois*, www.orbem.be

OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL (2004), *9ème rapport sur l'état de pauvreté dans la Région de Bruxelles-Capitale*, Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, Avril 2004

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2001a), *Panorama de la société : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Les Editions de l'OCDE, Paris

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2001b), *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Les Editions de l'OCDE, Paris

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2001), *Indicators of Sustainable Development : Guidelines and Methodologies*, Commission sur le Développement durable, <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/isdms2001isd.htm#social>

PLASMAN A. (2004), *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Etude réalisée par la Fondation pour la Solidarité pour le compte du Cabinet du Ministre de l'Economie, Rapport final.

PONTHIEUX S. (2004), *Le concept de capital social, analyse critique*, Contribution au 10ème colloque de l'ACN, Paris, 21-23 Janvier 2004.

PUTNAM R. (2000), www.bowlingalone.com/socialcapital.php3

PUTNAM R. (2001), « Mesure et conséquences du capital social », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

RITZEN J. (2000), *Cohésion sociale, politique publique et croissance économique : implications pour les pays de l'OCDE*, Conférence principale présentée au symposium sur « La contribution du capital humain et social à la croissance économique et au bien être », Québec, 19 au 21 Mars 2000

SANDERSON J.-P. (2000), *Les politiques de cohésion sociale et la construction d'indicateurs en Wallonie*, Contribution à la Conférence « Brainstorming sur les indicateurs sociaux », Strasbourg, 14-15 Septembre 2000

SCHULLER T. (2001), *The Complementary Roles of Human and Social Capital*, In : *The Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well Being*, International Symposium Report, Human Resources Development Canada and Organisation for Economic Co-operation and Development, September 2001, pp.99-119

SILEM A. (1995), *Histoire de l'analyse économique*, Hachette Livre, Paris

Universiteit Antwerpen, *Basisgegevens Armoede en Sociale Uitsluiting, Bodemuitkeringen*, <http://www.ua.ac.be/>

VEENSTRA G. (2001), « Capital social et santé », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

VLAAMSE STATISTIEKEN, STRATEGISCH MANAGEMENT EN SURVEYONDERZOEK, *Cijfers*, (<http://aps.vlaanderen.be/statistiek/cijfers/brussel/economie/brusecon05.xls>)

WILLMS J.D. (2001), « Trois hypothèses concernant les effets de la collectivité sur les aboutissements sociaux », *ISUMA*, Volume 2, N°1, Printemps 2001

WOOLCOCK M. (2001), *The Place of Social Capital in Understanding Social and Economic Outcomes*, In : *The Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-Being*, International Symposium Report, Human Resources Development Canada and Organisation for Economic Co-operation and Development, September 2001, pp.71-98

ZAPF W. (1998), *Social reporting in the 1970s and in the 1990s*, Papier présenté à la Conférence « Social Change in an Enlarging Europe : Welfare Development, Structural Change and Theoretical Approaches », Budapest, 15-19 Mai 1998

Annexes

Annexe n°1

Table 2 - Organization's View of Major Factors Promoting Social Cohesion			
Factor	European Union	OECD	Council of Europe
Political			
Solidarity - the "European model"	•		•
Economic			
Capacity to balance competitive markets with strong social fabric		•	
Dematerialization and the "culturization" of the economy		•	
Social			
Capacity for dialogue and cooperation		•	•
Societal flexibility and demographic change		•	
Renewal of civil society			•
Cultural			
Culture and a sense of belonging	•		
Openness to diversity		•	
Technological			
Potential of information technologies			•

Source : JEANNOTTE (2000)

Annexe n°2

	Indicateur	Définition	Ventilation par âge	Ventilation par sexe	Source des données
l	Taux de risque de pauvreté	Part des personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur à 60 % du revenu équivalent médian national. Le revenu équivalent médian est défini comme le revenu disponible total du ménage divisé par sa «taille équivalente», pour tenir compte de la taille et de la composition du ménage; il est attribué à chaque membre du ménage.	Oui. Groupes d'âge: 0-15; 16 et plus; 16-24; 25-49; 50-64; 65+.	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/E U SILC
la	Risque de pauvreté par type de ménage	Risque de pauvreté pour la population totale dans les types de ménages suivants: <u>Ménages sans enfant à charge:</u> - Personne isolée, moins de 65 ans - Personne isolée, 65 ans et plus - Femmes isolées - Hommes isolés - Deux adultes, au moins une personne de 65 ans et plus - Deux adultes, tout deux de moins de 65 ans - Autres ménages <u>Ménages avec enfants à charge:</u> - Parent isolé, 1 ou plusieurs enfants à charge - Deux adultes, un enfant à charge - Deux adultes, deux enfants à charge - Deux adultes, trois enfants à charge ou plus - Trois adultes ou plus, avec enfants à charge Les enfants à charge sont les personnes de 0 – 15 ans et de 16 – 24 ans si inactives et vivant avec au moins un des parents.	Déjà précisée dans la typologie des ménages.	Déjà précisée dans la typologie des ménages.	PCM/E U SILC
lb nouveau	Risque de pauvreté par intensité de travail des ménages	Risque de pauvreté pour la population totale dans des catégories d'intensité de travail et grands types de ménages différents. L'intensité de travail du ménage désigne le nombre de mois ouverts par tous les membres du ménage en âge de travailler pendant l'année de référence des revenus, par rapport au nombre total de mois ayant pu être ouverts théoriquement au sein du ménage. Les individus sont classés dans des catégories d'intensité de travail allant de IT=0 (ménage sans emploi) à IT=1 (intensité maximale).	Non	Non	PCM/E U SILC
lc*	Risque de pauvreté par statut de l'activité professionnelle la plus fréquente	Risque de pauvreté pour la population adulte (16 ans et plus) dans les groupes de statut de l'activité professionnelle la plus fréquente suivants: emploi (ventilé par emploi salarié et non salarié); chômage; retraite; autre inactivité. On entend par statut de l'activité professionnelle la plus fréquente le statut que les personnes déclarent avoir occupé pendant plus de la moitié du nombre de mois de l'année.	Oui	Oui	PCM/E U SILC

	Indicateur	Définition	Ventilation par âge	Ventilation par sexe	Source des données
1d	Risque de pauvreté par modalités de jouissance du logement	Risque de pauvreté pour la population totale dans les catégories de modalités de jouissance du logement suivantes: - occupation par le propriétaire ou loyer gratuit - location	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/E U SILC
2	Seuil de risque de pauvreté (valeurs illustratives)	La valeur du seuil de risque de pauvreté (60 % du revenu équivalent médian national) en SPA, en euros et en monnaie nationale pour deux types de ménages illustratifs: - Ménage composé d'une personne vivant seule - Ménage comprenant deux adultes et deux enfants	Non	Non	PCM/E U SILC
3	Ratio des quintiles de revenus (S80/S20)	Rapport entre le revenu total perçu par les 20 % de la population du pays ayant les revenus les plus élevés (quintile supérieur) et celui perçu par les 20 % de la population du pays ayant les revenus les plus faibles (quintile inférieur). Le revenu doit être compris comme le revenu équivalent disponible.	Non	Non	PCM/E U SILC
4	Taux de risque persistant de pauvreté	Part des personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur au seuil de risque de pauvreté dans l'année en cours et au moins deux des trois années précédentes.	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/E U SILC
5	Écart médian relatif de risque de pauvreté	Différence entre le revenu équivalent médian des personnes se situant en dessous du seuil de risque de pauvreté et le seuil lui-même, exprimée en pourcentage du seuil de risque de pauvreté.	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/E U SILC
6	Cohésion régionale	Coefficient de variation des taux d'emploi au niveau NUTS 2 (nomenclature des unités territoriales statistiques). Les taux d'emploi sont calculés comme la part de la population (15 ans ou plus) occupant un emploi (définition de l'OIT).	Non	Oui	EFT UE
7	Taux de chômage de longue durée	Total de la population en chômage de longue durée (≥ 12 mois; définition de l'OIT) en proportion de la population active totale âgée de 15 ans ou plus.	Oui	Oui	EFT UE
8a*	Population vivant dans des ménages sans emploi: enfants	Proportion d'enfants (0-17 ans) vivant dans des ménages sans emploi par rapport au total des enfants.	Non	Non	EFT UE

	Indicateur	Définition	Ventilation par âge	Ventilation par sexe	Source des données
8b*	Population vivant dans des ménages sans emploi: adultes	Proportion de personnes de 18-59 ans vivant dans un ménage sans emploi par rapport à l'ensemble des personnes du même groupe d'âge. Les étudiants de 18-24 ans vivant dans des ménages uniquement composés d'étudiants ne sont comptabilisés ni pour le numérateur, ni pour le dénominateur.	Non	Oui	EFT UE
9	Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas d'études ou une formation quelconque	Part des personnes âgées de 18 à 24 ans ayant seulement atteint le niveau secondaire inférieur (leur niveau d'éducation ou de formation le plus élevé est 0, 1 ou 2 selon la Classification internationale type de l'éducation – CITE 97) et n'ayant pas suivi d'études ou une formation pendant les quatre semaines précédant l'enquête.	Non	Oui	EFT UE
10	Espérance de vie	Nombre d'années qu'une personne de 0, 1 et 60 ans peut espérer vivre.	Non	Oui	Statistiques démographiques Eurostat
11	Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenu	Proportion de la population de 16 ans et plus dans les quintiles inférieur et supérieur de la distribution du revenu équivalent qui se considère en mauvaise ou très mauvaise santé.	Oui	Oui	PCM/EU SILC

Définitions: indicateurs secondaires

	Indicateur	Définition	Ventilation par âge	Ventilation par sexe	Source des données
12	Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté	Part des personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur à 40 %, 50 % et 70 % du revenu équivalent médian national.	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/EU SILC
13	Taux de risque de pauvreté fixé à un moment dans le temps	Pour l'année t , part des personnes dont le revenu équivalent disponible était inférieur au seuil de risque de pauvreté pendant l'année $t-3$, augmenté de l'inflation des trois années.	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/EU SILC

	Indicateur	Définition	Ventilation par âge	Ventilation par sexe	Source des données
14	Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux en numéraire	Taux de risque de pauvreté relatif où le revenu équivalent est calculé comme suit: - en excluant tous les transferts sociaux en numéraire; - en incluant les pensions de retraite et de survie et en excluant tous les autres transferts sociaux en numéraire; - en incluant tous les transferts sociaux en numéraire (= indicateur 1). Le même seuil de risque de pauvreté est utilisé pour les trois statistiques et fixé à 60% du revenu équivalent disponible médian national (après transferts sociaux en numéraire).	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/EU SILC
15	Coefficient de Gini	Mesure synthétique de la part cumulative du revenu équivalent représentée par les pourcentages cumulés du nombre d'individus. Sa valeur va de 0 % (égalité complète) à 100 % (inégalité complète).	Non	Non	PCM/EU SILC
16	Taux de risque persistant de pauvreté (50 % du revenu équivalent médian)	Part des personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur à 50 % du revenu équivalent médian national dans l'année en cours et au moins deux des trois années précédentes.	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/EU SILC
17 nouveau	Risque de pauvreté au travail	Personnes qui sont classées comme ayant un emploi (en faisant la distinction entre activité salariée et non salariée) selon la définition de l'activité professionnelle la plus fréquente (indicateur 1a) et qui sont exposées au risque de pauvreté. Cet indicateur doit être analysé en fonction des caractéristiques de la personne, de l'emploi et du ménage.	Oui	Oui (pour les personnes de 16 ans et plus).	PCM/EU SILC
18	Part du chômage de longue durée	Total de la population en chômage de longue durée (≥ 12 mois; définition de l'OIT) en proportion du total de la population au chômage âgée de 15 ans et plus.	Oui	Oui	EFT UE
19	Part du chômage de très longue durée	Total de la population en chômage de longue durée (≥ 24 mois; définition de l'OIT) en proportion du total de la population active âgée de 15 ans et plus.	Oui	Oui	EFT UE
20	Personnes ayant un faible niveau d'études	Part de la population adulte (25 ans et plus) dont le niveau d'études ou de formation le plus élevé est le niveau 0, 1 ou 2 de la CITE.	Oui. Groupes d'âge: 25-34; 35-44; 45-54; 55-64; 25-64; 65 ans et plus.	Oui	EFT UE

Source : DIRECTION GENERALE EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES (2004), *Rapport conjoint sur l'inclusion sociale 2004*, Commission européenne, Mai 2004

Annexe n°3

Les indicateurs liés à l'autonomie

État de la société	Actions de la société
A1. Emploi	A7. Mesures d'« activation »
A2. Chômage	A8. Dépenses d'éducation
A3. Jeunes sans emploi	A9. Éducation et accueil des jeunes enfants
A4. Ménages sans emploi	A10. Niveau de formation
A5. Mères de famille en activité	A11. Littératie
A6. Âge de départ en retraite	A12. Taux de remplacement
	A13. « Coin fiscal »
	<i>B6. Dépenses sociales publiques</i>
	<i>B7. Dépenses sociales privées</i>
	<i>B8. Dépenses sociales nettes</i>
	<i>C6. Personnes âgées vivant en institution</i>

Les indicateurs liés à l'équité

État de la société	Actions de la société
B1. Revenu faible	B5. Salaire minimum
B2. Inégalités de revenu	B6. Dépenses sociales publiques
B3. Emploi faiblement rémunéré	B7. Dépenses sociales privées
B4. Écart de salaire entre hommes et femmes	B8. Dépenses sociales nettes
<i>A2. Chômage</i>	B9. Bénéficiaires de prestations
<i>A3. Jeunes sans emploi</i>	<i>A7. Mesures d'« activation »</i>
<i>A4. Ménages sans emploi</i>	<i>A8. Dépenses d'éducation</i>
<i>A5. Mères de famille en activité</i>	<i>A9. Éducation et accueil des jeunes enfants</i>
	<i>A10. Niveau de formation</i>
	<i>A11. Littératie</i>
	<i>A12. Taux de remplacement</i>

Les indicateurs de santé

État de la société	Actions de la société
C1. Espérance de vie	C6. Personnes âgées vivant en institution
C2. Mortalité infantile	C7. Dépenses de soins de santé
C3. Années potentielles de vie perdues	C8. Structure de financement des soins de santé
C4. Espérance de vie sans incapacité	C9. Infrastructure médicale
C5. Accidents	<i>A9. Éducation et accueil des jeunes enfants</i>
<i>B1. Revenu faible</i>	<i>A10. Niveau de formation</i>
<i>A2. Chômage</i>	
<i>D2. Usage de stupéfiants et décès y afférents</i>	

Source : ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2001a), *Panorama de la société : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Les Editions de l'OCDE, Paris

Annexe n°4

SOCIAL		
Theme	Sub-theme	Indicator
Equity	Poverty (3)	Percent of Population Living below Poverty Line
		Gini Index of Income Inequality
		Unemployment Rate
	Gender Equality (24)	Ratio of Average Female Wage to Male Wage
Health (6)	Nutritional Status	Nutritional Status of Children
	Mortality	Mortality Rate Under 5 Years Old
		Life Expectancy at Birth
	Sanitation	Percent of Population with Adequate Sewage Disposal Facilities
	Drinking Water	Population with Access to Safe Drinking Water
	Healthcare Delivery	Percent of Population with Access to Primary Health Care Facilities
		Immunization Against Infectious Childhood Diseases
Contraceptive Prevalence Rate		
Education (36)	Education Level	Children Reaching Grade 5 of Primary Education
		Adult Secondary Education Achievement Level
	Literacy	Adult Literacy Rate
Housing (7)	Living Conditions	Floor Area per Person
Security	Crime (36, 24)	Number of Recorded Crimes per 100,000 Population
Population (5)	Population Change	Population Growth Rate
		Population of Urban Formal and Informal Settlements

ENVIRONMENTAL		
Theme	Sub-theme	Indicator
Atmosphere (9)	Climate Change	Emissions of Greenhouse Gases
	Ozone Layer Depletion	Consumption of Ozone Depleting Substances
	Air Quality	Ambient Concentration of Air Pollutants in Urban Areas
Land (10)	Agriculture (14)	Arable and Permanent Crop Land Area
		Use of Fertilizers
		Use of Agricultural Pesticides
	Forests (11)	Forest Area as a Percent of Land Area
		Wood Harvesting Intensity
	Desertification (12)	Land Affected by Desertification
Urbanization (7)	Area of Urban Formal and Informal Settlements	
Oceans, Seas and Coasts (17)	Coastal Zone	Algae Concentration in Coastal Waters
		Percent of Total Population Living in Coastal Areas
	Fisheries	Annual Catch by Major Species
Fresh Water (18)	Water Quantity	Annual Withdrawal of Ground and Surface Water as a Percent of Total Available Water
	Water Quality	BOD in Water Bodies
		Concentration of Faecal Coliform in Freshwater
Biodiversity (15)	Ecosystem	Area of Selected Key Ecosystems
		Protected Area as a % of Total Area
	Species	Abundance of Selected Key Species

ECONOMIC		
Theme	Sub-theme	Indicator
Economic Structure (2)	Economic Performance	GDP per Capita
		Investment Share in GDP
	Trade	Balance of Trade in Goods and Services
	Financial Status (33)	Debt to GNP Ratio
		Total ODA Given or Received as a Percent of GNP
Consumption and Production Patterns (4)	Material Consumption	Intensity of Material Use
	Energy Use	Annual Energy Consumption per Capita
		Share of Consumption of Renewable Energy Resources
		Intensity of Energy Use
	Waste Generation and Management (19-22)	Generation of Industrial and Municipal Solid Waste
		Generation of Hazardous Waste
		Generation of Radioactive Waste
		Waste Recycling and Reuse
Transportation	Distance Traveled per Capita by Mode of Transport	
INSTITUTIONAL		
Theme	Sub-theme	Indicator
Institutional Framework (38, 39)	Strategic Implementation of SD (8)	National Sustainable Development Strategy
	International Cooperation	Implementation of Ratified Global Agreements
Institutional Capacity (37)	Information Access (40)	Number of Internet Subscribers per 1000 Inhabitants
	Communication Infrastructure (40)	Main Telephone Lines per 1000 Inhabitants
	Science and Technology (35)	Expenditure on Research and Development as a Percent of GDP
	Disaster Preparedness and Response	Economic and Human Loss Due to Natural Disasters

Source : ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2001), *Indicators of Sustainable Development : Guidelines and Methodologies*, Commission sur le Développement durable,
<http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/isd-ms2001isd.htm#social>

Annexe n°5

Population, Households and Families

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion			
Measurement Dimension: Equal Opportunities of Women and Men			
		Division of Household Chores between Partners	
		A3111 Sex Ratio of Time Spent on Household Work (data currently not available)	A3112 Responsibility for Household Work
		Division of Responsibilities between Women and Men in Care for Other Household Members	
		A3121 Men's Share of Time Spent on Child Care	A3122 Men's Share of Time Spent on Care for Old Aged/Sick Persons
Goal Dimension: Strengthening Social Connections and Ties			
Measurement Dimension: Social Relations within Households			
		Availability of Social Relations within Households	
		A4111 Adults not Living Alone	A4112 Adults Living in Family Households
		Communication and Interaction between Household Members (data currently not available)	
		A4121 Frequency of Conversation	A4122 Frequency of Common Activities
		Availability of Social Support within the Household	
		A4131 Support by Family Members in Case of Illness	A4132 Support by Family Members in Personal Problems
		A4133 Support by Family Members in Financial Distress	

	Measurement Dimension: Social Relations between Households	
	Frequency of Contacts to Relatives Living Outside the Household	
		A4211 Contacts to Relatives Living Outside the Household A4212 Weekly Contacts to Parents Living Outside the Household A4213 Weekly Contacts to Children Living Outside the Household A4214 Weekly Contacts to Siblings Living Outside the Household
	Availability of Social Support from Close Relatives Living Outside the Household	
		A4221 Support by Close Relatives Outside the Household in Case of Illness A4222 Support by Close Relatives Outside the Household in Personal Problems A4223 Support by Close Relatives Outside the Household in Financial Distress
	Measurement Dimension: Quality of Relations between Household Members (data currently not available)	
	Conflicts between Household Members	
		A4311 Frequency of Conflicts between Partners A4312 Frequency of Conflicts between other Family Members
	Evaluation of Relations between Household Members	
		A4321 Satisfaction with Marriage/Partnership A4322 Satisfaction with Family Life

Housing

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion		
	Measurement Dimension: Regional Disparities in Housing Conditions	
		B3111 Regional Disparities in the Availability of Amenities B3112 Regional Disparities of Rental Burdens
	Measurement Dimension: Income-related Inequality of Housing Conditions	
		B3211 Income-related Inequality of Dwelling Size B3212 Income-related Inequality of the Availability of Amenities B3213 Income-related Inequality of Tenure Status

	Measurement Dimension: Social Exclusion		
		Homelessness (data currently not available)	
		B3311	Percentage of Homeless People
		Poor Housing Conditions	
		B3321	Overcrowded Dwellings
		B3322	Lack of Basic Amenities

Education and Vocational Training

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion			
	Measurement Dimension: Regional Disparities of Education (under preparation)		
		Regional Disparities of Access to Education and Vocational Training	
		Regional Disparities of Educational Performance	
		Regional Disparities of Investment in Education	
	Measurement Dimension: Equal Educational Opportunities of Women and Men		
		F3211	Sex Ratio of Reading Literacy
		F3212	Sex Ratio of Educational Attainment at Upper Secondary Level
		F3213	Women in Tertiary Education
		F3214	Sex Ratio of Educational Attainment at Tertiary Level
	Measurement Dimension: Equal Educational Opportunities of People with Different Social Background		
		F3311	Dependency of Reading Literacy on Mothers' Education
		F3312	Dependency of Reading Literacy on Wealth
		F3313	Dependency of Reading Literacy on Family Type
	Measurement Dimension: Equal Educational Opportunities of Nationals and Non-Nationals		
		F3411	Dependency of Reading Literacy on Parents' Nationality
	Measurement Dimension: Social Exclusion (under preparation)		
		Level of Education below the Minimum National Standard	

Goal Dimension: Strengthening Social Connections and Ties			
Measurement Dimension: Trust in Institutions			
			F4111 Trust in Education System
Measurement Dimension: Europe-specific Concerns			
			Exchange of Pupils and Students
			F4211 Foreign EU Students in Tertiary Education F4212 Students in Tertiary Education Studying Abroad
			Knowledge of European Languages
			F4221 Knowledge of a Foreign Language F4222 Knowledge of English

Labour Market and Working Conditions

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion			
Measurement Dimension: Regional Disparities of Employment Opportunities and Risks			
			H3111 Disparity of Regional Employment Rates H3112 Disparity of Perceived Employment Opportunities in Regions H3121 Disparity of Regional Unemployment Rates H3122 Disparity of Rates of Job Loss in Regions
Measurement Dimension: Equal Opportunities/Inequalities of Women and Men			
			H3211 Ratio of Employment Rates of Women and Men H3212 Gender Differences in Perceived Employment Opportunities H3213 Ratio of Unemployment Rates of Women and Men H3214 Gender Differences in Perceived Job Security H3215 Approval of Gender Equality of Employment Opportunities H3221 Wage Differentials of Female and Male Employees H3222 Ratio of Women and Men Employed in an Influential Occupational Position H3223 Ratio of Women and Men Employed as Professionals H3224 Ratio of Women and Men Employed in Elementary Occupations H3225 Perceived Gender Equality at Work

	Measurement Dimension: Equal Opportunities/Inequalities of Different Generations		
			H3311 Equality of Employment Rates of Different Generations H3312 Equality of Unemployment Rates of Different Generations H3313 Approval of Equality of Rights to Work of Young and Old People H3321 Rate of Intergenerational Upward Mobility
	Measurement Dimension: Equal Opportunities/Inequalities of Disabled and Non-Disabled		
			H3411 Ratio of Unemployment Rates of Disabled and Non-Disabled H3412 Equality of Perceived Employment Opportunities of Disabled and Non-disabled Persons H3421 Equality of Opportunities of Disabled and Non-disabled for Achieving Influential Occupational Positions
	Measurement Dimension: Equal Opportunities/Inequalities of Nationals and Non-Nationals		
			H3511 Ratio of Employment Rates of Nationals and Non-Nationals H3512 Ratio of Unemployment Rates of Nationals and Non-Nationals H3521 Preference of National Employees H3522 Strong Approval of Labour Immigration H3523 Strong Disapproval of Labour Immigration
Goal Dimension: Strengthening Social Connections and Ties			
	Measurement Dimension: Participation in the Area of Working Life		
			H4111 Membership in Labour Unions H4112 Membership in Professional Organisations H4121 Employees with Rights of Co-Determination
	Measurement Dimension: Quality of Social Relations in Working Life		
			H4211 Good Relations between Colleagues H4212 Good Relations between Superiors and Employees H4221 Share of Workers Involved in Strikes H4222 Days of Striking
	Measurement Dimension: Quality of Societal Institutions		
			H4311 Trust in Labour Unions

Measurement Dimension: Europe-Specific Concerns			
			H4411 Share of European Non-National Labour Force H4412 Share of European Non-National Employed Persons H4421 Approval of Employment of Non-National Europeans H4422 Willingness to Work in a Another European Country

Income, Standard of Living, and Consumption Patterns

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion			
Measurement Dimension: Total Income Inequality			
			I3111 Income Quintile Share Ratio I3112 Gini Coefficient
Measurement Dimension: Intergenerational Inequality of Income and Standard of Living			
			Living at the Expense of Future Generations
			I3211 General Government Gross Debt per Capita I3212 General Government Gross Debt in % of GDP
			Actual Income Inequality between Generations
			I3221 Income Level of Children I3222 Income Level of Young Adults I3223 Income Level of Middle-aged People I3224 Income Level of Old People
Measurement Dimension: Social Exclusion			
			Poverty
			I3311 Relative Poverty Rate I I3312 Relative Poverty Rate II I3313 Poverty Gap I3314 Inability to Pay for Basic Needs

Goal Dimension: Strengthening Social Connections and Ties			
Measurement Dimension: Support of People in Need of Financial Help			
		Availability of Financial Support	
		I4111 Available Help in Financial Difficulties (Eurobarometer)	I4112 Available Help in Financial Difficulties (European Social Survey)
		Solidarity with Poor People	
		I4121 Readiness to Pay for Poor People	I4122 Approval of Less Benefits for Poor People
Measurement Dimension: Europe-specific Concerns			
		Exchange of Pupils and Students	
		I4211 Approval of Financial Help to Future Member States	

Health

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion			
Measurement Dimension: Regional Disparities in the Accessibility of Health Care Facilities (under preparation)			
Measurement Dimension: Inequalities between Different Social Strata (under preparation)			
Measurement Dimension: Social Exclusion			
		Heavy Health Impairments	
		K3311 Severely Hampered in Daily Activities	K3312 Severely Visually Handicapped
		K3313 Severely Hearing Impaired	K3314 Severely Hampered in Walking
		Inadequate Health Care Services (under preparation)	
Goal Dimension: Strengthening Social Connections and Ties			
Measurement Dimension: Trust in Institutions			
		K4111 Trust in System of Health Care	

Total Life Situation

Goal Dimension: Reduction of Disparities, Inequalities and Social Exclusion			
	Measurement Dimension: Regional Disparities in the Accessibility of Health Care Facilities (under preparation)		
	Measurement Dimension: Inequalities between Different Social Strata (under preparation)		
	Measurement Dimension: Social Exclusion		
		Heavy Health Impairments	
		K3311	Severely Hampered in Daily Activities
		K3312	Severely Visually Handicapped
		K3313	Severely Hearing Impaired
		K3314	Severely Hampered in Walking
		Inadequate Health Care Services (under preparation)	
Goal Dimension: Strengthening Social Connections and Ties			
	Measurement Dimension: Trust in Institutions		
		K4111	Trust in System of Health Care

Source : http://www.geis.org/en/social_monitoring/social_indicators/Data/EUSI/index.htm